

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**L'ACTION CLIMATIQUE PAR LES VILLES. ANALYSE DES
ORIENTATIONS DE COMMUNICATION STRATÉGIQUES ET ÉTHIQUES
DU *C40 CITIES CLIMATE LEADERSHIP GROUP*.**

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN COMMUNICATION

PAR

ARNAUD FRANCONI

NOVEMBRE 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je souhaite en premier lieu remercier mes parents, Florence et Patrice Francioni. Leur soutien, qu'il soit moral ou financier, a été d'une constance inébranlable. Elle va delà de la rédaction de ce travail et s'étire depuis des années, plus particulièrement depuis mon arrivée à Montréal. Malgré la distance, ils ont toujours cru en moi, dans les bons moments comme dans les périodes plus difficiles. Sans eux, rien de cela n'aurait été possible. Merci infiniment. Je n'oublie bien évidemment pas mon petit frère, Pierre Francioni, qui est lui aussi un battant et m'a toujours poussé à me dépasser !

Je remercie également mon directeur de recherche M. Oumar Kane qui m'a constamment apporté ses précieux conseils dès lors que j'étais dans le besoin et qui a toujours été là aux moments cruciaux de ce mémoire. Je remercie également les autres membres de mon jury, M. Bernard Motulsky et M. René Audet pour leurs commentaires constructifs.

Je tiens également à remercier mes ami.es, mais plus particulièrement Andy, Christopher, Juliette, Jean, Kartik, Théo et Savinien qui m'ont soutenu moralement.

Enfin, je dis merci à l'ensemble de mes collègues au sein du programme de la Maîtrise en Communication de l'UQAM. Ils savent à quel point la rédaction d'un tel travail est exigeante.

DÉDICACE

À mon père qui m'a toujours dit de croquer la
pomme de la vie. À ma mère qui m'a toujours
dit de croire en moi. À mes ami.e.s qui m'ont
toujours dit qu'il n'y a rien de plus beau que
de vivre pour ses idées.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
LISTE DES ILLUSTRATIONS	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	x
RÉSUMÉ	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I PROBLÉMATIQUE	5
1.1 La communication environnementale	6
1.2 Le C40 <i>Cities Climate Leadership Group</i>	9
1.3 Une critique de la politique environnementale actuelle	15
1.4 La communication environnementale à travers le C40.....	19
1.5 Question de recherche et sous-objectifs.....	22
1.6 Questionnement et sous-questionnements de la recherche	23
CHAPITRE II CADRE THÉORIQUE	26
2.1 L'Objectif, la Stratégie, la Pratique : Des notions au cœur du projet, abordées sous l'angle constructiviste	27
2.2 Approche communicationnelle, notion de risque et théories de la communication environnementale.....	30
2.2.1 Théorie de la construction des savoirs à partir de modèles d'interaction	33
2.2.2 Interaction, apprentissage et collaboration au sein du C40, liens théoriques..	35
2.2.3 Le contrat de communication et dissonances discursives	36

2.3	Identification des défis environnementaux à travers les notions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques	38
2.4	Barber ou une autre vision de la gouvernance internationale	40
2.5	L'éthique en communication environnementale et la typologie des éthiques de l'environnement	45
CHAPITRE III CADRE MÉTHODOLOGIQUE		51
3.1	Approche épistémologique constructiviste	51
3.2	Méthode et échantillonnage : Analyse de contenu.....	54
3.2.1	Axe des objectifs : Vision et Philosophie du C40.....	57
3.2.2	Axe de la stratégie : La place des acteurs par l'analyse de la stratégie de communication du C40.....	58
3.2.3	Axe des pratiques : Dimension éthique à travers les tactiques du C40.....	59
3.2.4	Tableau et schéma de la grille d'analyse.....	59
CHAPITRE IV ANALYSE DU CORPUS		63
4.1	Axe des objectifs.....	63
4.1.1	La place de l'atténuation et de l'adaptation dans l'objectif du C40.....	64
4.1.2	La vision de la gouvernance climatique par le C40	76
4.2	Axe de la Stratégie	79
4.2.1	Les interactions au sein du C40 entre les villes et les acteurs de l'organisation	80
4.2.2	La place du public.....	83
4.2.3	La place des experts et de la perspective scientifique au sein du C40	88
4.3	Axe des Tactiques	90
4.3.1	Planification urbaine, Organisation du transport et renouvellement de la grille énergétique.....	90
4.3.2	La conférence « Women4Climate ».....	95
4.3.3	Accord: la « Paris City Hall Declaration ».....	97
CHAPITRE V POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET ÉTHIQUES DU C40		101
5.1	Les objectifs du C40	102
5.1.1	Vision de la gouvernance et de l'essence du C40	103
5.1.2	Les défis climatiques selon le C40.....	106
5.1.3	L'Adaptation et l'Atténuation au sein du C40	112

5.1.4	La vision des objectifs et des défis environnementaux par le C40.	116
5.2	La stratégie de communication environnementale employée par le C40.....	117
5.2.1	Les rapports de pouvoirs au sein du C40 entre les villes	118
5.2.2	Public urbain, acteurs privés et scientifiques : La place des sources externes dans la collecte et l'analyse des données	121
5.2.3	Le discours du C40 : institutionnel, militant ou commercial ?	124
5.2.4	La place des acteurs et des publics dans la stratégie de communication environnementale du C40	130
5.3	La cohérence éthique à travers l'analyse des tactiques du C40	132
5.3.1	Les types d'éthiques observés dans le corpus textuel	133
5.3.2	Le discours et les actes du C40 à la suite de l'analyse du corpus textuel : cohérence éthique ?.....	139
5.4	Conclusion partielle et réponse à la question de recherche.....	142
CONCLUSION.....		144
ANNEXE A		
TROIS MODELES D'INTERACTION ENTRE LES SCIENTIFIQUES ET LES CITOYENS		
152		
ANNEXE B		
PAGE DE COUVERTURE DU RAPPORT "IT'S NOT WHERE YOU'RE FROM, IT'S WHERE YOU'RE AT"		
		153
ANNEXE C		
DIAGRAMME DU CALCUL DES EMISSIONS DE GES PAR CONSOMMATION ET SECTEUR GEOGRAPHIQUES		
		154
ANNEXE D		
SYNTHESE DES SPECIFICITES DISCURSIVES DES ACTEURS.....		
		155
ANNEXE E		
LISTE DES DOCUMENTS DU CORPUS DE TEXTES ANALYSÉS		
		156
BIBLIOGRAPHIE.....		158

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
1	Figure 1 : Trois modèles d'interaction entre les scientifiques et les citoyens (Pouliot et Godbout, 2016)	152

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	Page
1 Tableau 1 : Grille d'analyse à travers les principaux axes de la recherche..	61
2 Tableau 2 : Les spécificités discursives du C40	130
3 Tableau 3 : Synthèse des spécificités discursives des acteurs (Burguet et al., 2008).....	155

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration	Page
1 Illustration 1: Page de couverture du Rapport "It's Not Where You're From, It's Where You're At" (Watts, 2014, p. 56).....	153
2 Illustration 2: Diagramme du calcul des émissions de GES par consommation et secteur géographiques (C40, 2018d, p. 4).....	154

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CCNUCC :	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CGLU :	Cités et Gouvernements Locaux Unis
CISS :	Conseil international des sciences sociales
COP :	<i>Conference of Parties</i> (CP ; Conférence des parties)
C40 :	<i>C40 Cities Climate Leadership Group</i>
GES :	Gaz à effets de serre
GIEC :	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ICLEI :	<i>International Council for Local Environmental Initiatives</i> (Conseil international pour les initiatives écologiques locales)
IPBES :	<i>Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services</i> (Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)
NAZCA :	<i>Non-State Actor Zone for Climate Action</i>
NIMBY :	<i>Not in my Backyard</i> (en français « Pas dans mon arrière-cour »)
NOPE :	<i>Not on Planet Earth</i> (en français « Pas sur la planète Terre »)
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG :	Organisation non gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations unies
PIB :	Produit Intérieur Brut

RÉSUMÉ

À travers de nouvelles institutions indépendantes, des responsables urbains de tous horizons culturels prennent depuis longtemps des initiatives afin de changer la perspective de l'action climatique. Le *C40 Cities Climate Leadership Group* est une de ces organisations qui rassemble plus de 90 villes réparties sur les cinq continents. Cette organisation propose une politique « globale », un système de gouvernance qui rassemble des acteurs locaux au sein d'un même mouvement de grande ampleur. Le but de notre travail est de comprendre les orientations stratégiques et éthiques du C40. Notre question de recherche est la suivante : **Comment les dimensions des objectifs, de la stratégie et des tactiques guident la communication du C40 relativement aux enjeux climatiques ?** Nous avons analysé les objectifs, la stratégie et les tactiques appliqués par l'organisation. Notre corpus, constitué de rapports, de déclarations et de communiqués de presse, nous a permis de mieux comprendre les stratégies de communication sur l'enjeu climatique par les acteurs institutionnels et leurs implications éthiques.

Nos résultats montrent que l'objectif principal de l'organisation est de concrétiser une nouvelle vision de la gouvernance climatique par les villes, où les maires des grandes villes seraient les leaders de l'action climatique. La stratégie est quant à elle centrée autour de l'implication de multiples acteurs externes (citoyens, ONG, investisseurs ...), avec une grande importance donnée aux acteurs privés susceptibles de combler les besoins financiers liés aux projets du C40. Les tactiques de l'organisation se focalisent sur de multiples secteurs d'actions (bâtiment, énergie, transport) qui traduisent à la fois une ouverture aux solutions innovantes et une incohérence entre les objectifs, la stratégie et certaines tactiques appliquées. Les divers types d'éthique mobilisés par l'organisation traduisent l'ouverture du C40 à divers points de vue. Elles soulignent en même temps la difficile cohésion entre les objectifs, la stratégie et les tactiques communicationnelles de l'organisation.

Mots-clés : Villes, Action climatique, Communication environnementale, Éthique, *C40 Cities Climate Leadership Group*, Perspective Globale

INTRODUCTION

Le débat sur les enjeux climatiques a pris de plus en plus d'ampleur au sein de l'ensemble des sociétés sur le plan global. La conférence de Rio en 1992, la signature du protocole de Kyoto en 1997, la sortie de documentaires comme celui de l'ex-vice-président américain Al Gore « Une vérité qui dérange » en 2006 ou encore le récent accord de Paris en 2015 sont des exemples marquants de la place centrale de la problématique environnementale sur le plan international. Nous sommes de plus en plus conscients et sensibilisés dans l'ensemble de nos vies à l'importance d'une prise en compte de notre impact sur l'environnement. Dans le cadre de cette volonté générale de conscientisation, de nombreux acteurs très divers ont pris part au débat. Que ce soit au sein d'une perspective personnelle, locale, nationale ou globale, l'appropriation par de nombreux acteurs du discours sur les enjeux climatiques ne peut plus être ignorée, que ce soit d'ailleurs pour l'encenser ou le critiquer. Au sein même des communications auxquelles nous faisons face au quotidien, de nombreux acteurs comme les gouvernements, les organisations, les associations ou même la société civile exploitent la question environnementale à des fins diverses. Ces raisons peuvent aller de la sensibilisation pour une cause ou un problème concernant la lutte contre les changements climatiques à la promotion d'un produit/service sous un angle « vert » (Sauvé, 2014). L'environnement en tant que sujet de discussion, mais aussi en tant qu'argument de vente semble devenir de plus en plus légitime et engage de plus en plus d'acteurs de diverses cultures et sociétés dans la construction d'une société durable. Les enjeux environnementaux semblent aussi devenir de plus en plus difficiles à définir, considérant le nombre d'acteurs croissants au niveau institutionnel, organisationnel et associatif. Dans le cadre de cette expansion, il suffit d'observer certains journaux comme « Le Monde », « Le Figaro » ou encore « Libération » pour se rendre compte que l'utilisation de la simple expression « développement durable » a explosé entre la fin des années 90 et le début des années 2000 (Libaert, 2010, p. 31).

Cette vision éclatée du débat sur les enjeux climatiques ne se fait pas seulement sur la scène médiatique, mais aussi sur la scène institutionnelle et publique. Ce thème est vecteur d'évènements de grande ampleur comme la grève mondiale pour le climat le 15 mars 2019. De nombreux acteurs se rassemblent donc dans divers contextes dans le but de créer une société durable et présentent des discours et des pistes de solutions variés. Dans cette multiplicité de communications, de grandes institutions se distinguent aujourd'hui par leur ampleur et l'impact médiatique généré comme la conférence des parties (COP) au sein de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'action climatique est devenue un objet de préoccupation central au sein de nombreuses sociétés.

Depuis les années 1980, le champ d'études de la communication environnementale étudie sur le plan scientifique l'articulation des pratiques de communication sur le thème de l'environnement. Cependant, malgré une prise de conscience des enjeux environnementaux actuels et futurs, l'action climatique semble aujourd'hui dans une impasse. La fenêtre de tir pour rectifier les dégradations actuelles et futures faites sur l'environnement se rétrécit rapidement. Les pays privilégient leur agenda national aux dépens d'une action collective qui peine à définir les responsabilités de chacun et les conséquences à long terme d'une politique des petits pas. La perspective de gouvernance internationale a du mal à communiquer un agenda commun et clair malgré les avertissements de la communauté scientifique internationale. D'autres pistes de solutions nous sont proposées à travers un nouveau cadre de gouvernance et des orientations stratégiques différentes. Dans ce mémoire, nous analysons le C40 *Cities Climate Leadership Group* (C40), une organisation créée en 2005 qui regroupe plus de 90 villes luttant contre les changements climatiques. La principale différence entre le C40 et la CCNUCC est que le C40 est une organisation réunissant des acteurs politiques à l'échelle des villes et mégapoles dans un contexte d'actions volontaires tandis que la seconde est une instance politique internationale qui réunit des acteurs politiques à l'échelle internationale dans le contexte d'une institution globale et officielle. La CCNUCC, contrairement au C40 possède une portée légale contraignante. Analyser le

C40 nous permet de présenter une perspective communicationnelle moins connue, dite « globale ». La COP est en général l'évènement le plus connu en matière de lutte contre les changements climatiques sur le plan global et a déjà fait l'objet de nombreux travaux scientifiques (Chasek, 2001; Depledge, 2005; Yamin et Depledge, 2004). Notre choix du C40 en tant qu'objet de recherche s'explique par une volonté d'étudier des initiatives assez peu analysées par la littérature en communication. Nous avons choisi de nous focaliser principalement sur cette organisation, car elle est beaucoup moins connue du grand public, mais est néanmoins très influente. Malgré son caractère récent (le C40 a été officiellement créé en 2005), le développement ainsi que le dynamisme de l'organisme et de ses actions ont éveillé un grand intérêt au sein du monde de la recherche (Aust, 2015; Barber, 2013b; Chan, 2016; Lee, 2010). Cette nouvelle perspective nous semble essentielle à une meilleure compréhension de la diversité des orientations et des actions proposées afin de résoudre la crise climatique au-delà du simple paradigme de la gouvernance globale.

De telles institutions représentent aujourd'hui d'importants vecteurs des enjeux climatiques à partir du champ d'études de la communication environnementale. Ils sont donc un cadre privilégié d'analyse des enjeux climatiques pour les politiques, les médias, les organisations, les associations ainsi que le public d'une manière générale. C'est donc dans le contexte d'une institution ayant une perspective à la fois locale et internationale que nous allons chercher à analyser les orientations stratégiques et éthiques qui guident la communication du C40 relativement aux enjeux climatiques dans les villes.

Nous introduirons dans une première partie la problématique à travers la notion de communication environnementale. Suite à cette présentation, nous donnerons plus de détails sur le *C40 Cities Climate Leadership Group* ainsi qu'une critique du discours climatique actuel. C'est dans cette perspective du renouvellement du discours que nous allons faire le lien entre la communication environnementale avec le C40 afin de présenter notre question de recherche générale ainsi que les sous-questions et les objectifs de notre mémoire. Notre question de recherche dans ce travail sera la

suivante : Comment les dimensions des objectifs, de la stratégie et des tactiques guident la communication du C40 relativement aux enjeux climatiques ?

Le cadre théorique se concentrera dans une deuxième partie sur les grandes notions de la communication environnementale, la théorie de la construction des savoirs liés aux modèles d'interaction. Nous verrons aussi dans notre cadre théorique les travaux scientifiques sur le C40 par rapport aux liens d'interactions d'apprentissages et de collaboration entre les villes. Cela nous permettra de voir la théorie du contrat de communication ainsi que les notions d'objectifs, de stratégies et de tactiques sous l'angle constructiviste. Nous identifierons dans notre cadre théorique quatre défis climatiques, le modèle de gouvernance de Barber et enfin la perception de l'éthique en environnement à travers les divers types d'éthiques en communication environnementale.

La méthodologie présentera dans une troisième partie notre choix et la justification de l'approche épistémologique constructiviste et la méthodologie de l'analyse de contenu. Nous présenterons la structure d'analyse de notre travail en lien avec les objectifs, la stratégie et les tactiques du C40 par l'analyse communicationnelle de douze documents publiés ou supportés par l'organisation intégrés à notre corpus de textes.

Notre cueillette de données et notre analyse de données se concentreront dans les quatrième et cinquième parties sur les trois axes de l'analyse communicationnelle. L'axe de l'objectif lié aux éléments reliés à la vision du C40 par l'identification des notions d'atténuation et d'adaptation et de la gouvernance climatique. L'axe de la stratégie sera lié aux interactions entre les acteurs au sein du C40 et entre les acteurs externes à l'organisation comme les experts scientifiques, les acteurs privés ou le public citoyen. Enfin, l'identification des tactiques nous permettra d'analyser la mise en place concrète de la vision et de la stratégie de l'organisation, mais aussi de voir la cohérence éthique et environnementale à travers les solutions envisagées par rapport au discours promotionnel de l'organisation.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

L'action climatique par les villes constitue une dimension qui mérite selon nous une attention particulière et approfondie. Son analyse permettrait d'évaluer sa pertinence et de comprendre comment elle se traduit dans les faits, notamment à travers les enjeux politiques et sociologiques liés aux problématiques environnementales majeures comme le climat.

Dans un premier temps, nous ferons une brève présentation de la communication environnementale en tant que champ d'études afin de spécifier la dimension communicationnelle de notre travail.

Ensuite, nous présenterons le *C40 Cities Climate Leadership Group* qui sera l'objet central de notre recherche à partir des travaux et analyses de divers auteurs qui se sont intéressés à cette institution en lien avec une perspective communicationnelle.

Ensuite, c'est à travers l'exemple de la Conférence des Parties (COP) que nous mettrons en lumière une critique des politiques environnementales que nous connaissons dans la perspective de gouvernance internationale actuelle. Cette critique permettra une mise en lumière de la pertinence sociale de l'intérêt apporté aux enjeux climatiques à travers les villes et une échelle de gouvernance « globale » qui renouvelle le débat par rapport au système de gouvernance actuel et présente d'autres pistes de solutions encore peu connues.

La quatrième sous partie portera sur les liens qui existent entre la communication environnementale et le C40, justifiant ainsi la pertinence scientifique et communicationnelle du sujet.

Enfin, les deux dernières sous-parties porteront sur l'articulation de la question de recherche principale, les objectifs de la recherche ainsi que les sous-questionnements de notre projet.

1.1 La communication environnementale

Nous devons tout d'abord définir ce que nous entendons par communication environnementale. Il existe plusieurs définitions au sein de la littérature scientifique. Dans sa définition générale, la communication environnementale est décrite comme un « champ d'études qui se situe à l'articulation des théories de la communication et des théories de l'environnement dans le but d'analyser le rôle et l'influence de la communication dans les problématiques environnementales » (Kane, 2016, p. 45). D'autres auteurs cherchent à préciser l'application de ce champ en tant que :

« ... pratiques de communication réalisées par les médias, les organisations, les partis politiques ou tout autre intervenant sur la scène publique, portant sur le thème de l'environnement. Ce thème est entendu comme articulant différents niveaux de réalités : des réalités physiques (air, eau, faune, flore, etc.) et des réalités sociales (développement durable, éco-citoyenneté, cadre de vie, etc.) » (Burguet *et al.*, 2008, p. 2).

Les deux définitions de la communication environnementale permettent à la fois d'éclairer l'espace de pratiques de cette forme de communication, mais aussi de montrer toute la pertinence de s'intéresser à ce type d'enjeux. Le champ d'études articule donc à la fois une perspective communicationnelle et environnementale sur le plan théorique.

Une brève description de l'origine du champ de la communication environnementale nous semble ici nécessaire afin de mieux comprendre la place et l'utilité de cette perspective communicationnelle. Elle nous permet de comprendre les diverses perspectives discursives du champ d'études.

La communication environnementale serait apparue au début des années 1980 avec un article de Christine Oravec portant sur les oppositions entre deux parties, les conservacionnistes et les préservationnistes. Cette opposition est en lien avec un projet de barrage dans le parc naturel de Yosemite aux États-Unis (Kane, 2016; Oravec, 1984). Dans le cadre de ce projet, deux idéologies en matière de politique environnementale se sont opposées, notamment sur la définition de ce que représente « l'intérêt public » en politique américaine. L'idéologie conservacionniste souhaite mettre au premier plan les intérêts personnels des individus et leurs droits en matière d'utilisation des ressources. Les perspectives anthropocentristes et utilitaristes sont privilégiées et « l'intérêt public » est garanti par une logique de droit à l'exploitation de la nature. Elle garantit ainsi en priorité pour eux une réponse aux besoins du plus grand nombre et la conservation de ce droit d'exploitation.

La deuxième idéologie est l'idéologie préservationniste. Elle définit « l'intérêt public » comme le droit d'accès à la nature est à un environnement sain. Dans le cadre du barrage dans le parc naturel de Yosemite, la défense de la logique préservationniste s'est principalement faite par l'exaltation de la beauté des paysages naturels des États-Unis et de la logique patriotique liée à la beauté des paysages de la Nation américaine. « L'intérêt public » est donc lié ici à la défense d'un patrimoine forgé au sein d'une identité américaine forte représenté par cette fierté en tant que métaphore des valeurs américaines¹. Il repose sur l'accès et le droit du plus grand nombre à profiter d'espaces naturels préservés.

¹ Pour explorer l'aspect patriotique des espaces naturels et son exaltation dans la littérature américaine, se référer aux textes de John Muir (Muir, *The Yosemite*, (: The Floating Press, 1912).

C'est cependant la logique conservationniste qui l'emportera dans la décision finale de l'administration américaine. Le barrage sera finalement construit dans le parc naturel du Yosemite au nom de « l'intérêt public » et du droit d'accès aux ressources. Les conséquences d'une telle victoire pour les conservationnistes permettront d'ailleurs de définir pendant longtemps au sein de la politique américaine une définition de « l'intérêt public » au sein de cette logique du droit à l'utilisation des ressources. Les débats qui émergent à travers les campagnes de communication des deux idéologies présentées seront une étape importante dans l'émergence du champ d'études de la communication environnementale. Cet événement est l'un des moments fondateurs de la communication environnementale, il servira par conséquent d'exemple pour l'ensemble des autres problématiques qui suivront au sein du champ d'études (Burguet *et al.*, 2008; Francisco et Vigneron, 1996; Kvidal-Røvik, 2018; Oravec, 1984).

Le champ de la communication environnementale aborde de nombreux sujets qui se concentrent tant sur l'échelle locale que sur la dimension macro. Beaucoup d'études récentes en communication environnementale se focalisent sur des contextes très larges, c'est-à-dire ont une perspective nationale ou internationale comme l'utilisation de la communication environnementale au sein du parti d'extrême droite allemand (Forchtner *et al.*, 2018), de la politique énergétique du gouvernement chinois (Jeffreys et Xu, 2018) ou encore à travers l'attitude par rapport au discours scientifique dans le contexte suisse et allemand (Metag *et al.*, 2018). La perspective plus locale est quant à elle privilégiée à travers d'autres études scientifiques qui se concentrent notamment sur l'impact de la visualisation de la pollution dans la ville de Pittsburgh (Kuchinskaya, 2018) ou encore les variations liées à l'attribution des responsabilités climatiques en fonction de l'héritage narratif comparé dans deux localités aux États-Unis (Carmichael *et al.*, 2019). Nous privilégions pour notre part une perspective différente et essaierons à travers notre travail de montrer la pertinence scientifique d'allier à la fois les échelles locale et globale.

Les villes où il existe une coopération internationale importante nous semblent le meilleur moyen d'articuler un sujet alliant à la fois une perspective qui doit se référer à la perspective locale et globale. Cette double dimension est un point d'équilibre adéquat ouvrant de nouvelles avenues de réflexion sur la manière d'aborder la communication environnementale. Nous développerons le cadre théorique de ce champ dans la partie correspondante et à la suite d'une définition plus précise du C40.

1.2 Le C40 *Cities Climate Leadership Group*

Le C40 *Cities Climate Leadership Group* est une organisation qui réunit aujourd'hui plus de 90 villes et représente environ 700 millions de personnes ainsi qu'un quart du Produit intérieur brut (PIB) mondial (C40, 2018a). Cette organisation se présente de la manière suivante : « C40 is a network of the world's Megapoles committed to addressing climate change. C40 supports cities to collaborate effectively, share knowledge and drive meaningful, measurable and sustainable action on climate change. » (C40, 2018a). Le C40 est donc une organisation de membres qui rassemble diverses administrations municipales autour du globe. Les villes peuvent être membres du C40 de plusieurs manières. Il existe 3 distinctions qui définissent les engagements et le positionnement des villes au sein de l'institution, les *Megacities* (les Mégapoles), les *Innovator cities* (les villes innovatrices) et les *Observer cities* (les villes observatrices) (Marinello, 2012) :

- Les *Mégapoles* sont désignées comme telles lorsque la population est supérieure ou équivalente à 3 millions d'habitants ou lorsque l'ensemble de la région métropolitaine d'une ville est équivalent ou supérieur à 10 millions ou plus aujourd'hui ou projeté à l'horizon 2025. Le PIB est aussi un critère inclusif de la catégorie si la ville est classée parmi les 25 meilleurs PIB mondiaux actuellement ou à l'horizon 2025, en prenant en compte la parité de pouvoir d'achat. Abidjan, Hong Kong, Montréal, Sydney, Paris,

Sao Paolo, Toronto et Calcutta sont des membres de cette catégorie qui comporte actuellement 79 membres (C40, 2018d).

- Les *villes innovatrices* sont des villes qui ne répondent pas aux critères de la catégorie des *Mégapoles*, mais qui en revanche montrent un leadership important en matière de lutte contre les changements climatiques autant sur la scène locale que sur le plan international. Tshwae, Zhenjiang, Auckland, Copenhague, Quito ou encore Vancouver sont des villes qui font partie de cette section qui compte actuellement 15 membres (C40, 2018d). L'innovation dans le secteur du transport, du bâtiment ou de l'énergie fait partie des critères qui favorisent l'inclusion dans ce groupe de *villes innovatrices*.

- Enfin, les *villes observatrices* sont des villes qui souhaitent rejoindre l'organisation du C40, mais qui ne rentrent pas forcément dans les 2 premières catégories citées ci-dessus pour des raisons techniques et procédurales. Cette catégorie sert également de sas d'entrée pour les villes souhaitant se qualifier pour les 2 catégories ci-dessus. En effet, le C40 demande de respecter pendant un an les engagements du C40 avant de devenir une *Mégapole* ou une *ville innovatrice*. Les 3 membres actuels de cette catégorie sont Pékin, Shanghai et Singapour (C40, 2018d).

Au sein de l'organisation, il existe également un comité de direction qui regroupe 17 membres au sein des cinq continents. Le comité de direction décide des orientations globales du C40 ainsi que des mesures à appliquer en priorité. Ce comité utilise un système rotatif et les membres actuels de celui-ci sont notamment Accra, Hong Kong, Tokyo, Londres, Medellín, Los Angeles ou encore Dubaï (C40, 2018d).

Le C40 a été créé en 2005 par le maire de Londres de l'époque Ken Livingstone et s'est réuni pour la première fois avec les représentants de 18 autres grandes villes à l'appel de M. Livingstone (C40, 2018a). Ce premier rendez-vous a abouti à un premier accord de principe, fut le premier d'une série de nombreux événements de plus grande envergure. Depuis 2010, le directeur du comité de direction du C40 est Michael R. Bloomberg, ex-maire de New York entre 2002 et 2013. Le C40 attire de nombreux représentants et délégations de villes venant des cinq continents.

Cette organisation a ces propres évènements, notamment ceux qui regroupent des maires du monde entier pour signer un accord ou encore mettre en avant une innovation en matière de politique de gouvernance comme la conférence « Women4Climate » (C40, 2018e). En 2015, certains maires membres du C40 se sont par exemple réunis à Paris en marge de la COP 21 afin de discuter d'un potentiel accord de limitation de l'augmentation de la température globale. Durant cette réunion de 2015 où le C40 était un partenaire majeur, la conférence a finalement abouti à la mise en place d'un accord. Cet accord intitulé La « Paris City Hall Declaration » (CitiesforClimate, 2015) rassemble des villes des cinq continents telles que Le Cap, Pékin, Paris, Berlin, Londres, Buenos Aires, Mexico, New York, Montréal, New Delhi ou encore Singapour. Sur les 80 villes ayant adhéré au C40 à l'époque, 55 villes ont accepté de signer cette déclaration afin de lutter contre les changements climatiques. Au-delà de ce type de déclaration de la part du C40, l'organisation publie de nombreux rapports et communiqués de presse qui mettent en lumière le rôle prépondérant des villes, les actions entreprises par elles au sein du mouvement et leur influence dans la lutte contre les changements climatiques (C40, 2016a, 2017, 2018f).

Dans son livre *Climate of Hope* (Pope et Bloomberg, 2017) rédigé en collaboration avec Carl Pope (président de l'association Sierra Club), M. Bloomberg se pose en défenseur d'une politique environnementale proche d'une intégration à un modèle économique de type capitaliste. Les deux auteurs présentent également leur vision d'une institution telle que la COP, mais aussi du C40. La thèse défendue est celle de la prise de conscience des gouvernements, des entreprises et des communautés politiques globales afin de se mettre d'accord pour adopter des pratiques qui améliorent la santé publique et les bénéfices économiques de la société civile, mais aussi la rentabilité des entreprises. La solution se trouverait dans la sensibilisation du public dans un contexte local et connecté, favorisant à la fois une mise en place plus facile des mesures compte tenu de l'échelle d'application géographique tout en allant au-delà des pratiques et mesures gouvernementales à travers une coopération transversale des villes.

Bloomberg et Pope défendent l'aspect multidimensionnel de la gouvernance du C40 : la première dimension est celle du C40 en tant qu'institution capable d'avoir un impact sur le plan local dans son mode de décision et d'action appliqué à plus petite échelle à travers des partenariats entre les fonctionnaires des diverses villes du réseau, les organismes privés ainsi que l'investissement de la population citadine dans le débat public. La deuxième dimension est celle d'une perspective globale justifiée par l'impact du mouvement et la mise en place d'un réseau de villes toujours plus important, coopérant malgré les divergences culturelles afin de présenter sur le plan international des solutions locales innovantes reproductibles, mais aussi à travers l'influence exercée au sein d'instances de décision telle que la COP et à partir des organismes privés philanthropiques tels que la Fondation Clinton ou encore la propre fondation de M.Bloomberg, *Bloomberg philanthropies* (Pope et Bloomberg, 2017). Une grande partie du budget du C40 est d'ailleurs financée par des organismes privés de nature politique tels que ceux cités ci-dessus, ainsi que par des commanditaires corporatifs comme l'entreprise allemande Siemens (C40, 2018b).

Grâce aux importants moyens de l'institution apportés par les divers financements, le C40 semble avoir eu un impact non négligeable au sein des négociations ayant abouti aux accords de Paris en 2015. La réunion des maires membres du C40 au même moment que celle de la COP21 a eu un impact fort sur les négociations². De plus, la

² Des délégations des villes membres du C40 (plus de 1000 représentants municipaux) étaient présentes à Paris lors du rassemblement de la COP21. Elles se sont affichées en marge de la conférence dans un événement à part à la Mairie de Paris. Cela a permis de donner un angle nouveau quant aux divers acteurs des négociations. Des maires membres du C40 tels que Jerry Brown (gouverneur de Californie) se sont exprimés et ont présenté leur feuille de route lors d'annonces publiques et la signature de la « Paris city Hall Declaration ». Ces annonces ont été perçues positivement et comme une leçon de gestion de la crise environnementale plus efficace. La grande couverture médiatique de l'évènement a permis de mettre en avant les villes comme des acteurs plus actifs et qui n'attendent pas de recommandations et d'ordres de la part des États en signant un accord plus contraignant que celui de la COP21 en termes d'objectifs de réduction des émissions de CO₂. Le C40 a même été considéré comme un influenceur dans la mise en place de l'accord de Paris à la COP21. Elle s'est faite, selon certaines sources journalistiques, au travers des précédents accords qui avaient été déjà mis en place par l'institution avant la conférence. (Justin Worland, «How Cities and States Took the Spotlight in Paris Climate Talks», dans *The Time* (2015), Pierce Nahigyan, «After COP21, Cities (Not States) Will Lead the Way on Climate Action», *Huffpost* (2015), Mark Shapiro, «COP21: Cities Move to Climate Talks' Center Stage», *Newsweek Magazine* (2015).)

capacité des villes à contourner le niveau national au sein de partenariats transvilles et d'aller plus vite dans l'application de mesures concrètes a été perçue très positivement par plusieurs médias (Bliss, 2015; Worland, 2015).

Au sein des sciences sociales, certains auteurs reconnaissaient déjà avant 2015 et les accords de Paris, le rôle clé des villes membres du C40 et plus généralement de celles-ci dans leur capacité à jouer un rôle global et transnational au sein de la politique environnementale globale (Acuto, 2013; Chan, 2016). D'autres auteurs se sont penchés sur l'articulation du modèle d'apprentissage des villes membres du C40 afin de comprendre le potentiel d'un tel fonctionnement, ancré au sein d'un organe directeur et ayant un grand nombre de parties prenantes, mais également une meilleure capacité d'action en matière de politique de lutte contre les changements climatiques (Lee et Meene 2012). Le plus grand défi du C40 est principalement reconnu au sein de l'articulation d'une politique à la fois globale et locale. Celle-ci désire notamment garder l'aspect innovant de la perspective de gouvernance proposée par l'institution et qui fait sa la force (Acuto, 2013). Avec cette position, que nous pourrions qualifier de « globale », les enjeux soulevés concernent la nécessité de se pencher sur ce nouveau processus dans un cadre réglementaire et légal, notamment en ce qui concerne les partenariats entre les entreprises, les organisations internationales et privées ainsi que les villes globales (Aust, 2015). Il faut prendre conscience que ce type d'organisation à double niveau peut créer des tensions en termes de gouvernance entre les divers niveaux de pouvoir politique. En effet, elle supprime en partie le pouvoir de négociation internationale des instances politiques normalement conçues pour coopérer à un niveau plus macro.

Il s'agit donc, à travers le « global », de concilier des enjeux globaux et locaux, c'est-à-dire une perspective « macro » et « micro » (Dictionnaires, 2018). La réglementation de cette nouvelle forme de politique est au cœur de la discussion régissant la dimension « globale » (Fraundorfer, 2017). Une définition du terme « global » nous est proposée par Chan :

« Drawing on this notion, “glocalization” involves connecting the locals with the global system. Therefore, I conceptualize “glocal” governance as the political arrangement, or vertical link, which links citizens to global public policy through local (municipal) governments. » (Chan, 2016, p. 142)

Les villes globales viennent donc perturber les lignes politiques et communicationnelles en matière de lutte contre les changements climatiques et construisent une image forte qui décentralise les modes de fonctionnement des négociations en matière de politique environnementale grâce à leur communication centrée sur des prises de décision au niveau local (Lee et Koski, 2014).

Le C40 n'est cependant pas exempt de critiques. Certains auteurs doutent de la capacité des villes à proposer quelque chose de nouveau en matière de politique climatique, reproduisant les rapports de pouvoir déséquilibrés et un mode de fonctionnement pyramidal et asymétrique similaires à ceux observés dans les précédentes organisations internationales (Acuto, 2013). Ce qui est remis en question est ici le caractère innovant du C40 comme cela est affiché au sein des communications de l'organisation. Elle serait mise à mal par les actuels partenaires de l'organisation. La place de certains acteurs privés politisés qui financent en grande partie le C40, notamment la Fondation Clinton, est aussi pointée du doigt face aux potentiels conflits d'intérêts (Aust, 2015)³. Le C40 mobilise une approche considérée par certains comme une vision urbaniste néo-libérale et « éconocratique » (Davidson et Gleeson, 2015). Les potentielles dérives régissant le fonctionnement et la philosophie politique d'institutions telles que le C40, met en lumière des villes de plus en plus reliées à la pratique d'une diplomatie internationale pouvant à terme entrer en conflit avec leur dimension de gouvernance première, c'est-à-dire la dimension locale (Aust, 2015). Les projets tactiques du C40 peuvent aussi entrer en conflit avec le modèle économique dans lequel ces mesures

³ Il est aussi intéressant de voir que la fondation "*Bloomberg philanthropies*" finance notamment les rapports méthodologiques des études du C40 ainsi que de la majorité des activités de l'organisation (Sofia Gonzales-Zuñiga et al., «*Opportunity 2030: Benefits of climate action in cities Methodologies*», éd. New Climate Institute (C40.org 2018).)

souhaitent être appliquées et plus généralement sur la focalisation du C40 sur la variable économique (Aust, 2015, p. 270).

Notre projet cherche à mieux comprendre les apports concrets du C40 à travers son orientation en lien avec les objectifs, la stratégie et les tactiques. La pertinence scientifique de la recherche s'inscrit dans la volonté d'apporter de nouveaux éléments de compréhension sur le C40 en lien avec la communication environnementale. Le C40 est une institution qui s'inscrit au sein des enjeux écologiques à travers sa mission, mais aussi sa communication et spécifiquement à travers la communication environnementale lorsqu'on observe la définition de celle-ci (Kane, 2016, p. 45). L'opportunité de mieux positionner le C40 au sein des théories d'une discipline récente représente un apport mutuel de résonance au sein de la communauté scientifique entre une discipline nouvelle et une institution encore plus récente qui met en avant sa différence. La recherche souhaite s'inscrire dans la continuité des travaux scientifiques déjà effectués et dans la volonté d'avoir une meilleure compréhension du monde qui nous entoure pour lutter contre les nombreuses problématiques climatiques que nous connaissons aujourd'hui. Nous cherchons également à apporter une nouvelle compréhension du champ d'études de la communication environnementale. L'identification de ces problématiques, notamment en matière de politique environnementale, est l'objet de la partie suivante.

1.3 Une critique de la politique environnementale actuelle

Les enjeux du changement climatique sont très fortement liés au champ de la communication environnementale. La communication environnementale se concentre spécifiquement sur la création de messages en lien avec les multiples défis climatiques (Burguet *et al.*, 2008, p. 2). Le manque d'efficacité des communications sur le thème de l'environnement forge l'un des principaux problèmes que nous connaissons dans l'application d'une politique climatique engagée et efficace. Malgré une sensibilisation

et une prise de conscience de plus en plus importantes de la part des divers acteurs et plus généralement de la société civile sur le sujet, nous ne pouvons que constater l'absence d'une politique d'action décisive à un niveau global. Le débat qui existe autour du caractère anthropologique des changements climatiques (notamment dans la sphère sociétale) est l'un des facteurs qui peuvent expliquer le manque d'efficacité dans la mise en place d'actions efficaces sur le plan politique (Fahy, 2018; John *et al.*, 2013; John *et al.*, 2016; Rice *et al.*, 2018). Il semble cependant nécessaire de noter que le manque de communication n'est peut-être pas la seule variable limitante comme l'expliquent Bulkeley et Betsill (2005). Les auteurs explorent à travers divers cas l'impact des villes en matière de développement durable autour du sujet de la durabilité urbaine et de la gouvernance environnementale globale. L'un des points forts de l'ouvrage est qu'il met en lumière la limite communicationnelle dans le sens où simplement communiquer sur les problèmes existants au niveau local n'entraînera pas forcément une réaction de la part des acteurs politiques ou sociaux afin d'influer un changement (Bulkeley et Betsill, 2005, p. 114). La communication est plutôt l'une des variables garantissant une partie d'un modèle politique local efficace au sein de la gouvernance environnementale. Il semble donc que simplement communiquer un problème et des pistes de solutions ne garantit pas forcément un engagement du public exposé aux messages.

Nous constatons tous les jours la dégradation progressive de notre environnement, et ce malgré les mesures et les actions mises en place par les diverses instances. Les nouvelles ne sont pas bonnes en matière de lutte contre les changements climatiques et nous sommes loin de la révolution sociétale promise il y a quelques années par les premiers événements politiques internationaux comme celui de la COP. Relativement au climat, les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montrent que nous sommes encore très loin du seuil de limitation du réchauffement de 2°C d'ici 2050 et encore plus des 1,5°C recommandés par le groupe d'experts dans le cinquième rapport d'évaluation de 2014 (GIEC, 2014). La détérioration des terres est de plus en plus importante et pourrait constituer l'un des

facteurs d'une sixième extinction de masse des espèces animales et végétales selon un rapport de la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) (Burnouf, 2018). En ce qui concerne les conséquences sociales des changements climatiques, les prévisions sont tout aussi pessimistes et la Banque mondiale prévoit dans son dernier rapport une explosion du nombre de déplacés climatiques d'ici le milieu du siècle, soit 143 millions de réfugiés originaires principalement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (Roger, 2018).

Une certaine acceptation des changements climatiques semble se créer dans les consciences et dans notre manière d'aborder la problématique environnementale. Dans le cadre même des actions qui sont adoptées, la place de mesures et de raisonnements de plus en plus tournés vers une adaptation aux changements climatiques est un des nombreux signes qui montre une certaine résignation face aux perturbations climatiques actuelles et futures (Greenhill *et al.*, 2018). Nous ne sommes donc plus dans une ère où il s'agit principalement d'atténuer les effets des changements climatiques, mais bien de s'adapter à ces changements. Deux solutions principales à la problématique environnementale ont été proposées : l'atténuation et l'adaptation (Damian, 2007; Pruneau *et al.*, 2009; Tubiana *et al.*, 2010). Ces notions sont apparues progressivement dans le cadre des divers rassemblements internationaux sur les changements climatiques, notamment depuis la convention-cadre de Rio en 1992, et se sont ensuite progressivement diffusées dans le champ social. Les premières mentions de ces deux notions peuvent être retracées au sein des premiers rapports du CCNUCC (Weikmans, 2016).

La politique d'atténuation concerne les mesures censées stabiliser et réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) (Revet, 2011). La substitution des modèles énergétiques polluants par des alternatives plus écologiques dans le secteur du transport, de l'agriculture, du bâtiment ou de l'industrie sont souvent identifiées comme des politiques d'atténuation (Ademe, 2016). Ce mode de pensée est le plus souvent porté au niveau national et gouvernemental. Cependant, le C40 semble principalement

se concentrer sur des mesures d'atténuation des changements climatiques (Lee et Koski, 2014).

L'adaptation consiste plutôt à limiter les impacts négatifs du changement climatique sur l'environnement et les populations en modifiant nos modes d'organisation, le lieu de nos activités ou encore nos techniques (Ademe, 2016). Dans une perspective sociale, il s'agit de préparer des mesures spécifiques d'adaptation pour les populations les plus vulnérables face aux modifications de notre climat. Elle s'inscrit dans une perspective plus sociale et est portée le plus souvent par les associations et les ONG. À titre d'exemple, la dernière édition de la conférence des parties (COP23) organisée à Bonn en Allemagne s'est notamment concentrée sur la protection financière des personnes les plus vulnérables aux changements climatiques par la mise en place d'une politique d'assurance pour les états insulaires (COP23, 2017). Le dernier rapport du GIEC recommande également d'allier des mesures d'atténuation et d'adaptation, tout en se concentrant principalement sur l'adaptation (IPCC, 2018a). La place de l'une ou l'autre de ces conceptions varie en fonction de la vision des enjeux climatiques de la part des divers acteurs (IPCC, 2018b). Certains auteurs se basent sur une mise en contexte des politiques publiques qui identifie les défis qui nuisent à la résolution des enjeux liés au changement climatique (Hecht, 2012, p. 20), nous en parlerons en détail dans la partie 2.3 de ce travail.

Au sein des instances de décision comme la COP, il semble y avoir une grande importance accordée à la communication. Toutefois, celle-ci semble être essentiellement orientée vers une logique de promotion, notamment à travers le marketing vert et les retombées en termes d'image de marque. La place de nombreux commanditaires et de nombreux partenaires peut rentrer dans cette logique de labélisation à travers la commandite de la COP et mettre au second plan la logique d'action, cachée derrière une communication très contrôlée (COP21, 2015). Certaines voix s'élèvent contre la présence de commanditaires à la COP qui ne sont pas reconnus pour leurs actions en matière de protection environnementale (CEO, 2015). De plus, d'autres critiques sont exprimées par des associations et divers acteurs politiques sur le

manque de transparence au sein des négociations de la COP. La communication mise en place semble dans ce cadre être détournée de sa logique première et exploitée non plus à des fins d'articulation et de sensibilisation, mais bien dans une logique extrêmement restreinte et principalement publicitaire dans son cadre officiel. Notre recherche s'inscrit dans une volonté de mieux comprendre des modèles de gouvernance, comme le C40, qui se présentent dans leur communication comme des alternatives au sein de leur système de fonctionnement institutionnel. Il est primordial de comprendre la place et le rôle de la communication dans la lutte contre les changements climatiques et d'explorer la cohérence qui existe entre les discours et les actes. Il est d'autant plus important de se focaliser sur cette cohérence lorsque des organisations comme le C40 se présentent en alternative et prétendent renouveler l'action climatique au sein d'un sujet ouvert à la diversité des opinions. La pertinence sociale de cette recherche passe donc aussi par une prise de conscience des pistes de solutions qui sont proposées autour de l'action climatique au-delà de la gouvernance globale par les États, notamment à travers le système gouvernance « glocal » des villes proposé par le C40. C'est à travers une meilleure compréhension des liens entre le C40 et la communication environnementale que nous souhaitons présenter dans la partie suivante la pertinence scientifique et communicationnelle du sujet.

1.4 La communication environnementale à travers le C40

Il est premièrement important de comprendre que les enjeux discutés au sein du champ d'études de la communication environnementale sont nombreux et permettent d'articuler sous un autre angle la pertinence scientifique du sujet. Il existe également une série d'acteurs centraux comme les politiques, les experts et les citoyens qui occupent une place prépondérante dans la réception et la diffusion de ses enjeux. D'autres acteurs comme les entreprises, les lobbys ou encore les ONG sont aussi à prendre en compte. Une intégration plus ou moins forte des citoyens au débat

démocratique est souvent ce qui différencie la sensibilité des chercheurs par rapport à la place de la communication, notamment à travers un modèle technocratique ou le modèle du débat public (Carey, 1987; Dewey, 1927; Kane, 2016; Klein, 2014; Lippmann, 1992). Nous en parlerons plus en détail au sein du chapitre consacré aux sensibilités théoriques des auteurs en communication environnementale.

Le débat autour de la perspective de gouvernance est le plus souvent articulé au sein d'un univers de recherche qui prend en considération des projets particuliers ancrés dans une perspective très locale. Cependant, il ne semble pas exister beaucoup de recherches articulant des enjeux de la communication environnementale tels que dans le cadre du C40. Donner une dimension double et articuler la communication environnementale sur une autre échelle, notamment à partir des instances de décisions et des acteurs « glocaux » (Chan, 2016), peut permettre l'élargissement du contexte de recherche du champ d'études de la communication environnementale.

Afin de comprendre comment se traduit cette nouvelle perspective, il est essentiel de nous pencher sur les travaux qui analysent le lien entre le C40 et la communication environnementale des organisations. Dans notre cas, cette communication concerne la place des villes membres du C40 et les relations internes à l'organisation (Lee, 2018). Les relations d'influence et de pouvoir sont ainsi mises en lumière de manière plus claire. Diverses figures illustrent les relations de socialisation, d'apprentissage et de collaboration entre les villes de l'organisation ayant participé à l'étude (Lee, 2018, p. 8)⁴. Ces figures permettent dans le même temps d'identifier la (dé)centralisation de chaque ville au sein du réseau, identifiant ainsi le niveau d'influence des divers acteurs urbains de l'organisation.

Ces relations montrent que le caractère central de la structure organisationnelle est relié au caractère prépondérant de certaines villes sur le système d'apprentissage et de collaboration dans un contexte de socialisation. Le terme de socialisation est utilisé ici pour désigner l'internalisation de normes dans un contexte institutionnel et de relations

⁴ Pour consulter les figures, se référer à Lee (2018).

internationales plutôt qu'un niveau individuel (Lee, 2018, p. 3). Plus une ville occupe une position centrale au sein de l'échiquier du C40, plus elle a de connexions et d'influences auprès des autres villes. Les villes les plus sociales sont aussi celles qui retirent le plus de bénéfices des politiques du C40 et observent déjà des politiques environnementales plus développées que les acteurs périphériques (Lee, 2018, p. 9). Des villes comme New York, Portland et Austin semblent les plus influentes lorsqu'on observe les résultats de l'étude en termes de socialisation (Lee, 2018, p. 7-8). Les villes favorisent plus les liens de socialisation entre elles selon les résultats de l'étude (Lee, 2018, p. 5). Pour le phénomène d'apprentissage, Portland, Barcelone et Chicago sont les plus avancées tandis que Portland, Copenhague et New York sont leaders en matière de collaboration au sein du mouvement (Lee, 2018, p. 7-8). L'auteur nous donne même quelques exemples de socialisation entre les acteurs du C40, notamment cette visite de certains.es représentants.es sur l'ancien dépotoir l'île de Nanji (Séoul-Corée du Sud) qui a été transformée en parc urbain. Des représentants.es d'autres villes comme celle de Sydney ont posé de nombreuses questions et ont choisi de s'associer avec la ville de Séoul à travers un mémorandum pour une meilleure gestion des déchets urbains (Lee, 2018, p. 5). Les conclusions de l'étude montrent que l'apprentissage des pratiques est plus facile pour les villes de l'organisation contrairement à la collaboration. Les liens de collaboration nécessitent plus de mises en commun alors que l'apprentissage est un processus plus unidirectionnel et contrôlable à mettre en place, ce qui favorise son application. De plus, Lee ajoute que les réseaux de gouvernance de villes tendent à avoir une approche descendante⁵ qui favorise les jeux de pouvoir aux dépens des processus de socialisation (Lee, 2018, p. 9).

Cette étude (Lee, 2018) nous permet d'observer en surface les jeux d'influences qui semblent exister et pourra nous servir afin de comparer les résultats de ce travail avec nos propres analyses de nature qualitatives en matière de communication. En clair, nous cherchons à voir si les communications du C40 sont cohérentes avec les modèles de

⁵ En Anglais une approche dite « Top-Down »

relations qui ont déjà été identifiés par la communauté scientifique comme les conclusions présentées ci-dessus ou si elles ont évolué.

Enfin, cette recherche permettra d'aborder un angle qui n'avait pas encore été exploré, notamment l'angle éthique face aux enjeux climatiques à travers l'analyse des messages qui sont communiqués au sein de l'organisation (Cox, 2007; Sauvé, 2005, 2009, 2014). La question éthique est un élément clé de la question environnementale et l'intégration de cette dimension nous semble essentielle pour mieux comprendre le lien entre la communication et les actions posées par le C40. Le but de cette recherche est aussi de présenter de manière générale un champ d'études encore récent et d'apporter des éléments de compréhension à travers les communications environnementales du C40. Nous allons maintenant articuler les questionnements et objectifs que nous souhaitons explorer dans le cadre de ce projet.

1.5 Question de recherche et sous-objectifs

Notre question de recherche principale se présente donc de cette manière :

Comment les dimensions des objectifs, de la stratégie et des tactiques guident la communication du C40 relativement aux enjeux climatiques ?

Nous essayerons de répondre à cette question de recherche principale à travers trois sous-objectifs.

Il s'agit tout d'abord de comprendre comment le C40 fait sens des défis climatiques à travers la vision de ses objectifs relatifs aux enjeux climatiques. Le but de ce premier sous-objectif est de voir comment les enjeux climatiques sont identifiés au sein de la notion liée aux défis climatiques. Cela nous permettra de voir également quelle vision de la gouvernance nous est proposée par le C40 à travers les éléments de communications des documents que nous allons analyser. Une exploration de la vision de gouvernance internationale de l'institution ainsi que des notions d'adaptation et d'atténuation au sein de celle-ci sera également au programme dans cet axe.

Le deuxième sous-objectif est de comprendre, en analysant la stratégie de gouvernance et de promotion du C40 au sein de la communication environnementale, quelle est la place des acteurs et des publics au sein de l'organisation. Nous chercherons à comprendre comment le C40 met en lumière la place des divers acteurs et des publics face aux enjeux climatiques. Ce sous-objectif permettra d'articuler les rapports de pouvoirs entre les villes du C40, la place des acteurs privés, des scientifiques et des citoyens dans les éléments de langage de l'organisation.

Enfin, le troisième sous-objectif consiste à dégager les dimensions éthiques concrètement appliquées par le C40 face aux enjeux climatiques à travers l'exploration des tactiques de l'organisation. Nous identifierons la perspective éthique de l'organisation à partir d'une exploration des mesures appliquées par le C40. Une analyse de la structure organisationnelle de l'organisation pourra potentiellement permettre de mieux comprendre certains éléments discursifs du C40 et de voir la cohérence éthique entre les objectifs de l'organisation, sa stratégie et les tactiques concrètement appliquées et communiquées pour y arriver.

1.6 Questionnement et sous-questionnements de la recherche

Nous nous concentrerons essentiellement ici sur la définition des concepts reliés à nos sous-questions de recherche. Il s'agit de faire le lien entre les objectifs de la recherche mis en avant ci-dessus et nos sous-questions. Nous avons déjà spécifié notre question de recherche et nos sous-objectifs. Nous allons mettre en avant certains éléments du cadre théorique que nous présenterons plus en détail dans la seconde partie. Notre question de recherche principale se définit comme telle :

Comment les dimensions des objectifs, de la stratégie et des tactiques guident la communication du C40 relativement aux enjeux climatiques ?

Notre question de recherche principale est reliée aux trois sous-questions de recherche suivantes :

Quelle vision des objectifs relatifs aux enjeux climatiques émerge de l'analyse des défis environnementaux identifiés par le C40 ? Nous essayerons de mettre en avant les objectifs principaux du C40 à partir d'une identification de la raison d'être de l'institution et de l'articulation de sa vision au sein de ces communications. Nous nous aiderons de théories qui articulent une vision des défis climatiques et l'identification des enjeux climatiques par l'institution (Hecht, 2012, p. 20). Les théories de Barber sur la vision de la gouvernance internationale seront également utiles pour répondre à cette sous-question (Barber, 2013b).

Notre deuxième sous question est la suivante : *Comment la stratégie de gouvernance et de promotion du C40 témoigne de la place des divers acteurs et des publics au sein du C40 ?* Afin de comprendre le positionnement discursif de l'organisation, nous analyserons le discours utilisé afin de comprendre si les communications du C40 se rapportent plus à un discours militant, institutionnel ou commercial (Burguet *et al.*, 2008). Nous tenterons d'articuler les rapports de pouvoir qui existent entre les villes du C40 avec l'aide des travaux de Lee sur les liens entre la socialisation, l'apprentissage et la collaboration dans l'organisation (Lee, 2018). Nous verrons également la place des experts, des politiques et des citoyens dans les instances de décision avec un modèle de construction des savoirs (Pouliot et Godbout, 2016)⁶.

Enfin, nous nous poserons une question concernant les tactiques concrètement appliquées au sein du C40. *Comment se traduisent en pratique et sur le plan éthique les tactiques du C40 face aux enjeux climatiques ?* À partir des travaux de Sauvé, nous verrons quels types d'éthique sont utilisés à travers l'analyse des tactiques appliquées par l'organisation (Sauvé, 2005, 2009). Nous souhaitons voir comment s'articulent des mesures locales à partir d'une dimension institutionnelle internationale. Nous explorerons à travers ces travaux la cohérence entre la direction voulue, la stratégie pour atteindre l'objectif principal du C40 définie précédemment par rapport aux

⁶ Voir Annexe A : Figure 1, (Chantal Pouliot et Julie Godbout, «Intégrer les sciences sociales à la formation scientifique», (Découvrir : Acfas, 2016)).

tactiques et mesures concrètes de l'organisation identifiées ici. Nous verrons concrètement de quelle manière la cohérence éthique s'articule dans cet axe (Sauvé, 2005, 2009).

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Compte tenu de leur place centrale au sein de notre travail, nous définirons en premier lieu les notions d'objectif, de stratégie et de tactique à partir de l'univers disciplinaire de la gestion (Guillou, 2015; Saint-Sernin, 2018). Nous définirons également la notion de stratégie dans le cadre d'une perspective constructiviste inspirée des travaux de Pierre Bourdieu (Dewerpe, 1996).

Le fait que la communication soit un champ d'étude que nous pourrions qualifier de multidisciplinaire nous oblige ensuite à définir la manière dont nous voyons la communication en tant que telle ; au travers des nombreuses définitions et théories présentées par les chercheurs. Nous ancrerons notre vision de la communication au sein de la dimension symbolique promue par Carey (1989) ainsi que de la communication environnementale (Carey, 1987, 1989; Dewey, 1927; Kane, 2016; Lippmann, 1992). Liées à ces élaborations théoriques, nous verrons un modèle de construction des savoirs, mais aussi un modèle théorique qui met en lumière les liens entre interaction, apprentissage et collaboration au sein du C40 (Lee, 2018; Pouliot et Godbout, 2016). Enfin, nous verrons dans cette sous-partie comment divers discours peuvent être articulés au sein de la communication environnementale à partir de la théorie du contrat de communication (Burguet *et al.*, 2008).

Nous ferons une revue des principales théories répertoriées sur la place de la communication dans l'adaptation aux changements climatiques. Cette exploration théorique nous permettra de mettre en avant les défis climatiques identifiés au sein de la littérature scientifique (Hecht, 2012).

L'analyse des communications du C40 à partir des théories de Barber nous invite fortement à mettre en avant les propos de l'auteur en ce qui concerne sa vision de la gouvernance mondiale (Barber, 2013b). Nous allons donc rendre compte dans cette partie des propos du chercheur par rapport au rôle des maires (actuels et futurs) au sein de la gouvernance mondiale, mais aussi la manière dont le C40 matérialise les théories de l'auteur au sein de ses propres communications.

Enfin, nous ferons une présentation de la dimension éthique à travers les diverses éthiques de l'environnement théorisées par la chercheuse Lucie Sauvé (Sauvé, 2005, 2009).

2.1 L'Objectif, la Stratégie, la Pratique : Des notions au cœur du projet, abordées sous l'angle constructiviste

Nos trois axes d'analyse se focaliseront sur un cadre structurel inspiré de théories de la gestion. Il différencie les notions d'objectif, de stratégie et de tactique au sein d'une organisation. Il est en fait important de comprendre que l'objectif englobe la stratégie qui, elle-même, englobe la pratique (Guillou, 2015; Saint-Sernin, 2018). Ces trois notions sont en fait comme des poupées russes et s'emboîtent de manière cohérente afin d'arriver à un tout cohérent et clair.

L'objectif désigne principalement l'idéal vers lequel nous souhaiterions tendre, une direction à long terme qui regroupe une vision et qui traduit le « vers où » d'une organisation. On peut aussi voir cette notion comme le « pourquoi » dans le sens où elle traduit les raisons d'existence d'une organisation, son essence. L'objectif doit

définir une orientation globale et principale qui définit ensuite les stratégies et tactiques à long terme.

La stratégie représente plus le « comment », c'est-à-dire une orientation générale qui permet d'accomplir les objectifs à long terme et reste cohérente avec la vision. On peut représenter la stratégie à partir d'un cadre temporellement défini, mesurable et réaliste. L'augmentation d'une part de marché ou l'amélioration de la rentabilité peuvent correspondre à une définition stratégique.

Enfin, la pratique représente les tactiques et actions concrètes qui sont entreprises afin de répondre aux orientations stratégiques, elle-même en lien avec l'objectif général et la vision. La tactique représente le « quoi », c'est-à-dire les mesures appliquées à chaque situation comme la création de contenu ou la mise en place d'un événement. La vision temporelle est ici beaucoup plus courte et représente le plus souvent des actions quotidiennes mises en place par les entreprises à travers des outils bien précis comme des campagnes de communications.

La stratégie occupe une place privilégiée au sein de ce travail et doit être approfondie sous l'angle constructiviste. Cet ancrage est essentiel dans la mise en place d'une vision précise des orientations dans ce mémoire. Étymologiquement, la notion de stratégie vient du grec *stratos* qui veut dire « armée » et *agein* qui signifie « conduire ». La notion de stratégie est au départ une notion purement militaire et prend un sens civil à travers l'introduction des notions de stratégies financières, industrielles ou encore communicationnelles (Larousse, 2018a). Elle est aujourd'hui exploitée plus largement dans le monde de la communication ou de la gestion comme nous avons pu le montrer ci-dessus.

Plusieurs définitions nous permettent d'éclaircir la manière dont nous voyons la stratégie. Premièrement, dans sa définition dans le contexte militaire (même si elle peut prendre un sens plus large), la stratégie est définie comme « l'Art de coordonner des actions, de manœuvrer habilement pour atteindre un but » (Larousse, 2018b). Cependant, cette définition nous semble trop générale pour notre travail et nous lui

préférons une vision à portée plus sociologique. Des auteurs comme Alain Dewerpe se sont penchés sur les travaux de Pierre Bourdieu. Dans le cadre de son travail réflexif, Dewerpe décrit ainsi la vision de Bourdieu :

« la « stratégie » est l'expression d'un programme ni-ni, entre subjectivisme et objectivisme, entre rationalité des acteurs et structure. Elle est ainsi contrainte, tant du côté du sujet que du mode, de la fin et de l'historicité de l'action, par des tensions qui, loin de la rendre caduque, rendent son emploi par les historiens d'autant plus fécond. » (Dewerpe, 1996, p. 14).

Cette dimension de la stratégie nous semble plus pertinente dans le sens où elle est mise en lumière sous une perspective constructiviste, approche épistémologique qui va structurer notre travail. Nous parlerons plus en détail du choix de l'approche constructiviste et de sa définition dans la partie méthodologique.

Les notions de subjectivité et d'objectivité nous semblent essentielles ici dans le sens où les documents que nous allons analyser fluctuent forcément entre les deux perspectives. Au sein de la stratégie de communication environnementale du C40, la diversité des acteurs venant des diverses régions du monde fait que l'institution aura à faire face à la rencontre « altéritaire » (Jodelet, 2005). Cette diversité aura forcément un impact sur la coordination des actions et l'atteinte d'un but commun qui conviendra à l'ensemble des acteurs. La stratégie est donc la mise en place d'actions communes, d'un vocabulaire commun, qui s'inspirent de certaines valeurs et normes liées par exemple à une culture, mais qui en même temps doivent aller plus loin que la vision limitée d'un seul système de valeur. La notion de stratégie doit donc dans le contexte du C40 être à la fois unique dans sa cohérence communicationnelle et diverse dans sa vision des pistes stratégiques offertes par la diversité des acteurs. L'articulation entre les notions stratégiques que sont l'action et la contrainte, liée notamment aux divergences des systèmes de cultures, de normes, de valeurs et d'éthiques, doit être mise en avant pour une meilleure compréhension de la communication environnementale et de la communication d'une manière générale.

2.2 Approche communicationnelle, notion de risque et théories de la communication environnementale

Avant d'aborder la communication environnementale, il est tout d'abord crucial de mettre en avant le fait que notre approche communicationnelle est forgée dans le courant interactionniste. Nous voyons la communication comme un rituel tel que conceptualisé par Carey (1989) qui prend en compte toute la dimension symbolique, mais surtout stratégique, de la communication et au-delà de la simple transmission du message :

« La communication [...] est un champ d'investigation et de recherche qui consiste dans le transfert de valeurs, d'attitudes, d'opinions et d'informations par l'entremise des individus, des groupes, des gouvernements et des technologies ainsi que l'étude de la structure des institutions responsables de promouvoir ou d'entraver de tels messages parmi et entre les nations et les cultures. [...] Plus important, cela inclut l'examen de significations mutuellement partagées qui rendent la communication possible. » (Mowlana, 1997, p. 207)

Cette définition de la communication est pertinente pour l'analyse des messages du C40 en tant qu'organisation responsable de se promouvoir à travers ses objectifs, sa stratégie et ses tactiques la problématique des changements climatiques. Elle nous permet également de comprendre quels sont les messages exprimés et les acteurs concernés dans le cadre d'analyse des communications de l'organisation sur ce sujet. Il est aussi important d'ancrer nos théories au sein du champ d'études de la communication environnementale afin de rester cohérent avec la réflexion communicationnelle voulue. Nous pouvons donner des exemples de concepts qui pourraient font partie de notre cadre d'analyse. Kane (2016) permet de se familiariser avec certaines théories ancrées dans la communication environnementale en exprimant une définition de ce champ communicationnel et en développant une réflexion globale,notamment sur la question du public et de la gouvernance de l'environnement.

La communication environnementale, dans son cadre idéal, se veut une approche interdisciplinaire qui fait place à la collaboration entre les experts, les décideurs politiques et les citoyens. La communication environnementale entretient ce lien entre les recherches scientifiques, le savoir expérientiel et les actions sur le terrain (Francisco et Vigneron, 1996). Il semble cependant intéressant de voir que certains auteurs critiquent le manque de collaboration au sein du cadre de gouvernance et les limites de la seule expertise scientifique. Ils souhaitent que soit privilégiée une forte collaboration sur la question climatique entre les chercheurs.es, les parties prenantes, les journalistes ou encore les communautés concernées dans l'analyse et la mise en place d'actions efficaces (Lindenfeld et Smith, 2014, p. 183). Le caractère interdisciplinaire que souhaite atteindre la communication environnementale ne semble pas facile à obtenir entre ces trois sphères à cause du manque de collaboration et de compréhension entre les différentes sphères institutionnelles.

La place des diverses sphères telles que le politique, l'expert et le citoyen nous semblent donc être un point important sur lequel il est pertinent de s'attarder. Carey (1987) a remis notamment en cause la technosphère, c'est-à-dire la perspective élitiste de la distribution du savoir et du pouvoir décisionnel. Il propose de rapprocher les divers publics du pouvoir décisionnel. Des chercheurs comme Lippmann (1992) défendent au contraire le rôle des experts et des politiques ainsi que le caractère occasionnel et général de la participation du public en opposition à des chercheurs comme Dewey (1927). Pour Lippmann, le rôle du public doit vraisemblablement rester occasionnel et général dans sa participation aux décisions, car ils n'ont pas assez de connaissances pour prendre des décisions éclairées. Dewey (1927) quant à lui dénonce et remet en cause l'aspect extrêmement technocratique d'une domination des débats par le monde scientifique et les groupes d'experts.

Cependant, le débat autour des enjeux climatiques engage des acteurs autrement plus variés que le public et les experts, comme les ONG ou encore les entreprises. Beck (1992) nous parle d'ailleurs de la création d'une nouvelle perspective de réflexion par

rapport au savoir scientifique et la remise en cause de son hégémonie sur la société dans un contexte de risque généralisé. Le risque est défini comme ceci par Beck:

« Risks may be defined as a systematic way of dealing with hazards and insecurities induced and introduced by modernization itself. Risks, as opposed to older dangers, are consequences which relate to the threatening force of modernization and its globalization of doubt. They are politically reflexive. »
(Beck, 1992, p. 21) .

Dans le contexte de notre travail, cela veut dire que le risque climatique prend une dimension plus large, en dehors du cercle institutionnel et scientifique. Il devient visible à travers la modernisation de la société et le processus de mondialisation qui traduit un risque climatique important. La réflexivité prend aussi en compte le changement des rôles au sein des rapports sociaux, notamment entre les hommes et les femmes, la technologie et la classe politique. Cette réflexivité remet en cause les fondements mêmes de la société fordiste, notamment la relation par rapport au savoir scientifique. Beck (1992) nous parle d'ailleurs de la création d'une nouvelle perspective de réflexion par rapport au savoir scientifique et la remise en cause de son hégémonie sur la société. L'état de grâce dans lequel se trouvaient le savoir scientifique et les expertises des chercheurs.es est révolu. Il n'est plus question de l'idéalisation de la science et du pouvoir incontesté des observations, expertises ou constatations scientifiques. Le savoir scientifique est maintenant remis en question à travers un espace public où la notion de risque prédomine, où la science devient une partie du risque. Elle n'est plus seulement une partie de la solution. Entre autres, l'hégémonie scientifique est contestée dorénavant par les ONG et les entreprises. L'individualisation de la société favorise pour l'auteur la mise en place en parallèle d'une individualisation de la connaissance où l'opinion de chaque partie prenante, aussi irrationnelle soit-elle, a voix au chapitre. Pour Beck, ces voix multiples sont dorénavant aussi puissantes que le savoir scientifique. L'effet social du risque n'est plus dépendant de l'expertise scientifique, mais de la perception de ce risque par les individus, même s'il peut être parfois minime

ou imaginaire. Dans cette société, chaque opinion est une partie de la vérité, notamment celle de la rationalité scientifique qui en est maintenant une opinion parmi les autres. La science n'a plus le monopole de la rationalité. La science est également vue comme responsable des problèmes environnementaux actuels et futurs, de plus elle est contestée par des non-experts au sein de l'espace public (Beck, 1992). La contestation de la pertinence des élaborations scientifiques se fait donc aussi par la remise en question des acteurs de cette sphère autour des enjeux environnementaux. L'individualisation du risque a créé sur le plan écologique une perte de la pensée sociale. Les problèmes sont vus à l'échelle personnelle, individuelle. La science a créé de nouvelles menaces, plus insidieuses, moins visibles, qui rendent la notion de risque à la fois plus abstraite, mais aussi dans un certain sens plus pesante. Le risque est invisible et parfois irréversible.

Beck déclare que le danger est devenu plus global, mais qu'il est en même temps moins perceptible du fait de la modernisation et de l'individualisation des mœurs. Compte tenu de ce caractère global, la société du risque est devenue une société de risque mondiale. Les travaux de Beck ont permis de faire le lien entre la modernisation de la société et les risques liés aux conséquences négatives de ces changements à travers l'apparition de nouveaux enjeux autour de la question sociale et environnementale (Nachi, 2019). Il parle de la question écologique et des conséquences de ces changements sur la construction de l'espace social. Le livre permet d'observer l'évolution de la question environnementale comme facteur de risque au sein de la société.

2.2.1 Théorie de la construction des savoirs à partir de modèles d'interaction

Des auteurs se sont notamment intéressés aux divers modèles pertinents pour analyser la place des divers acteurs dans le cadre de la construction des savoirs. Plusieurs auteurs se sont intéressés aux liens existant entre la communication du risque climatique et le rôle de divers publics à travers différents types de discours (Kane, 2016, p. 99). Pouliot et Godbout nous proposent dans leurs travaux trois modèles de construction du savoir

qui mettent en avant divers acteurs au sein de la construction des connaissances dans le cadre des débats publics (Pouliot et Godbout, 2016)⁷. Trois modèles de prise de décision nous sont présentés :

- Il y a tout d'abord le modèle du déficit qui met en lumière un discours éminemment technocratique où les experts sont les producteurs du savoir, ou le public n'a pas de place ni d'influence dans le processus de décision. Les experts « éduquent » le public à partir d'un discours unidirectionnel. Le public n'est pas considéré comme une entité possédant assez de connaissances afin de prendre une décision éclairée et est indifférencié, donc sans aucune distinction entre ces membres. Nous revenons ici au modèle technocratique (Lippmann, 1992) dont nous avons parlé dans la partie 2.1.

- Le deuxième modèle est celui du débat qui met en avant un discours bidirectionnel. Le public participe à l'enrichissement du débat, mais le savoir et les décisions sont finalement prises et produites par les experts. Les experts gardent donc toujours un rôle prédominant dans la construction et la production des savoirs. Le droit de parole peut mettre en lumière des opinions divergentes au sein du public. Ce modèle permet uniquement au citoyen de s'exprimer au sein de l'espace public et de faire valoir son opinion sans réel pouvoir décisionnel sur le choix final.

- Enfin, le troisième et dernier modèle est celui de la coproduction des savoirs. Il permet un discours également bidirectionnel, à la différence que les publics jouent un rôle beaucoup plus important au sein de la prise de décision. Les savoirs dits « profanes » et scientifiques sont mis en communs de manière égalitaire lors de la prise de décision. Le savoir scientifique n'est pas considéré comme un savoir supérieur à celui dit « profane ».⁸

⁷ Voir Annexe A : Figure 1

⁸ Il est aussi important de noter que les publics sont beaucoup plus différenciés au sein de ce modèle et permet l'identification des diverses opinions et des groupes concernés par la production du savoir correspondant, ce qui explique notre utilisation du terme au pluriel dans la mise en avant de cette troisième catégorie.

2.2.2 Interaction, apprentissage et collaboration au sein du C40, liens théoriques

Afin de mieux comprendre la stratégie de communication environnementale du C40, il nous semble utile de tenter de comprendre les interactions qui existent entre les villes membres de l'organisation à partir de travaux scientifiques existants. La partie suivante nous permettra de mettre en avant les modèles d'interactions déjà identifiés dans l'organisation.

Divers auteurs comme Lee se sont penchés sur le réseau du C40 en comparant les phénomènes de socialisation, l'apprentissage et de collaboration au sein de l'organisation sous l'angle qualitatif (Lee, 2018). Il est intéressant d'apprendre dans cette étude que l'organisation du C40 se différencie des autres réseaux de luttes contre les changements climatiques, car l'initiative a été lancée par les villes elles-mêmes et se compose principalement d'une petite équipe opérationnelle décentralisée (Lee, 2018, p. 2). La question de recherche de cette étude est la suivante : Avec qui les villes du C40 se rencontrent, recherchent de l'information et collaborent ? Pour l'auteur, la socialisation fait référence au processus d'internalisation des normes en contexte de relations internationales et d'un point de vue politico-étatique. L'apprentissage fait référence à la collecte de nouvelles informations à travers l'interaction qui change le comportement et les stratégies de communication. Enfin, la collaboration est définie comme le processus qui permet de faciliter et d'opérationnaliser des arrangements entre diverses organisations qui ne pourraient pas être résolus facilement par une seule et même organisation (Lee, 2018, p. 2).

Cette étude permet de mieux comprendre les relations formelles et informelles qui existent entre les différentes villes de l'organisation. Elle cherche à faire le lien entre la socialisation (les événements formels) et le processus d'apprentissage (la recherche d'information) et de collaboration (Lee, 2018, p. 6). Elle permet de voir les corrélations existantes entre l'importance des villes au sein du groupe et leur place au sein des processus d'apprentissage et de collaboration dans l'institution.

2.2.3 Le contrat de communication et dissonances discursives

La place de caractéristiques communes au sein des discours des documents étudiés peut être utile afin de mieux comprendre comment la sensibilisation aux enjeux climatiques au sein des villes est effectuée. Des auteurs se sont penchés sur la place des discours au sein de la communication environnementale et ont mis en lumière la place importante d'une diversité de discours en fonction des acteurs (médias, organisations, politiques, citoyens...) derrière l'apparent consensus affiché face aux enjeux climatiques (Burguet *et al.*, 2008). À Travers une analyse qualitative, les auteurs mettent en avant, au-delà de la reconnaissance de la problématique climatique, les spécificités du discours militant, institutionnel et commercial en différenciant les univers de référence, les spécificités énonciatives des autres acteurs ainsi que des citoyens et de leur rôle (Burguet *et al.*, 2008, p. 3). Une des théories du discours qui nous semble adéquate pour l'analyse des documents est celle du contrat de communication (Charaudeau, 1997; Ghiglione, 1986). Cette théorie montre qu'il existe une pluralité de discours au sein d'une diversité d'acteurs qui présentent en surface un objectif similaire :

« Le contrat de communication est pour ces chercheurs constitué d'un ensemble de règles influant sur la teneur des discours de communication (c'est-à-dire à la fois, ce qui est dit et comment cela est dit). Ces règles sont liées aux données de la situation de communication, principalement à l'identité du locuteur et de l'interlocuteur (leurs statuts respectifs et leur relation), à la thématique et à l'enjeu de la communication (la position qu'ils occupent par rapport à cette thématique et l'objectif de communication qui en découle), et aux éléments contextuels et matériels de la situation dans laquelle elle se déroule (type de média, etc.). Cette théorie nous invite à dépasser l'étiquette globalisante de « communication environnementale » pour envisager l'existence d'une pluralité de discours sur l'environnement. » (Burguet *et al.*, 2008, p. 2).

Trois types de discours sont identifiés par Burguet, notamment le discours militant, institutionnel et commercial (Burguet *et al.*, 2008, p. 3). Les caractéristiques des

discours sont liées à l'univers de référence, les spécificités énonciatives et la vision des autres acteurs et des citoyens ⁹.

- Le discours militant correspond à l'utilisation de la mobilisation citoyenne en politique et une action écologique globale comme univers de référence. Pour les spécificités énonciatives, le « nous » prend une place centrale, car il est l'élément fédérateur face à l'opposition. La vision des autres acteurs est souvent critique avec la remise en question des fondements de l'industrie et du commerce et par l'interpellation des acteurs politiques et citoyens.
- Le discours institutionnel fait référence à l'univers de l'information, de l'éducation citoyenne et de l'ancrage territorial. À travers une individualisation du discours, les spécificités énonciatives de ce discours se concentrent sur la localisation spatiale du problème et une faible implication de l'acteur discursif. La vision proposée est celle d'une collaboration entre les mondes de l'industrie, du commerce et du militantisme par l'incitation à l'action citoyenne.
- Enfin, le discours commercial fait référence à l'univers des techniques de gestion environnementale et de la consommation éthique. Les spécificités énonciatives sont liées à l'association du « nous » et du « vous » qui valorise l'individu et met en même temps l'acteur discursif au sein d'une forte implication. La vision des autres acteurs est celle d'une prise en compte des associations et des institutions à travers le partenariat et la responsabilisation des citoyens.

L'exploration du type de discours identifié ici nous permet de voir à quel contrat de communication semblent se lier à travers les éléments de notre corpus.

Ces réflexions théoriques serviront de base à de futurs critères d'analyse qui nous permettront de mieux comprendre les liens qui existent entre les objectifs, la stratégie et les tactiques au sein de l'organisation du C40. Dans ce cadre, nous souhaitons

⁹ Voir Annexe D : tableau 3 Annette Burguet, Pascal Marchand et Emmanuel Marty, «La communication environnementale : des discours de sensibilisation ?», dans *Actes du colloque CNRIUT* (Lyon : CNRS, 2008), 3.

observer la cohérence discursive qui existe au sein du C40 à travers son cadre international. La possibilité de substantialisation offerte est une opportunité d'ancrer plus précisément la communication environnementale au sein d'un discours et de répondre par conséquent à l'objectif d'une meilleure compréhension des orientations communicationnelles de l'organisation en rapport à ces actes. Comme cela a été dit dans la citation ci-dessus, l'étiquette globalisante de la communication environnementale n'est pas suffisante et c'est dans cet objectif que ce travail cherche à spécifier à son niveau le champ d'études de la communication environnementale.

2.3 Identification des défis environnementaux à travers les notions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques

Nous nous concentrerons dans cette partie sur le travail de Hecht intitulé « Les spécificités théoriques de la communication publique sur l'adaptation aux changements climatiques » (Hecht, 2012). Nous souhaitons tout d'abord rappeler que l'auteure nous parle dans son mémoire de deux manières historiques d'aborder la problématique environnementale à travers deux notions que sont l'atténuation et l'adaptation (Damian, 2007; Pruneau *et al.*, 2009; Tubiana *et al.*, 2010). Les notions d'atténuation et d'adaptation n'ont pas été créées par un.e auteur.e en particulier. On retrouve les traces d'une première définition des deux termes dans les premiers rapports du CCNUCC (Weikmans, 2016). Ils se sont démocratisés et ont été popularisés par les institutions internationales qui cherchaient une manière claire de distinguer les diverses perspectives d'action pour lutter contre les changements climatiques.

La politique d'atténuation est une politique décisionnelle censée stabiliser et réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) (Revet, 2011). Elle concerne par exemple la transition énergétique dans le secteur du transport, de l'agriculture, du bâtiment ou de l'industrie (Ademe, 2016). Les pratiques d'atténuations sont le plus souvent appliquées au niveau national et gouvernemental.

L'adaptation consiste plutôt à modifier nos modes d'organisation, ou encore l'organisation géographique de nos activités ainsi que nos pratiques (Ademe, 2016). Les mesures spécifiques d'adaptation concernent en général les populations les plus exposées face aux changements climatiques. Les mesures d'adaptation sont portées le plus souvent par les associations et les ONG mais aussi par les villes et les gouvernements.

La problématique de Hecht se base sur cette mise en contexte et l'identification de quatre grands défis qui nuisent à la résolution de la problématique environnementale : le manque de perceptibilité des changements climatiques, l'absence d'immédiateté de distance temporelle et géographique des phénomènes climatiques, des limites cognitives inhérentes au mode de vie et l'incertitude autour des effets détaillés de ces changements (Hecht, 2012, p. 20). Pour elle, une définition de ce champ d'études de la communication dans le cadre des changements climatiques doit faire partie intégrante de la solution dans sa capacité à sensibiliser efficacement les divers acteurs et à s'adapter en fonction des divers publics (entreprises, cultures...). Le problème a donc été l'identification actuelle du manque d'efficacité de transmission des effets et des mesures qui nuisent à l'avancement du débat sur l'enjeu environnemental.

Le manque de perceptibilité fait référence à l'incapacité de voir comment se concrétisent les changements climatiques. Notre perception de ces changements est biaisée par la méconnaissance des mécanismes précis de ces changements ou l'incapacité de prendre du recul afin de voir les tendances à plus long terme des modifications climatiques (Hecht, 2012, p. 22).

L'absence d'immédiateté liée à la distance temporelle et géographique fait référence au manque de conséquences directes des changements climatiques que nous ne percevons pas dans notre quotidien. Par ce que nous vivons dans un endroit où les phénomènes climatiques inhabituels sont plus rares ou encore que nous ne sommes pas touchés par les conséquences à long terme des modifications sur le climat, cet enjeu représente un défi dans la mise en place d'une politique climatique efficace et rapide. L'écart générationnel peut aussi être un des problèmes liés à ce défi climatique. Elle

est d'autant plus importante lorsque les conséquences des changements climatiques sont différées dans le temps dans certains territoires (Hecht, 2012, p. 24).

Les limites cognitives inhérentes au mode de vie font principalement référence à notre méconnaissance des mécanismes et des enjeux liés au changement climatique. Les nombreux acteurs et les multiples problématiques rendent le sujet complexe, ce qui représente un défi pour être efficace dans la résolution des enjeux liés au climat. Il y a à priori une méconnaissance des conséquences de nos actions et une incapacité à comprendre comment motiver les acteurs concernés à changer leurs habitudes pour un avenir durable. Les limites cognitives concernent enfin le manque de données numériques afin de comprendre les conséquences des changements climatiques sur notre quotidien (Hecht, 2012, p. 24).

Enfin, l'incertitude représente le caractère ambigu des discours qui se veulent plus ou moins alarmistes et dramatiques sur la gravité des changements climatiques qui s'opèrent. Derrière un certain consensus de surface dans le discours des acteurs institutionnels se cache une multiplicité d'intérêts individuels et personnels. La gravité des changements climatiques sur notre mode de vie et la part de responsabilités de chacun des acteurs dans ces modifications représentent les principaux points d'incertitudes qui rendent la mise en œuvre d'une politique climatique efficace difficile. Cette incertitude rend également la mise en place d'une action climatique claire difficilement faisable (Hecht, 2012, p. 25).

2.4 Barber ou une autre vision de la gouvernance internationale

Afin de mieux situer théoriquement ce que représente le C40 pour la gouvernance internationale, il nous semble important de prendre en compte les travaux de Barber qui reviennent plusieurs fois au sein des textes en lien avec l'organisation (Aust, 2015; Fraundorfer, 2017). Les travaux de Barber sur ce thème sont également présents au sein même des communications du C40 et sont repris comme l'objectif vers lequel doit

tendre l'institution à moyen terme (Watts, 2014). La vision de l'institution semble être en lien avec ce que propose l'auteur comme système de gouvernance. En effet, il est important de comprendre que l'ambition affichée par le regroupement des villes semble s'ancrer dans le cadre des travaux de Barber (2013b) et une nouvelle dynamique des pouvoirs. Dans son livre *If Mayors Ruled the World: Dysfunctional Nations, Rising Cities*, l'auteur critique la faillite de l'État dans sa capacité à gérer efficacement les politiques internationales. Il imagine une nouvelle dynamique au sein d'un parlement des maires qui deviendrait le nouveau lieu de prise de décisions face à un cadre étatique dysfonctionnel. L'auteur déclare que le design des institutions politiques que nous connaissons aujourd'hui n'est plus d'actualité : « The traditional nation-state perspective and the inter-national strategies it propagates have produced little more than aggravation, pessimism, and ultimately a sense of deep futility. »¹⁰ (Barber, 2013b, p. 317). La gouvernance nationale et internationale telle que nous la connaissons aujourd'hui n'aurait plus de raison d'être. Il propose dans la suite de ce nouveau modèle une critique des institutions internationales comme les Nations Unies. Leur impuissance motive selon Barber ce changement de paradigme. L'auteur propose de sortir du paradigme d'une gouvernance globale et de se tourner vers une gouvernance « glocal » afin de s'attaquer à des enjeux tels que le changement climatique, mais aussi la pauvreté, le terrorisme ou encore le trafic d'êtres humains. Pour Barber, le cadre « glocal » est un positionnement adapté à ces enjeux, faisant fi des problématiques de territoire et de souveraineté auxquelles font face les nations, problématique empêchant selon lui une gouvernance efficace et totalement démocratique. Déplacer la dynamique de gouvernance au sein des villes est pour lui le meilleur moyen de contrer ce problème. Elles représentent pour lui un cadre non partisan et apolitique qui permet une plus grande souplesse du cadre décisionnel dans

¹⁰ « La perspective traditionnelle de l'État-nation et la stratégie inter-nationale qu'elle propage n'a fait qu'aggraver un pessimisme ambiant, et ultimement un sentiment de profonde futilité. » [Notre traduction]

le milieu politique. Elles sont pour l'auteur le lieu de naissance de la civilisation et de la culture de l'espace public. C'est dans ce contexte que les personnes se voient et se déclarent comme citoyens. Vu que les maires sont les responsables de cet espace, il propose qu'ils prennent plus de places au sein de la gouvernance sur le plan mondial. Pour Barber, les maires sont des personnes pragmatiques, viennent en général du même lieu que la cité qu'elles gouvernent et génèrent plus de confiance de la part des habitants (Walters, 2013). Il cite le C40 afin de le mettre en avant en tant qu'exemple du modèle de gouvernance recherché sur le plan « glocal ». Barber est extrêmement optimiste par rapport à l'efficacité de la gouvernance de telles institutions. Son ouvrage présente certaines balises, notamment l'idée du parlement des maires qui permettrait selon lui de ménager une plus grande place aux villes sur la scène internationale. Ce parlement permettrait également d'instaurer une politique d'action et de transfert plus efficace sur le plan urbain (Barber, 2013a).

En résumé, Barber considère que nous vivons encore dans un monde de frontières sur le plan politique alors que les frontières ont déjà été abolies sur d'autres secteurs tels que l'économie, la santé, l'éducation ou même les conflits (Walters, 2013). Il souhaite abolir ces frontières et démocratiser la globalisation sur un plan urbain afin d'assurer la survie de la démocratie. Pour Barber, cette démocratie en péril et remise en question peut seulement renaître à travers les villes et le parlement des maires.

Il est cependant important d'apporter une certaine nuance aux propos de Barber et de noter la présence de critiques autour de sa vision de la gouvernance mondiale. En effet, certains lui reprochent de tomber dans le piège d'une vision trop idéaliste et idéalisée de la politique internationale, qui s'oriente notamment vers une perspective excessivement binaire (Aust, 2015). L'idée de Barber reste trop générale et simpliste à l'égard du champ des relations internationales : il y aurait d'un côté les États-nations devenus dysfonctionnels et de l'autre les villes en tant que seule alternative de gouvernance (Aust, 2015, p. 261). La réalité serait beaucoup plus nuancée et la faillite de l'État-nation beaucoup moins catastrophique et exacerbée en comparaison aux propos de Barber (Aust, 2015, p. 265-266). De plus, ce nouveau modèle de

gouvernance n'enlèverait en rien les enjeux de pouvoir et de verticalité qui pourraient exister entre les différentes villes, notamment dans les choix stratégiques et d'influence en matière de prise de décision politique au sein du C40.

Des auteurs comme Durand Folco (2017) ne voient pas forcément d'un bon œil la vision de Barber d'une gouvernance « globale ». Dans son livre, Durand Folco nous parle de la perspective des villes et des municipalités comme nouveau paradigme de gouvernance. La municipalité, à travers un modèle de coopération sociale, doit permettre de dépasser les limites du modèle capitaliste et renforcer la participation citoyenne. Le modèle capitaliste que nous connaissons aujourd'hui ne serait plus pertinent. Il est créateur d'inégalités entre une élite et les autres classes sociales, mais est aussi le véhicule d'une pression à la croissance qui n'est pas compatible avec un modèle durable (Folco, 2017, p. 35). Nous verrons que cette vision propose une nouvelle avenue de gouvernance encore différente de celle du C40 lors de la discussion. En clair, une autre littérature existe sur la gouvernance transnationale. Elle met de l'avant d'une manière plus mesurée l'émergence des villes et de leurs réseaux dans la gouvernance climatique. Nous faisons par exemple référence au texte de Bulkeley et Betsill sur la gouvernance des villes en matière d'environnement et de durabilité urbaine (Bulkeley et Betsill, 2005). On observe dans cet ouvrage les forces et les faiblesses des politiques locales mises en place, notamment à travers la collaboration avec la *Cities for Climate protection* (Nations-Unies, 2018), créée en 1990. Certaines collaborations avec la CCP ont été plus fructueuses que d'autres et montrent qu'une politique uniquement locale présente des limites. Que ce soit en matière de volonté politique, de pouvoir de gouvernance ou tout simplement de l'intérêt attribué à ces enjeux, un grand nombre de facteurs internes et externes influent sur l'efficacité des politiques mises en place par les villes afin de protéger l'environnement. Les trois domaines qui ont été identifiés afin de rendre une ville plus durable concernent le secteur du bâtiment (faire des bâtiments plus durables, mieux isolés et au sein d'un espace plus compact à travers le *new urbanism*), le secteur des transports (mieux

desservir certains lieux avec une flotte d'engins propulsés par des énergies durables), ou encore l'utilisation d'énergies vertes (focalisation sur les énergies renouvelables). Cependant il existe une limite liée à la capacité des villes dans leur pouvoir décisionnel. Les limites sont souvent la cause de pouvoirs de gouvernance externes. En effet, au sein de ces trois enjeux, certaines décisions sont prises au niveau national et empêchent une politique locale. Les politiques nationales conservatrices ou progressistes définissent le plus souvent l'allocation des ressources budgétaire et un programme politique général que les villes doivent suivre. De plus, au-delà de la simple variable écologique et de protection de l'environnement, la variable économique (ainsi que la variable des bénéfices sociaux, mais surtout économiques) prend une place primordiale dans la mise en place de décisions de protection de l'environnement, quel que soit le niveau de gouvernance. La variable environnementale peut en fait devenir secondaire dans la promotion des politiques de ville urbaine durable (Bulkeley et Betsill, 2005, p. 76-79). Plusieurs barrières freinent la mise en place d'une limitation du changement climatique dans l'environnement urbain : La dépendance par rapport au savoir de quelques individus, le manque de pouvoir au niveau local, la focalisation sur des mesures à court terme et internes (c'est-à-dire au sein de l'administration), la dépendance à des fonds externes, le manque de ressources pour mettre en place des mesures à grande échelle, le manque d'influence dans le secteur énergétique et du bâtiment, la compétition entre les départements pour mettre en place un même service et enfin la contradiction entre les différents objectifs d'un même conseil municipal peuvent faire partie des limites de la gouvernance locale (Bulkeley et Betsill, 2005, p. 118).

On le voit ici, le modèle local présente donc des limites. Pour les auteurs, il s'agit de trouver un juste milieu entre une politique locale, nationale et transnationale. La politique au niveau « glocal » est proposée comme alternative. Il semble que cinq facteurs clés ressortent afin de garantir une politique urbaine durable et efficace : La présence d'individus engagés et motivés, la présence suffisante de fonds, un pouvoir suffisant au sein des institutions locales, la mise en place d'une compréhension claire

et précise des problématiques et enfin une volonté politique forte de s'attaquer à ces enjeux (Bulkeley et Betsill, 2005, p. 184). Même si ce livre ne nous parle pas directement du C40, il donne un éclairage sur le sujet des villes en lien avec le développement durable et présente une diversité de cas qui nous montre qu'il n'existe pas une méthode reproductible et universelle afin de régler les enjeux de la gouvernance environnementale au sein des villes. L'efficacité du CCP semble extrêmement variable en fonction de la ville et montre qu'il n'existe pas un cas universel, mais une multitude de cas particuliers sur le plan urbain (Bulkeley et Betsill, 2005, p. 171).

Ce deuxième texte nous montre finalement un discours plus mesuré que celui de Barber et permet d'aborder la perspective « globale » sous un angle peut-être moins idéologique et plus mesuré.

2.5 L'éthique en communication environnementale et la typologie des éthiques de l'environnement

L'éthique est une dimension centrale de notre travail sur l'analyse du C40. La notion d'éthique est primordiale dans le sens où elle nous permet d'articuler la vision de l'institution en matière de politique environnementale. L'éthique s'inscrit dans une articulation de la cohérence de l'organisation, à la fois dans ses objectifs, sa stratégie et ses tactiques. Le discours qui est prononcé et les communications transmises par le C40 doivent correspondre aux mesures qui sont effectivement appliquées par celui-ci si elles s'effectuent dans un cadre éthique. L'éthique a de multiples définitions. C'est une notion qui fait partie du cadre intrinsèque de la recherche. Une première définition est celle d'Habermas et de son éthique philosophique :

« ... qui, dans le langage d'Habermas, se rapportent aux choix axiologiques préférentiels de chacun, choix fondamentalement subjectifs. La morale correspond à une perspective universaliste, dépassant les bornes de toute culture

donnée, alors que l'éthique, au sens étroit du terme, ne concerne pas entièrement le questionnement rationnel [...] l'éthique correspond, dans le langage strictement habermassien, davantage aux choix de valeur subjectifs de la vie concrète, aux composantes axiologiques existentielles, qu'aux perspectives universalistes... » (Russ et Leguil, 2012, p. 25).

Cette définition de l'éthique par Habermas nous semble pertinente, car elle différencie bien les notions de morale et d'éthique et permet de voir comment ces deux objets sont en lien avec une perspective plus objective (morale) ou subjective (éthique). Une institution telle que le C40 se construit donc selon cette définition sa propre perception de l'éthique et sa vision de la « bonne » politique environnementale à mettre en place. Cependant, cette définition nous semble incomplète afin de présenter les diverses perspectives éthiques de notre travail et présente une dimension individualiste qui ne correspond pas à notre objet de recherche. La perspective habermasienne est donc à relativiser pour l'analyse du C40. Compte tenu de la perspective réflexive de ce mémoire, la dimension éthique dans un cadre institutionnel est mieux appropriée.

Dans son travail, Gárate-Martínez (2003) nous parle de la lutte pour la mise en place des règles éthiques au sein des institutions à travers les désirs personnels et individuels de chacun des acteurs. Cela se fait notamment à travers le transfert de cette subjectivité dans un territoire plus neutre (du « je » au « ce »). L'éthique est donc au départ une lutte individuelle, un caractère instituant au sein de l'entreprise et non pas une tâche. L'éthique de l'institution est une valeur centrale, fondamentale, dont elle ne peut se départir afin de définir la limite entre son monde et le lieu autre :

« Le lieu autre est ce qui vient se heurter à la rondeur institutionnelle. Ses formes sont à mettre en œuvre et en question. L'éthique ne remplace pas la morale pratique, même si elle ne peut sortir que de l'expérience. Il n'est de véritable éthique que celle qui peut se traduire en une morale pratique. » (Gárate-Martínez, 2003, p. 50)

Les deux précédentes définitions de l'éthique correspondent à nos objectifs de recherche. Dans le cadre du C40, nous avons mis en lumière cette propension à l'altérité

à travers les cultures, normes et valeurs de chacun. À la vue de ces divergences, diverses conceptions de l'éthique peuvent donc émerger au sein de l'organisation. Elles entrent en conflit lorsqu'il s'agit d'institutionnaliser l'éthique dans un cadre plus vaste comme le C40 qui se veut un mouvement inclusif.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question de l'éthique en rapport avec l'environnement et des travaux ont été effectués en ce sens. Un défenseur de la dimension éthique au sein de la communication environnementale est Cox (2007). Il voit la communication environnementale comme une discipline de crise qui doit laisser de côté l'aspect utilitariste des représentations environnementales. L'auteur propose une série de suggestions et d'orientations symboliques qui limiterait cet aspect utilitariste et permettrait à la communication environnementale de répondre de manière appropriée et spécifique aux besoins sociaux et naturels qu'engendrent les changements climatiques. Elle doit s'inscrire dans une perspective de conscientisation et d'éducation à partir d'une dynamique symbolique qui met en avant la dimension pragmatique et constitutive de la communication¹¹. Cette vision de Cox s'inscrit dans notre volonté de voir la communication environnementale comme le vecteur de la politique d'action dont les institutions ont besoin afin de pouvoir lutter efficacement contre les changements climatiques. L'auteur est également ancré dans la vision interactionniste de la communication et défend la notion de dissensus¹² comme moteur au sein de la communication. Il existe pour un même phénomène diverses

¹¹ Par la dimension pragmatique et constitutive, Cox veut en fait mettre en lumière l'importance des fondements d'une théorie de la communication ancrée autour d'une réflexivité permanente de la part du/de la chercheur.e au sein du champ d'études. L'auteur met en lumière la place de la subjectivité dans les réflexions autour d'une théorie de la communication et cherche à mettre en lumière une vision globale du champ d'études qui limiterait la manipulation de sa définition et favoriserait donc l'éthique. Il présente quatre postulats de fonctionnement de la communication environnementale. Il articule à travers ceux-ci certains principes de logique qui jette pour lui les bases d'un ancrage logique de la discipline. Pour plus de renseignements en lien avec la communication environnementale, nous nous reportons à l'article de Cox sur la place des représentations sociales et symboliques de la notion d'environnement ainsi que ses réflexions par rapport à ces représentations (Robert Cox, «Nature's "crisis Disciplines" : Does environmental Communication Have an Ethical Duty ?», dans *Environmental Communication : A Journal of Nature and Culture* (2007)).

¹² Le dissensus « Exprime une manière différente de voir, de ressentir ou de juger les choses entre deux personnes. » L'internaute, «Définition Dissensus», (2018).

interprétations contradictoires de la nature que ce soit entre les citoyens, les ONG, les scientifiques, les industriels, les groupes anti-environnementaux, les médias ou encore les fonctionnaires... amenant ainsi de vrais conflits dans les arènes publiques entre les diverses interprétations (Cox, 2010).

Cependant, cette articulation de l'éthique au sein de la communication environnementale doit être limitée dans ce travail compte tenu du nombre déjà important des univers théoriques abordés et du caractère très large de cette notion. Nous tenons à préciser dès maintenant que nous voyons cette notion à l'échelle institutionnelle et non pas à l'échelle de l'individu. L'éthique est ici pensée dans sa dimension collective et prend un sens plus large qui vient renforcer une perspective qui va au-delà de la perspective réflexive individuelle en réfléchissant sur la notion même de l'éthique de l'environnement dans le cadre d'une institution comme le C40.

Pour cette raison, nous ne nous focaliserons que sur la dimension environnementale et collective de l'éthique. Nous le ferons à partir des travaux de Lucie Sauvé qui articule le rapport entre l'éthique et l'environnement à travers l'identification de la diversité de propositions éthiques en matière d'environnement. En effet, Lucie Sauvé met en lumière plus de quinze propositions éthiques au sein de divers travaux qui présentent les auteurs fondateurs, la vision environnementale et les valeurs exprimées de chaque proposition (Sauvé, 2009, p. 152). L'utilité d'un tel travail au sein de notre projet est de pouvoir articuler une conception éthique claire et observer la cohérence des divers types d'éthiques utilisés par le C40.

Nous exposerons ici succinctement quelques types d'éthique identifiés par l'auteure afin d'analyser les divers axes comprenant les objectifs, les stratégies et les tactiques du C40. Nous en présenterons sept :

Un premier type d'éthique que nous souhaitons présenter ici est celui de la responsabilité (ou éthique du futur). Elle a été promue par Hans Jonas (1998) qui veut associer la responsabilité environnementale d'aujourd'hui avec une prise de conscience des implications par rapport aux générations futures. Les actes sont donc pensés en fonction de cette prise de conscience intergénérationnelle ou encore le legs et le partage

des ressources planétaires avec nos descendants. C'est donc une responsabilité de savoir, d'être et d'agir à travers une vision à long terme (Sauvé, 2005, p. 9-10).

L'éthique post-moderne est le deuxième type d'éthique que nous souhaitons explorer. Cette éthique post-moderne correspond à une vision de la postmodernité à travers une perspective où les notions d'humilité, d'austérité, d'espoir, de dignité, d'harmonie de la vie sociale et de sens de la communauté sont privilégiées. Ces notions ont été déclarées par certains auteurs comme dévalorisées par une certaine élite déconnectée de la réalité sociale. Ces notions sont cependant appliquées par une majorité silencieuse. Elles doivent donc être mieux diffusées et remises au centre du modèle de société durable post-moderne (Prakash, 1998; Sauvé, 2005, p. 11).

Un troisième type d'éthique que nous souhaitons présenter est l'éthique de la communauté biotique ou « Land Ethic ». Cette vision a été mise en lumière principalement par Aldo Leopold (1940) qui parle de l'importance de l'ancrage dans notre propre territoire ou milieu de vie ainsi que de notre responsabilité à l'égard de notre sphère de proximité. Cette éthique est identifiée comme écocentrique. Cela veut dire que la coopération sociale est essentielle dans ce type d'éthique de l'environnement et implique un devoir moral de respect des autres membres de la communauté. L'importance du contexte et de la communauté d'appartenance est ici vue comme un élément primordial dans le développement de cette éthique (Sauvé, 2005, p. 6).

L'éthique liée à l'éco-civisme est encore une autre perspective. Elle n'est pas issue d'un.e auteur.e en particulier, mais d'un pragmatisme social qui se décline au sein de l'espace public à travers une vision de l'environnement qui a pour objet les pratiques citoyennes sur le plan individuel. Elle se décline le plus souvent à l'échelle locale par l'optimisation des rapports des divers groupes sociaux à l'environnement (Sauvé, 2009, p. 152). C'est à partir de l'individualisation de la responsabilité citoyenne et les droits et devoirs moraux des citoyens qu'elle se décline. « L'éco-civisme s'appuie sur un code d'éthique à l'égard de l'environnement, et se traduit dans des comportements socialement valorisés » (Villemagne, 2002, p. 37).

Focalisons-nous maintenant sur l'éco-citoyenneté qui se rapproche de la précédente perspective éthique présentée ci-dessus. Promue par Joël de Rosnay (1994), elle se focalise sur le plan collectif. Elle se décline le plus souvent à l'échelle locale par l'optimisation des rapports des divers groupes sociaux à l'environnement et une réflexion sur la notion de citoyenneté (Sauvé, 2009, p. 152). Il faut donc prendre cette notion dans un sens plus large dans le cadre de son échelle d'application.

Ensuite, l'éco-féminisme a été promu par de nombreux auteurs depuis les dernières décennies et se focalise sur une dimension politique et d'engagement social qui prend en compte l'impact de l'inégalité des rapports entre les hommes et les femmes ainsi que les groupes ethniques face aux changements climatiques. La conception des relations de domination est vue comme l'une des problématiques liées à la crise environnementale actuelle et qui doit être dénoncée et critiquée. Le rapport à l'environnement doit être un rapport d'égalité et être vu comme une maison de vie qui doit être partagée et aménagée de la manière la plus juste possible (D'Eaubonne, 1974; Des Jardins, 1995; Sauvé, 2005, p. 7).

Un dernier type d'éthique de l'environnement que nous souhaitons explorer est celle de la durabilité. Cette vision se décline principalement au sein des institutions internationales comme l'ONU qui voient l'environnement comme un ensemble des ressources à gérer afin de garantir le développement économique ainsi qu'une équité intergénérationnelle. Nous pourrions décrire cette vision comme plus pragmatique par rapport à celles présentées précédemment. Elle se base sur les trois piliers du développement durable que sont l'écologie, le social et l'économie (Sauvé, 2009, p. 153; Vigneron, 2017).

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Dans cette partie, nous présenterons tout d'abord notre approche épistémologique constructiviste. Nous expliquerons le choix de cette approche ainsi que la pertinence de son ancrage au sein du domaine de la communication environnementale.

La deuxième partie sera une discussion par rapport à notre approche méthodologique et au choix de la méthode de l'analyse de contenu. Nous ferons une présentation des trois axes correspondants respectivement aux objectifs, à la stratégie et aux tactiques du C40 par rapport aux orientations de l'institution relativement aux enjeux climatiques.

La partie suivante sera une présentation de notre grille d'analyse structurée selon les trois axes ainsi que des éléments analysés au sein de ceux-ci comme les divers types d'éthique étudiés dans chaque partie ou l'objectif à atteindre au sein de l'axe étudié.

3.1 Approche épistémologique constructiviste

Dans le cadre de notre travail, nous avons retenu une épistémologique constructiviste qui tire son origine de « la théorie issue de Kant selon laquelle la connaissance des

phénomènes résulte d'une construction effectuée par le sujet » (Besnier, 2011)¹³. Autrement dit, nous construisons notre savoir à partir de nos schèmes mentaux et de nos savoirs tacites ancrés en nous avec le temps, ce qui fait que nous n'avons jamais vraiment accès au réel dans le cadre de notre interprétation des choses et des phénomènes qui nous entourent (Gingras, Y., 2018). L'accès au « réel » (ou du moins ce qui nous semble être le réel) passe par l'interprétation subjective de notre rapport aux choses à travers des éléments tangibles, objectifs et concrets auxquels nous sommes confrontées quotidiennement. Notre rapport au monde qui nous entoure est donc une construction ni totalement subjective ni totalement objective. Cette construction se forge à partir de nos interactions et de notre interprétation d'éléments concrets. Ces deux notions sont liées à un cadre intersubjectif et elles sont exprimées, mais aussi élaborées, par des acteurs à partir de leurs actions et relations antérieures (Dubar, 2018). Parmi les grands penseurs du constructivisme figurent Jean Piaget (Gréco, 2019; Piaget et Inhelder, 1966), Pierre Bourdieu (1987), Jean Michel-Besnier (2011), Kant (1781) ou encore Peter Berger et Thomas Luckmann (Berger et Luckmann, 1966) qui ont posé les bases d'une sociologie de la connaissance. La sociologie de la connaissance porte sur la dialectique entre l'intériorisation du monde tel que nous le vivons et l'expression de connaissances tacites qui permettent de nous ajuster en fonction des contextes. Piaget et Bourdieu théorisent la place des schèmes qui construisent les habitus sociaux et les comportements réadaptés à des cadres de situations reproductibles (Dubar, 2018). La pensée constructiviste s'oppose au rationalisme et au réalisme. Elle s'oppose par ailleurs aux approches objectives comme le positivisme, ancré dans la capacité du chercheur à adopter une approche totalement externe aux objets de ce monde et à trouver des résultats détachés des présuppositions subjectives.

¹³ Voir la définition du constructivisme dans le glossaire de la référence suivante : J.M. Besnier, *Les théories de la connaissance: « Que sais-je ? »* n° 3752, (: Presses universitaires de France, 2011).

L'approche constructiviste nous semble cohérente avec une stratégie de recherche comme l'analyse de contenu. Le débat sur les enjeux du changement climatique est un débat composé de points de vue divers et multiples ce qui fait que chacun en fait sens d'une manière différente et à travers une réalité construite à la fois par la dimension objective (les faits présentés à travers le consensus scientifique) et subjective (la culture, les interactions et le vécu personnel). Il y a une part importante de construction sociale, provenant de la culture de chacun et des réalités sociales propres, qui fait que nos constructions et connaissances de la problématique écologique ne se forment jamais de la même manière, du fait de la diversité du vécu culturel et social de l'enjeu. Le C40 dans sa construction institutionnelle ne fait pas exception dans l'exacerbation de ces divergences. Ce sont notamment ces divergences qui informent les divers types d'éthique de l'environnement que nous avons présentés dans la section précédente. Même si l'objectif final de protection est le même, les moyens pour y arriver peuvent être représentés d'une manière bien différente en fonction des acteurs.

La place de la dimension intersubjective et identitaire liée à la notion d'écologie n'est pas à négliger. Certains auteurs comme Tomashow se focalisent sur l'expression de ces particularités intersubjectives à travers l'identité écologique. L'identité écologique s'exprime pour lui ainsi : « Ecological identity refers to all the different ways people connect themselves in relationship to the earth as manifested in personality, values, actions, and sense of self. » (Tomashow, 1995, p. 3). Cela n'empêche pas l'auteur d'observer à travers les différentes cultures la reproduction d'un schème mental suivant une logique similaire, notamment en ce qui concerne la vision de la nature durant la période de l'enfance et la perte des espaces naturels liés à cette enfance. Il existerait donc une infinité d'opinions, propre à la construction de chaque individu et de chaque culture, normes et valeurs en matière d'écologie (Kvidal-Røvik, 2018, p. 795-796).

Au sein de la perspective constructiviste, il est légitime de faire mention du cadre intersubjectif afin de mieux comprendre ce qui lie les enjeux de la communication environnementale à une perspective constructiviste. Notre corpus sera donc analysé sous cet angle épistémologique constructiviste et à travers cette articulation entre la

dimension objective et subjective des stratégies au sein du domaine de la communication environnementale pour montrer la dimension symbolique du savoir communicationnel.

3.2 Méthode et échantillonnage : Analyse de contenu

De nombreuses méthodes d'analyse peuvent être utilisées dans la recherche. En recherche qualitative, il existe de nombreuses possibilités comme l'entrevue, l'observation de terrain, le récit de vie ou encore l'analyse de textes (Mongeau, 2011, p. 82). Compte tenu de notre question de recherche et de nos objectifs (parvenir à une compréhension des intentions d'orientations du C40 à travers sa communication), notre choix s'est porté vers l'analyse de contenu. L'analyse de contenu est une méthode très utilisée depuis 1950 en sciences et consiste en :

« Un ensemble d'instruments méthodologiques de plus en plus raffinés et en constante amélioration s'appliquant à des « discours » (contenus et contenants) extrêmement diversifiés. [...] En tant qu'effort d'interprétation, l'analyse de contenu se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité. » (Bardin, 2013, p. 13-14)

Dans le contexte d'une démarche qualitative, le choix de l'échantillon est le plus souvent intentionnel et se fait auprès d'unités que nous considérons pertinentes et représentatives en tant que chercheur.eure afin de répondre aux questionnements et objectifs de la recherche (Mongeau, 2011, p. 90). Nous avons sélectionné des éléments textuels qui proviennent de l'organisation du C40 et que nous jugeons pertinents afin de les analyser. Nous analysons au sein de notre corpus les éléments de connaissance existants (ce que l'on sait) pour en produire, à la suite de leur analyse, une nouvelle interprétation et un savoir recherché afin d'améliorer la compréhension d'un sujet ou d'en proposer une nouvelle perspective (découvrir ce que l'on ne sait pas) (Gingras, F.-P., 2003).

Notre grille d'analyse sera composée de trois axes bien délimités qui exploreront à la fois les objectifs, la stratégie et les tactiques du C40 par l'analyse des communications et de la dimension éthique au sein de la partie liée aux tactiques.

Concernant la constitution de notre corpus, nous nous sommes notamment concentrés sur de récents documents et rapports du C40 relatifs à son plan d'action et à sa stratégie future, notamment en ce qui concerne les ambitions actuelles et futures de l'institution, les avantages des plans d'action ou l'impact en matière de lutte contre les changements climatiques. Dans notre analyse, nous avons fait le choix de retenir douze documents différents qui permettent de donner une vision globale des orientations communicationnelles du C40. La majorité des documents ont été choisis pour leur caractère récent et parce qu'ils reflètent logiquement les principales priorités affichées par l'organisation, traduisant ainsi les dernières orientations que souhaite prendre le C40. À partir de ceux-ci, nous pouvons observer la cohérence des ambitions affichées par le C40, mais aussi les actions concrètement mises en place par celle-ci. 12 documents répartis en trois catégories constituent notre corpus, soit 10 rapports, une déclaration d'engagement et un communiqué de presse¹⁴. Les documents sont analysés à partir des occurrences entre le contenu du corpus et les définitions données aux axes de l'objectif, de la stratégie et des tactiques. Par conséquent un même document peut être utilisé à la fois pour expliquer les objectifs, la stratégie ou les tactiques communicationnelles du C40.

Le premier type de document que nous analyserons dans notre travail est constitué de rapports du C40. Il y a 10 documents que nous considérons être des documents pertinents qui présentent à la fois la vision actuelle et future de l'organisation en matière d'objectifs, la stratégie mise en place sur le plan global ainsi que des données précises qui guident la mise en place de mesures concrètes ou encore la récolte de données. Les documents analysés sont les suivants : « Benefits of Climate Action : Piloting a global Approach to Measurement » (C40, 2016a) ; « It's Not Where You're From, It's Where

¹⁴ Voir Annexe E

You're At » (Watts, 2014) ; « Focused acceleration : A strategic approach to climate action in cities to 2030 » (C40, 2017) ; « Unlocking Climate Action in Megapoles » (C40, 2016c) ; « Polisdigitocracy : Digital Technology, Citizen Engagement and Climate Action » (C40, 2015) ; « Consumption based GHG emissions of C40 cities » (C40, 2018d); « Climate Opportunity : More Jobs; Better Health » (C40, 2018c) ; « Opportunity 2030: Benefits of climate action in cities »¹⁵ (C40, 2018f; Gonzales-Zuñiga *et al.*, 2018) et enfin « Deadline 2020 » (C40, 2016b).

Un autre type de document que nous avons choisi d'intégrer à notre analyse de contenu est une déclaration d'engagement signé en marge de la COP21 en 2015¹⁶. La « Paris City Hall Declaration » (CitiesforClimate, 2015) signée par la majorité des membres du C40 représente un élément d'analyse d'un grand intérêt afin de mettre principalement en lumière l'aspect visionnaire du C40 dans le cadre de ses objectifs et sa vision.

Enfin, nous avons également choisi de présenter un communiqué de presse dans notre corpus textuel. Ce communiqué de presse est un résumé de la deuxième réunion « Women4Climate » du C40 ayant eu lieu en février 2018 à Mexico et qui met en lumière les mairesses et femmes leaders au sein de l'organisation et plus largement sur la scène politique et organisationnelle (C40, 2018e). Le communiqué de presse est un outil de la communication organisationnelle important compte tenu de son potentiel de diffusion et sa diffusion au plus grand nombre. Nous pensons qu'un tel document est pertinent, car il traduit un aspect de la communication publique du C40 en tant qu'institution innovante et centrée sur des enjeux qui vont au-delà de la seule problématique liée à la réduction des gaz à effets de serre. L'aspect central qui a également motivé le choix des documents sélectionnés est le lien fort avec le champ de la communication environnementale par leurs dimensions hétérogènes, la place de la perspective scientifique et d'un cadre d'action qui fait le lien entre les diverses sphères

¹⁵ Avec son rapport méthodologique.

¹⁶ Pour plus de détails sur la « Paris city Hall Declaration », voir la partie 1.2 du travail.

de décisions et le savoir expérientiel (Francisco et Vigneron, 1996). Enfin, un tel document est pertinent pour se donner une meilleure idée de l'image publique que souhaite se donner le C40 comme organisation.

Nous avons utilisé plusieurs logiciels afin nous aider dans notre analyse du corpus textuel. EndNote nous a été d'une grande utilité pour organiser nos références et construire une bibliographie cohérente. Nous avons également eu recours au logiciel NVivo. Ce logiciel de traitement de données nous a permis d'automatiser le traitement des données à partir d'un codage préliminaire. Ce classement nous a été d'une grande utilité compte tenu de notre méthode d'analyse de contenu qui se compose forcément de beaucoup de textes. Cependant il est important de mesurer le rôle des logiciels dans notre travail, notamment Nvivo (Mongeau, 2011, p. 102). Aussi puissant et intéressant soit-il, Nvivo ne remplace pas le travail réflexif, mais sert à confirmer, infirmer ou développer nos analyses ainsi que les unités de sens établis dans ce mémoire. Le processus analytique va donc bien plus loin que l'utilisation des variables présentées par les logiciels et sert seulement de support, complémentaire à notre processus analytique.

3.2.1 Axe des objectifs : Vision et Philosophie du C40

Notre premier axe permettra de répondre à la première sous-question de recherche que nous avons posée dans la partie correspondante, c'est-à-dire : *Quelle vision des objectifs relatifs aux enjeux climatiques émerge de l'analyse des défis environnementaux identifiés par le C40 ?*

Dans cette partie nous souhaitons analyser les objectifs globaux du C40 à travers sa vision. Pour ce faire nous allons analyser les éléments qui permettent de mieux comprendre comment le C40 fait sens des enjeux climatiques à travers sa mission et communique dans les documents son projet. Les éléments analysés proposent une vision du projet à long terme du C40 qui permettra de mieux comprendre pourquoi le

C40 communique ses principaux objectifs de cette manière et comment cette communication influence la perception de l'organisation.

Nous nous servirons des quatre défis que nous avons identifiés (le manque de perceptibilité des changements climatiques, l'absence d'immédiateté de distance temporelle et géographique, des limites cognitives inhérentes au mode de vie et l'incertitude) et des théories de Barber sur la vision de la gouvernance internationale « globale » (Barber, 2013b; Hecht, 2012, p. 20). Nous utiliserons aussi les notions d'atténuation et d'adaptation pour voir leur place dans l'objectif du C40 (Ademe, 2016; Revet, 2011).

3.2.2 Axe de la stratégie : La place des acteurs par l'analyse de la stratégie de communication du C40

Le deuxième axe essaiera de répondre à notre deuxième sous-interrogation suivante : *Comment la stratégie de gouvernance et de promotion du C40 témoigne de la place des divers acteurs et des publics au sein du C40 ?*

Nous allons essayer de voir à travers cette partie comment les acteurs tels que les villes au sein du C40, les scientifiques, les acteurs privés ou le public sont présentés dans les communications de l'organisation. À travers l'identification de ce positionnement, nous essaierons de comprendre ce que ce positionnement signifie pour les orientations stratégiques de l'organisation, mais aussi comment la communication du rôle des divers acteurs identifiés permet de mettre en place la vision et les objectifs.

Nous nous inspirerons du modèle d'interaction entre les scientifiques et les citoyens de Pouliot et Godbout¹⁷ ainsi que de la théorie du contrat de communication lié aux types de discours identifiés (Burguet *et al.*, 2008; Pouliot et Godbout, 2016). Nous observerons les interactions entre les villes de l'organisation à travers les travaux de

¹⁷ Voir Annexe A : Figure 1

Lee sur les liens entre les phénomènes de socialisation, d'apprentissage et de collaboration dans le C40 (Lee, 2018).

3.2.3 Axe des pratiques : Dimension éthique à travers les tactiques du C40

Dans ce troisième et dernier axe, nous allons tenter de répondre à la troisième et dernière sous-question de recherche : *Comment se traduisent en pratique et sur le plan éthique les tactiques du C40 face aux enjeux climatiques ?*

Nous nous focaliserons ici sur les tactiques employées par le C40 à partir d'éléments qui présentent les manières concrètes d'application face aux enjeux climatiques. À travers l'identification des mesures concrètement appliquées par l'organisation, nous allons essayer d'analyser la signification des mesures mises en place sur le plan éthique. Cela permettra ainsi de mieux comprendre le type d'éthique qui est communiqué par le C40 et la cohérence éthique en rapport avec les tactiques articulées et aux dimensions reliées aux objectifs et à la stratégie de l'organisation.

Les principales théories que nous allons utiliser ici seront celles reliées à l'articulation d'une éthique de l'environnement. Dans cet axe, nous souhaitons voir si les tactiques appliquées répondent à une ou plusieurs visions des types d'éthiques que nous avons présentés dans notre cadre théorique (Sauvé, 2005, 2009).

3.2.4 Tableau et schéma de la grille d'analyse

Afin de donner une perspective plus visuelle sur la manière dont nous allons analyser les divers documents que nous avons choisis, nous allons chercher à définir la stratégie de communication environnementale du C40 au sein des trois volets présentés ci-dessus.

Nous présentons ci-dessous un tableau qui met en lumière les trois axes de l'objectif lié à la vision, de la stratégie de communication environnementale et des tactiques en mettant en lumière les catégories que nous allons analyser à partir du corpus sélectionné

pour chaque élément de l'orientation. L'identification des divers types d'éthiques identifiés, les documents analysés, les éléments de l'orientation analysée ainsi que l'objectif de chaque axe sera articulé dans le tableau ci-dessous :

	Les concepts théoriques centraux de l'axe étudié	Éléments de l'orientation du C40 analysé	Sous-question de l'axe étudié :
OBJECTIFS : La vision par l'analyse de la philosophie du C40 (VERS OÙ ET POURQUOI)	<p>Concepts théoriques utilisés : Théorie des enjeux climatiques et les défis environnementaux de Hecht (le manque de perceptibilité des changements climatiques, l'absence d'immédiateté de distance temporelle et géographique, des limites cognitives inhérentes au mode de vie et l'incertitude) (Hecht, 2012).</p> <p>Théorie de Barber sur la vision de la gouvernance internationale « globale » (Barber, 2013b; Chan, 2016).</p> <p>Les notions d'atténuation et d'adaptation au sein de l'objectif du C40 (Ademe, 2016; Revet, 2011).</p>	<p><u>Objectif et Mission (Raison d'être) :</u></p> <p>Identification de la vision à long terme du C40 afin d'identifier le modèle de gouvernance souhaité par l'organisation.</p>	<p><i>Quelle vision des objectifs relatifs aux enjeux climatiques émerge de l'analyse des défis environnementaux identifiés par le C40 ?</i></p>
STRATÉGIE : Axe de la stratégie de communication environnementale du C40 afin d'analyser la place des acteurs (COMMENT)	<p>Concepts théoriques utilisés : Exploration des interactions et du système de socialisation, d'apprentissage et de collaboration entre</p>	<p><u>Stratégie (atteindre les objectifs) :</u></p> <p>Identification du rôle des acteurs internes et externes au sein du système</p>	<p><i>Comment la stratégie de gouvernance et de promotion du C40 témoigne de la place des divers acteurs et des</i></p>

	les villes du C40 par Lee (2018); Modèle d'interaction entre les scientifiques et les citoyens par Pouliot et Godbout (2016); La théorie du contrat de communication avec l'identification d'un discours type du C40 (Discours militant, commercial, institutionnel) (Burguet <i>et al.</i> , 2008)	de gouvernance et de promotion du C40 afin de concrétiser la vision.	<i>publics au sein du C40 ?</i>
TACTIQUE : Axe des pratiques / tactiques du C40 pour une définition de l'éthique environnementale de l'organisation.	Concept théorique utilisé : Typologie des éthiques de l'environnement (Sauvé, 2005, 2009)	<u>Tactiques (L'application des stratégies) :</u> Identification des mesures concrètement appliquées par le C40 afin de répondre aux éléments des objectifs et de la stratégie de l'organisation.	<i>Comment se traduisent en pratique et sur le plan éthique les tactiques du C40 face aux enjeux climatiques ?</i>

Tableau 2 : Grille d'analyse à travers les principaux axes de la recherche

CHAPITRE IV

ANALYSE DU CORPUS

Cette partie présente l'analyse qui a été faite des éléments pertinents du corpus. Ils sont ici mis en avant selon les prescriptions méthodologiques de l'analyse de contenu. Les points centraux liés aux objectifs, à la stratégie et aux tactiques du C40 seront présentés séparément afin de donner une idée des orientations communicationnelles de l'organisation. Nous commencerons par présenter les éléments liés aux objectifs afin d'identifier les points de notre corpus qui font référence à la vision du C40. Cette partie sera suivie par celle de la stratégie afin d'identifier la place des divers acteurs internes et externes dans les documents de notre corpus. La troisième partie sera consacrée aux tactiques concrètement appliquées par le C40 à travers l'observation des mesures prises dans les accords, la déclaration et le communiqué de presse analysé. Les données collectées nous serviront à mieux comprendre ce que cherche à communiquer le C40 en matière de politique environnementale dans la partie analytique.

4.1 Axe des objectifs

Nous rappelons que l'objectif est lié à la dimension globale des communications d'une organisation et représente la notion de « vers où » et « pourquoi » (Guillou, 2015; Saint-Sernin, 2018). Ce sont les éléments jugés pertinents dans cette partie qui nous

serviront à répondre au sous-questionnement de recherche suivant : *Quelle vision des objectifs relatifs aux enjeux climatiques émerge de l'analyse des défis environnementaux identifiés par le C40 ?*

C'est l'orientation souhaitée et à grande échelle voulue par l'organisme dont il est question ici. Il s'agit de voir quelle est la place de l'atténuation et de l'adaptation dans les orientations globales et enfin quelle vision de la gouvernance internationale est privilégiée dans les documents du corpus.

4.1.1 La place de l'atténuation et de l'adaptation dans l'objectif du C40

Nous avons déjà présenté la notion d'atténuation et d'adaptation dans la partie liée à la théorie des enjeux climatiques et des défis environnementaux au sein de notre cadre théorique. Au sein de cette partie, nous allons voir la manière dont sont mentionnées les deux stratégies dans notre corpus textuel.

Nous rappellerons seulement que l'adaptation est une stratégie de gestion de la transition climatique qui cherche à modifier nos comportements et nos pratiques de vies sans pour autant faire baisser les émissions de GES (Ademe, 2016; Revet, 2011). Cette stratégie concerne par exemple la protection des populations face aux changements climatiques (constructions de digues face à la montée des océans) et l'utilisation des nouvelles technologies afin de répondre plus efficacement aux besoins changeants des populations.

L'atténuation est quant à elle une stratégie qui cherche principalement à faire baisser les émissions de GES et agit directement sur les facteurs de pollution comme le transport, la production énergétique ou l'habitat (Ademe, 2016). Les mesures contraignantes par rapport aux activités polluantes (amélioration de l'isolation des bâtiments, taxe carbone) ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies de captation du dioxyde de carbone sont des exemples de mesures d'atténuation. Nous mentionnerons d'abord la stratégie d'adaptation et ensuite la stratégie d'atténuation.

DOCUMENTS DU CORPUS DE TEXTES :	MENTION DE LA STRATÉGIE D'ADAPTATION DANS LE CORPUS :
<i>It's not where you're from</i>	Adaptation : 0
<i>Polisdigitocracy</i>	Adaptation : 5
<i>Paris city Hall declaration</i>	Adaptation : 0
<i>Unlocking climate action</i>	Adaptation : 15
<i>Benefits of climate action</i>	Adaptation : 0
<i>Deadline 2020</i>	Adaptation : 11
<i>Focused acceleration</i>	Adaptation : 0
<i>Climate opportunity</i>	Adaptation : 4
<i>Opportunity 2030 (avec rapport méthodologique)</i>	Adaptation : 4
<i>Women 4 Climate at Mexico City</i>	Adaptation : 0
<i>Consumption Based GHG emissions</i>	Adaptation : 1
TOTAL	40

La stratégie d'adaptation est mentionnée plusieurs fois dans notre corpus et fait référence à des éléments de collaboration, au caractère spécifique des actions, aux moyens de financement de la stratégie d'adaptation ou encore l'utilisation des nouveaux outils issus des nouvelles techniques d'information et de communication (NTIC) liées aux « Big Data ».

Il est important dans notre cueillette de données de voir dans quel contexte est utilisée cette stratégie. Elle permettra ainsi dans notre analyse de mieux comprendre la place de cette stratégie au sein de l'organisation.

Il est tout d'abord important de voir que le C40 met l'emphase sur la collaboration et la coordination des actions entre les partenaires publics et privés lorsqu'il s'agit d'adaptation. Une des mesures signées dans la « Paris City Hall Declaration » concerne les stratégies de résiliences participatives. Ces stratégies de résilience et de collaboration permettront selon la Déclaration de s'adapter aux risques climatiques encourus par les villes d'ici 2020 (CitiesforClimate, 2015). Le C40 donne l'exemple de la création d'un département de collaboration à Barcelone dans le rapport

« Unlocking Climate Action » (C40, 2016c, p. 19). Il est le fruit d'un travail entre tous les acteurs institutionnels et cherche à créer du lien entre les divers départements municipaux et les parties prenantes. C'est donc un partenariat public-privé qui est appliqué dans cette stratégie d'adaptation. Celle-ci cherche une nouvelle perspective de gouvernance à travers des comités innovants afin de changer la culture de travail des municipalités (C40, 2016c, p. 19).

Quand on parle de stratégie d'adaptation, on parle également de l'adaptation à la situation spécifique de chaque ville. On s'adapte donc à la situation spécifique des villes et ce ne sont pas les villes qui s'adaptent aux stratégies du C40. Il est donc très important pour l'organisation de prendre en compte le contexte local. Les centres urbains sont une source vitale de stratégies d'adaptation, essentielles à la réussite de son déploiement (C40, 2016b, p. 19; 2018f, p. 17). Par exemple, la ville de Melbourne s'est principalement focalisée sur une stratégie d'adaptation (C40, 2016c, p. 14), car c'était cohérent avec les priorités gouvernementales du pays. Le fait d'avoir choisi une stratégie de collaboration et d'adaptation avec le gouvernement australien a permis de trouver le financement nécessaire pour d'autres actions liées à des stratégies d'atténuation et de changer la législation en fonction des priorités environnementales de la ville, mais aussi d'influencer les priorités environnementales nationales selon le rapport (C40, 2016c, p. 14). En effet, le modèle de gouvernance australien est un système où le gouvernement fédéral a beaucoup de pouvoir. Aucune mention d'un gouvernement local n'est faite au sein de la constitution australienne, ce qui laisse peu de place à la création d'une gouvernance puissante au niveau local (Bulkeley et Betsill, 2005, p. 66). Les changements législatifs ont donc été principalement effectués au niveau national avec du lobbying auprès du gouvernement. Le C40 dans cette situation s'est donc aligné et a adapté son argumentation à la situation législative d'un système de gouvernance spécifique afin de décliner son plan stratégique et concrètement favoriser l'action climatique (C40, 2016c, p. 44).

La recherche de financement est également un point central de la stratégie d'adaptation de l'organisation. Même si le budget global est principalement dirigé vers la stratégie

d'atténuation(76% du budget), il y a également des ressources prévues pour la stratégie d'adaptation. On estime que les coûts de cette stratégie pourraient atteindre 70 à 100 millions de dollars américains au sein d'un scénario d'augmentation de la température globale de 2°C d'ici 2050 (C40, 2016c, p. 42). De plus, seulement 5% du budget récolté pour la stratégie d'adaptation a été dépensé pour des projets urbains entre 2010 et 2014 (C40, 2016c, p. 42). Pour le C40, il est important de voir le financement comme une ressource qui doit être institutionnalisée au sein du groupe. En partenariat avec le gouvernement allemand et la banque de développement des États-Unis, l'organisation cherche à récolter l'équivalent d'un milliard de dollars américains en infrastructures durables d'ici 2020. Le « C40 Cities Finance Facility » ainsi que le « Sustainable Cities Initiative » ont été créés dans le cadre de cette institutionnalisation des structures de financement au sein de l'organisation. Pour le moment, seulement 5,7 millions de dollars ont été récoltés selon le rapport, mais ce chiffre est censé augmenter à travers l'investissement d'ici 2020 d'un milliard de dollars américains en infrastructures durables au sein des foyers urbains à faibles et moyens revenus. Cette méthode de financement mise en place par l'organisation est une des stratégies appliquées par le C40 afin de faciliter la résilience des villes, notamment des villes du sud, face aux changements climatiques (C40, 2016c, p. 43). C'est donc une stratégie d'adaptation par le financement d'initiatives favorisant cette résilience. Ce genre d'initiative doit permettre d'aller plus loin que la problématique financière et favoriser à travers le financement des villes durables une plate-forme d'engagement et de collaboration pour l'innovation.

La stratégie d'adaptation se fait également à travers la modernisation des plates-formes digitales et une plus grande implication citoyenne à travers les NTIC. La collecte de données de citoyens urbains qui permet de mieux comprendre comment les villes doivent gérer la transition écologique tout en s'adaptant au mieux aux besoins et aux attentes des citoyens selon leur niveau de vie, leur implication au sein des processus décisionnels dans la vie citoyenne (C40, 2015, p. 13). La notion de « Polisdigitocracy » créée par le C40 se base notamment sur les opportunités offertes par les nouvelles

technologies, le « Big Data » et l'implication citoyenne afin de maximiser l'efficacité des stratégies d'adaptation et d'atténuation (C40, 2015, p. 11)¹⁸. L'intégration de la « Polisdigitocracy » est au cœur des stratégies d'adaptation et d'atténuation afin de favoriser la collaboration au sein des villes et entre les villes. L'enjeu de la modernisation des stratégies est double pour le C40 car il se décline aussi bien au sein de la stratégie d'adaptation que dans la stratégie d'atténuation.

¹⁸ Pour en savoir plus sur la notion de « Polisdigitocracy » voir la partie stratégique sur la place du public pour le C40 : C40, «Polisdigitocracy : Digital Technology, Citizen Engagement and Climate Action», (C40.org : C40, 2015). La « Polisdigitocracy » est intégrée à la fois à la stratégie d'adaptation et à celle d'atténuation.

DOCUMENTS DU CORPUS DE TEXTES :	MENTION DE LA STRATÉGIE D'ATTÉNUATION DANS LE CORPUS :
<i>It's not where you're from</i>	Atténuation : 0
<i>Polisdigitocracy</i>	Atténuation : 8
<i>Paris city Hall declaration</i>	Atténuation : 0
<i>Unlocking climate action</i>	Atténuation : 4
<i>Benefits of climate action</i>	Atténuation : 0
<i>Deadline 2020</i>	Atténuation : 7
<i>Focused acceleration</i>	Atténuation : 1
<i>Climate opportunity</i>	Atténuation : 23
<i>Opportunity 2030 (avec rapport méthodologique)</i>	Atténuation : 23 (+ 2)
<i>Women 4 Climate at Mexico City</i>	Atténuation : 0
<i>Consumption Based GHG emissions</i>	Atténuation : 2
TOTAL	70

La mention de la stratégie d'atténuation est aussi présente dans les documents de notre corpus. La stratégie d'atténuation se concentre notamment sur la place des NTIC, la collaboration entre les divers acteurs, les moyens de financements des projets, les impacts sociaux ou encore le caractère spécifique et particulier de la stratégie d'atténuation liée aux problématiques spécifiques.

Pour le C40, adopter une stratégie d'atténuation au sein des villes semble une priorité, notamment au niveau de l'utilisation des ressources financières (C40, 2018f, p. 16). Divers rapports comme « Opportunity 2030 » mettent en avant l'importance d'une action qui se concentre principalement sur les stratégies d'atténuation et de convaincre les villes, les gouvernements, le secteur privé et les citoyens de se concentrer sur cette stratégie. L'accent est mis sur l'application rapide de ces mesures à partir d'une coopération entre les divers acteurs cités ci-dessus afin d'atténuer l'impact des changements climatiques (C40, 2018f, p. 8).

Il est intéressant de voir que la stratégie d'atténuation du C40 se décline à travers l'engagement en ligne et le contact à travers les opportunités offertes par les NTIC. La numérisation des services offerts et la collecte d'informations en temps réel sont des objectifs de la « Polisdigitocracy » et permettent notamment l'amélioration de la planification et des projets urbains. Cet engagement numérique est donc une partie de la réussite de la stratégie d'atténuation afin d'assurer la bonne intégration des projets au sein des communautés urbaines (C40, 2015, p. 16). Le C40 prend en exemple la ville de Londres et son initiative de plate-forme en ligne créée en 2010 afin de discuter des mesures d'atténuation de la pollution pouvant être prises au sein de la ville. L'autorité londonienne a choisi de se focaliser sur la parole citoyenne. La communauté urbaine a pu s'engager et discuter de mesures liées au transport, à la sécurité, à la santé ou encore à l'habitat et bien sûr à l'environnement. L'atténuation des changements climatiques au sein de la ville a été l'un des sujets d'une des dernières rencontres du groupe. Il est écrit dans le rapport que l'autorité londonienne cherche maintenant à concrétiser les propositions par leurs applications (C40, 2015, p. 22). Une des mesures d'atténuation qui s'est par exemple concrétisée à travers cette initiative de consultation citoyenne est une initiative de reboisement de la ville. Pour donner suite à une volonté citoyenne de rendre Londres plus « verte » et de faire de la ville la première zone urbaine considérée comme « parc national », le conseil municipal a choisi de fournir 25 000 arbres gratuitement aux communautés et aux écoles de la ville. Elle a aussi choisi de favoriser des initiatives de reboisement dans les parcs et lieux appropriés (TalkLondon, 2018).

La collaboration est un des points importants que cherche à promouvoir le C40 au sein de sa stratégie d'atténuation. Cette collaboration ne se fait pas à travers le modèle de gouvernance classique, mais essaye de changer les perspectives de coopération. Si les actions se font encore sur le plan national et international, l'organisation souhaite plus de collaboration infranationale et avec des acteurs non étatiques. Ils représentent une nouvelle perspective potentiellement efficace pour les stratégies d'atténuation du changement climatique à travers des actions plus tangibles et pertinentes (C40, 2018f,

p. 18). C'est à travers ce nouveau paradigme de collaboration au sein de cette stratégie d'atténuation que le C40 cherche à centraliser le rôle des villes. Cette recentralisation peut aussi permettre d'augmenter le budget des villes en ce qui a trait au changement climatique. L'importance de ce changement de paradigme est donc aussi due à son impact financier positif pour le C40 si la reconnaissance des actions des villes est plus grande. Nous parlerons plus en détail de la vision de la gouvernance internationale par le C40 dans la partie correspondante.

La stratégie d'atténuation par la collaboration peut notamment se décliner à travers le financement provenant d'acteurs privés et de parties prenantes au sein de la société civile. Afin de garantir un financement adéquat des mesures recommandées, la place des acteurs privés et de leurs commentaires est très importante. Les stratégies de développement des villes se construisent de plus en plus sur le modèle organisationnel du développement économique et de la prévision des coûts-bénéfices. C'est pour cela que de nombreuses villes comme Singapour, Vancouver, Rio de Janeiro ou Bogotá prennent le temps d'écouter les conseils d'acteurs du secteur privé afin de garantir un cadre optimal d'application de la stratégie d'atténuation (C40, 2016c, p. 26). Le C40 déclare qu'il y a une compatibilité entre la mise en place d'une politique d'atténuation et le développement économique (C40, 2018f, p. 16). L'augmentation du PIB est vue comme un besoin important et croissant des populations urbaines auquel il faudra répondre de manière adéquate dans les prochaines décennies (C40, 2018f, p. 13). Il n'est pas nécessaire selon l'organisation de se priver d'un développement économique. Pour justifier ce raisonnement, le C40 cite certaines études qui montrent par exemple que l'évolution du PIB n'est pas directement corrélée aux émissions de CO₂ pour les années 2015 et 2016 (IEA, 2016; Olivier *et al.*, 2016). De plus, les options offertes par la stratégie d'atténuation sont celles qui présentent le meilleur rapport coût-bénéfice et doivent donc être priorisées (C40, 2018f, p. 18). Il s'agit en fait de changer les mentalités et la perspective négative que peuvent avoir les politiques climatiques d'atténuation (et d'adaptation) auprès des acteurs décisionnels et de développement afin de construire une confiance mutuelle. L'atténuation et l'adaptation doivent

maintenant être perçues comme des vecteurs de développement sur le long terme et non pas comme des freins à la croissance. Cette synergie est nécessaire afin de garantir que l'agenda climatique soit vu comme une opportunité et non pas comme un fardeau par les villes et les gouvernements (C40, 2018f, p. 16).

La mise en place des mesures d'atténuation se justifie également à travers les impacts de telles mesures sur la sécurité ou la santé. Afin de rassurer les acteurs institutionnels et les partenaires publics et privés sur ce point, le C40 montre que de telles stratégies, par exemple la mise en place d'un réseau de transport public urbain propulsé par des énergies 100% renouvelables d'ici 2050, pourraient éviter la mort prématurée d'ici 2030 de plus de 2,5 millions de personnes par année en Inde, en Chine, en Europe et États-Unis combinés (C40, 2018f, p. 18). L'accent est donc mis également sur la variable sociale pour la stratégie d'atténuation. L'impact des villes au sein de la stratégie d'atténuation est accentué à partir de la variable sociale et justifie le rôle prépondérant qu'elles doivent prendre pour le C40. La variable sociale est centrale pour le C40, car les estimations prévoient une augmentation de la population urbaine importante, équivalente à 2.5 milliards de personnes supplémentaires d'ici 2050 (C40, 2018f, p. 13).

La mise en place des mesures d'atténuation se fait également en fonction des besoins spécifiques de chaque ville et par une meilleure compréhension du système de calcul des émissions de GES et notamment d'où proviennent les émissions de GES. Le système de calcul utilisé par les villes influence les chiffres liés à la pollution. Il est intéressant de noter la différenciation qui est faite entre la consommation au sein des villes (agriculture, transport urbain, déchets urbains, production industrielle) et celle faite en dehors de la ville pour sa consommation (transport sur une longue distance, transmission et distribution de l'énergie et des déchets en dehors de la ville et autres émissions de GES indirectes...). Diverses modalités de calcul des émissions de GES par habitant sont proposées au sein de ce rapport. On présente une vision en fonction du secteur, de la consommation énergétique, de l'importation, de l'exportation et de la production. Dans le premier cas, la consommation d'une ville correspond à la

production moins l'exportation des ressources nécessaires aux autres villes plus l'importation des éléments nécessaires à la consommation de la ville (C40, 2018d, p. 4)¹⁹. C'est-à-dire que l'inventaire des émissions des GES pour une ville dans ce cas correspond aux émissions de GES au sein de la ville moins les exportations pour répondre aux besoins en dehors de la ville plus les émissions produites en dehors de la ville, mais qui répondent aux besoins de celle-ci. Une consommation basée en fonction du secteur géographique se focalise quant à elle sur la consommation des biens exportés produits dans la ville et la consommation qui a lieu au sein de la ville. Elle ne prend pas en compte la production des biens en dehors de la ville et qui sont importés pour celle-ci. La méthode de comptabilisation des mesures d'atténuation par le C40 et basée dans les documents sur la consommation directe des biens et services des résidents d'une ville (C40, 2016b, p. 28). L'organisation a donc choisi la première méthode de calcul que nous avons présentée ci-dessus. Lorsqu'on parle d'atténuation, on parle donc de l'atténuation des émissions attribuée à une ville, peu importe sa provenance, car on ne se base pas sur la variable géographique. Nous développerons dans la partie analytique la signification de cette méthode de calcul sur la stratégie communicationnelle du C40. Le rapport montre d'ailleurs que les activités de consommation des villes du C40 s'étendent bien au-delà des limites de leur ville. En matière d'émission de GES, 80% des villes du C40 (63 sur 79) émettent plus d'émissions de GES avec le calcul de la consommation comparé au calcul par secteur géographique (C40, 2018d, p. 9). La moitié des villes du C40 ont une consommation de GES au moins deux fois plus élevée par rapport au calcul lié à la variable géographique. La majorité des villes de l'organisation sont donc plus des villes consommatrices que des villes productrices de biens. Elles apportent plus de ressources au sein de leurs espaces qu'elles n'en produisent et créent donc une délocalisation de la pollution.

¹⁹ Voir Annexe C : Illustration 2

L'atténuation fait l'objet d'un travail approfondi et se concentre sur le secteur du bâtiment, du transport et de l'approvisionnement énergétique. Nous en avons déjà décliné les mesures ci-dessus dans la partie sur les défis climatiques dans le cadre du sujet de l'incertitude. Les coûts directs et à long terme sont de mieux en mieux compris selon le C40, mais l'incertitude demeure quant aux coûts indirects (C40, 2018f, p. 18). La création d'un plan avec des mesures précises et une déclinaison des coûts clairs permet de répondre aux inquiétudes de certains acteurs institutionnels et de garantir pour le C40 la mise en place d'une stratégie d'atténuation (C40, 2018f, p. 6). Le rôle des villes devient de plus en plus important au sein de cette stratégie et le secteur où les réductions des émissions sont le plus nécessaires est celui de l'approvisionnement énergétique dans le secteur du bâtiment. Il reste aussi l'un des secteurs où la marge coût-bénéfice est la moins exploitée au sein des stratégies d'atténuation (C40, 2018f, p. 52). En effet selon le C40, ce secteur représente celui où la marge de progression est la plus importante avec plus de 90% de réduction d'émissions potentielles et nécessaires d'ici 2050 (C40, 2018f, p. 14). Concrètement, les mesures d'atténuation proposées par le C40 dans ce rapport se concentrent sur 4 points (C40, 2018f, p. 16) :

1. L'utilisation de carburants plus verts et si possible locaux en ce qui concerne par exemple le système de combustion thermique des bâtiments ;
2. L'électrification de la grille énergétique dans l'ensemble des secteurs à travers la décarbonation de la grille de production ;
3. La mise en place d'une politique incitative d'optimisation des activités à haute fréquence d'émission par l'utilisation des transports publics et utilisation de matériaux moins polluants dans les constructions. Au sein du secteur du transport, l'amélioration du réseau de bus pourrait atténuer les émissions de CO₂ à hauteur de 300 MtCO₂/an d'ici 2050 (C40, 2018f, p. 56).
4. L'amélioration de l'efficacité des bâtiments à travers une diminution de la perte énergétique, notamment par la rénovation des bâtiments, l'économie circulaire afin de réduire les déchets ou encore faire baisser la demande pour les produits ayant une empreinte carbone importante. La rénovation des bâtiments pourrait créer selon le C40

plus de 5 millions d'emplois dans les villes et régions du monde où cette stratégie d'atténuation est la plus adéquate. Les chiffres avancés parlent du recrutement de 4% à 12% des chômeurs en Europe, en Amérique du Nord et en Chine ainsi que de l'augmentation de 10% à 60% des économies annuelles faites par les ménages pour l'année 2017 (C40, 2018f, p. 109).

En plus de montrer les efforts nécessaires liés à cette stratégie, le C40 présente les villes du Sud membres du C40 comme les principaux acteurs de cette stratégie d'atténuation. L'organisation met en lumière le leadership dont elles doivent faire preuve :

“[...] out of 49 mapped C40 cities, two thirds of emissions, from over 2,000 cities, are linked to just ten C40 cities. All but one of these top ten cities are from states in the global south. This shows both the importance of these regions in overall future global emissions mitigation, but also, crucially, the important leadership role for these nine cities. By setting an example through ambitious climate action, they have the potential to influence emissions reductions by orders of magnitude beyond their own, charting a path of climate-safe development that will influence the lives of millions.” (C40, 2016b, p. 93)

Cependant les villes du Nord ne sont pas en reste et comme nous avons pu le voir précédemment. La répartition des émissions de GES par ville peut varier en fonction du mode de calcul (C40, 2018d, p. 9). Les villes qui demandent le plus de ressources sont indirectement les villes du Nord en tant que villes consommatrices de ressources (C40, 2018d, p. 9). Les villes ayant un PIB par habitant supérieur à 15 000 dollars doivent commencer à prendre des mesures immédiatement. 71% des 14 000 nouvelles actions recommandées par l'organisation doivent être appliquées le plus rapidement possible par les plus favorisés économiquement afin d'atteindre les objectifs de limitation de la température à 1.5°C (C40, 2016b, p. 96).

4.1.2 La vision de la gouvernance climatique par le C40

L'objectif est lié à la présentation d'une vision, c'est-à-dire d'une déclinaison de ce que veut devenir l'organisation du C40. Cette idée de vision globale et élargie est plusieurs fois mentionnée dans les communications de notre corpus et présente les rapports de forces futurs que cherche à mettre en place le C40 en matière de gouvernance climatique. Il s'agit d'identifier la manière dont l'organisation évoque ces rapports de forces au sein des documents et ainsi que la vision de la gouvernance internationale mise de l'avant. Le but ici n'est pas de donner une interprétation de cette vision, mais de présenter les principaux éléments de communication du C40 qui font mention de la gouvernance idéale pour l'organisation.

En premier lieu, nous allons nous concentrer sur le document « It's Not Where You're From, It's Where You're At » (Watts, 2014), écrit en 2014 par Mark Watts le directeur général de l'équipe du C40. Celui-ci est écrit comme s'il avait été rédigé en 2050. Il imagine ce que cela serait de regarder les actions de maintenant depuis l'année 2050 en tant que directeur général du C40. Il se concentre donc sur la vision et sur ce que le C40 souhaite prendre comme direction à long terme. On présente ici ce qui « s'est passé » et a été accompli afin de limiter les émissions de GES.

Le document présente le cadre théorique sur lequel le C40 se base. Par rapport à la vision souhaitée à long terme par l'organisation, il est intéressant de voir qu'elle s'inspire de certains auteurs comme Barber qui s'est penché sur la question des modèles de gouvernance. Il est présent à titre d'exemple et il est cité par le C40 comme le principal théoricien qui décline la vision du modèle de gouvernance adéquat pour le C40. Barber est notamment cité dans un des rapports du C40 comme référence au modèle de gouvernance visiblement souhaité par le C40 : « Benjamin Barber was right – Mayors do now rule the world ! » (Watts, 2014, p. 61). Globalement, Barber propose un nouveau système de gouvernance où les maires et les responsables locaux auraient une plus grande part de responsabilité dans la politique internationale. Il explique que le système de gouvernance internationale que nous connaissons aujourd'hui est

inefficace et qu'il est nécessaire de se tourner vers une politique qui combine la puissance locale au sein d'un même mouvement de grande ampleur, le « glocal » (Barber, 2013b). Dans le cadre de la vision souhaitée de la gouvernance internationale du C40, le rôle des villes est présenté comme plus important que celui des autres cadres de gouvernance institutionnels plus connus comme l'ONU. Le pouvoir politique des grandes mégapoles urbaines a supplanté l'influence des grandes institutions internationales de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. La gouvernance internationale est devenue « globale » (Chan, 2016, p. 142) et s'est transformée en une coalition mondiale de villes et d'institutions municipales regroupant des administrations urbaines des cinq continents (Watts, 2014, p. 58). Ce changement de gouvernance a permis de limiter l'augmentation de la température à un peu plus de deux degrés au-dessus du niveau préindustriel (Watts, 2014, p. 61). Dans le cadre d'un scénario fictif où le rapport date de 2050, les villes sont les principales actrices de la politique environnementale et prennent les décisions importantes à ce sujet :

« Today everyone knows that the Global Parliament of Mayors is more important than the United Nations in terms of solving big global problems. But in 2015 people saw the UN's Paris Climate Talks between national leaders as the last chance to constrain emissions within 'safe' levels. Well, there was a deal in Paris; but had the commitments made by nation states been the only outcome, the world would now have experienced a devastating and irreversible change to our climate. ». (Watts, 2014, p. 58)

Il y a donc une mise en avant d'un système où les villes prendraient le rôle primordial sur le sujet de la gouvernance climatique. Il est plusieurs fois mentionné dans les documents analysés que les rapports de pouvoir doivent laisser plus de marge de manœuvre aux maires des grandes mégapoles dans le système de gouvernance international. La mise en place d'institutions imaginaires et alternatives est développée par le C40 dans ce rapport, notamment la création d'un parlement des maires, plus puissant que les institutions actuelles, qui se chargerait des problématiques mondiales (Watts, 2014, p. 58). La vision de cette transition de pouvoir se veut démocratique et

se concentre à la fois sur l'élection des maires du C40 à la tête des institutions de remplacement et le support par les maires de l'organisation de mouvement de manifestations importantes pour la mise en place d'une politique climatique contraignante de réduction des émissions de GES. Le fonctionnement du système de gouvernance économique serait modifié avec une emphase importante sur le capital naturel et une diminution de la valeur de création du capital humain. Elle se concentre également sur trois valeurs fondamentales, les « Trois C » : Compact, Connecté et Coordonné (Watts, 2014, p. 59) qui mettent en avant les valeurs-clé sur lesquelles le système de gouvernance du C40 veut se baser. Au cœur de ces trois valeurs qui supportent le système de gouvernance, la valeur de coordination est celle qui est la plus importante. On parle donc de la mise en place d'un réseau de connaissance au sein d'une vision de la ville en tant que système où les décisions par rapport à un secteur (gestion de l'eau par exemple), impactent d'autres secteurs comme les services de transport d'un même espace. La coordination fait aussi référence à la capacité des maires d'apprendre et de copier les meilleures pratiques qui ont été mises en place dans d'autres villes. La coopération entre les divers secteurs de développements de la ville et entre les maires des villes au niveau international est au cœur de la notion de coordination (Watts, 2014, p. 60).

Toutes ces avenues de réflexion sur la vision de la gouvernance internationale sont hypothétiques et supportent une vision à long terme du C40. Afin de supporter cette vision, une tentative d'illustration de la ville « idéale » de 2050 nous est également proposée au sein du rapport de Watts. La ville durable selon le C40 est un espace où il serait difficile de faire tracer une frontière entre l'urbain et le rural et quasiment autosuffisant au niveau de sa consommation énergétique (Watts, 2014, p. 58). Sur l'illustration²⁰, la faune et la flore se mêlent avec l'environnement urbain. Les deux espaces cohabitent au sein de la ville et se partagent la route, les immeubles sans pour autant empêcher la bonne marche de la vie urbaine.

²⁰ Voir Annexe A : Figure 1

Nous avons présenté les éléments positifs du rapport, c'est-à-dire la vision imagée et idéalisée de ville durable en 2050 selon le C40. Pourtant tout ne s'est pas fait sans heurts selon l'auteur du document. Plusieurs problèmes sont soulevés malgré le changement du modèle de gouvernance. Sur un plan plus négatif, il y a la mention de futurs problèmes liés à l'augmentation de la température au-dessus de deux degrés et la commémoration fictive de « manifestations meurtrières » liées au manque de ressources en eau durant la période de transition entre 2030 et 2050 (Watts, 2014, p. 61).

Nous verrons dans la partie analytique la signification d'une telle ambivalence de la communication au sein de la vision de l'organisation. Nous allons essayer de comprendre comment cette vision du C40 se traduit concrètement au sein de la stratégie et des tactiques de gouvernance actuelles et liées aux autres documents de notre corpus.

4.2 Axe de la Stratégie

Cette partie liée à la notion de stratégie correspond à la mise en place du « comment » (Guillou, 2015; Saint-Sernin, 2018). Il s'agit donc de mettre en place la vision de l'organisation par l'application d'une stratégie qui décline de manière plus précise la manière dont nous allons appliquer les objectifs. Les éléments suivants nous serviront à répondre au sous-questionnement suivant dans la partie liée à l'analyse : *Comment la stratégie de gouvernance et de promotion du C40 témoigne de la place des divers acteurs et des publics au sein du C40 ?*

Nous verrons tout d'abord comment le C40 semble interagir au sein de sa propre organisation, c'est-à-dire en ce qui concerne la collaboration entre les villes. Nous verrons ensuite comment le public est présenté dans les documents analysés et comment son rôle se traduit au sein des documents. Enfin, nous verrons la place des experts et de la perspective scientifique au sein du C40 à travers la place des données dans nos documents.

4.2.1 Les interactions au sein du C40 entre les villes et les acteurs de l'organisation

De nombreux acteurs interagissent entre eux et au sein de l'organisation du C40. Il est plusieurs fois fait mention au sein des communications de notre corpus à la place d'acteurs comme les scientifiques, les entreprises ou encore les citoyens. Cependant, au-delà de ce cadre relationnel, il est aussi fait mention des relations entre les villes membres de l'organisation. Dans cette partie, nous souhaitons voir comment les villes sont mentionnées au sein de notre corpus afin de prendre conscience dans la partie analytique des rapports de forces qui peuvent exister entre les divers acteurs internes de l'organisation. Le système de fonctionnement administratif du C40 est également présenté dans certains éléments de notre corpus. Il y a un système de gouvernance rotatif au sein du C40. Sur le site internet de l'organisation, il est écrit que le C40 élit le ou la présidente du C40, mais ne détaille pas le processus de vote (C40, 2019).

Nous pouvons tout d'abord voir où se déroulent ces interactions. Les interactions se font principalement dans le cadre des nombreux événements auquel participe le C40. Nous pouvons voir une socialisation entre les villes de l'organisation à travers des événements comme le « Women4Climate » (C40, 2018e) ou le rassemblement des maires pour signer la « Paris City Hall Declaration » (CitiesforClimate, 2015). Dans ces rassemblements qui se terminent le plus souvent par la signature de déclarations d'intention, l'ensemble des villes du C40 sont présentées au sein d'un même front commun et parlent d'une même voix. Toutes les villes s'engagent par rapport à la même stratégie globale de réduction des émissions de GES. La coordination est une valeur centrale du C40. Nous y avons déjà fait mention lorsque nous nous sommes intéressés à la notion de coordination présentée dans un des rapports sur la vision du C40 (Watts, 2014, p. 60).

Il y a notamment une collaboration entre les villes au sein du processus décisionnel et de la mise en place des mesures proposées par l'organisation. Elle concerne le partage des données. Plusieurs initiatives de collaboration qui aident à la collecte de données

sont présentées par le C40. Ce sont des projets pilotes lancés par l'organisation et qui commandent les études sur les bénéfices des espaces piétons et vélos à Mexico, de la forêt urbaine à Melbourne ou de l'initiative de bus de transitions rapides à Santiago. À travers ces projets pilotes, le C40 montre que cette collaboration entre les villes favorise une meilleure compréhension des actions nécessaires pour lutter contre l'augmentation des émissions de GES et met en évidence la pertinence de l'action climatique urbaine (C40, 2016a, p. 9). Nous pouvons donc résumer ce point en déclarant que l'interaction entre les villes se fait donc à travers les projets pilotes lancés par le C40 et la collaboration qui en résulte à travers le déploiement de la stratégie pertinente à chaque environnement urbain.

Il semble cependant exister certaines spécificités liées aux problématiques uniques de chaque ville et au modèle de gouvernance local de chaque membre de l'organisation. L'interaction peut se faire pour le C40 au cas par cas car les problèmes ne sont pas les mêmes pour les villes et peuvent se focaliser sur l'adaptation ou l'atténuation en fonction des problématiques identifiées. Elle se fait par l'apprentissage à travers les données qui sont récoltées au sein des espaces urbains et qui permettent de mieux comprendre les interactions et les problématiques existantes en lien avec la ville. Les données récoltées permettent de faire des estimations pouvant être transposées de manière plus ou moins fiable au sein d'autres environnements urbains (C40, 2016a, p. 12). Les données des autres villes servent à combler le manque d'informations et à identifier les problématiques clés afin de pallier le manque de connaissances liées à la variable coût / bénéfices des actions. La collaboration entre les villes en matière de données est donc cruciale pour l'organisation (C40, 2016a, p. 22). Le cas par cas régit aussi les interactions du C40 en matière de collaboration politique. Par exemple, le C40 se focalise principalement sur la ville de Mexico dans le document « Benefits of Climate Action » et décline les impacts des actions proposées par l'organisation au sein de cet espace urbain (C40, 2016a, p. 12).

En matière de partenariat urbain, le C40 est ouvert à d'autres acteurs urbains non membres de l'organisation. Concrètement, cette collaboration ne semble pas vouloir se

faire seulement au sein des villes membres du C40, mais également avec des villes non membres. Les villes qui n'ont pas rejoint le C40 sont elles aussi encouragées à appliquer les recommandations de l'organisation et participer à l'effort de réduction des émissions de GES (C40, 2016b, p. 92).

Enfin, une collaboration dans la recherche de financement et mise en avant entre les villes et à partir du réseau du C40. Il ne s'agit pas directement d'une collaboration financière directe entre les villes, mais plutôt d'une déclinaison des interactions utilisées par les villes et le C40 afin de récolter du budget pour leurs actions. Elles s'entraident afin de trouver du financement. L'une des problématiques de la mise en place d'une action climatique efficace est le manque d'expertise des représentants urbains dans certains cadres, ce qui les empêche ensuite d'obtenir du financement (C40, 2016c, p. 41). Le manque d'expertise est lié à l'absence de précision au sein des projets, leur manque de rentabilité, l'absence de certaines informations clés pour les investisseurs privés ou encore la méconnaissance des risques que sont prêts à prendre certains acteurs privés. Le manque de ressources financières est également lié à la puissance plus ou moins importante des villes à lever des fonds à travers leur pouvoir législatif. Nous parlons ici des taxes sur les entreprises, les taxes municipales, les budgets empruntés au niveau régional et/ou national... (C40, 2016c, p. 41). Le C40 présente donc les succès de certaines villes qui ont su obtenir du financement grâce à l'utilisation de certains mécanismes qui pourraient bénéficier à d'autres villes de l'organisation. Ces mécanismes permettent une meilleure collaboration avec le secteur privé, des budgets plus transparents ou encore l'utilisation d'un réseau de financement créé par le C40, notamment le « C40 Cities Finance Facility » (C40, 2016c, p. 44). Nous avons déjà parlé de ce projet de financement dans la partie liée à la stratégie d'adaptation. L'organisation cherche à récolter l'équivalent de 1 milliard de dollars américains en infrastructures durables d'ici 2020 avec un partenariat au niveau gouvernemental (C40, 2016c, p. 43). Ce réseau a été créé par le C40 et correspond à une approche stratégique d'interaction entre les villes de l'organisation. Le « C40

Cities Finance Facility » contribue directement à l'engagement des villes grâce à une meilleure compréhension et communication des mécanismes de financement urbains.

4.2.2 La place du public

Le public est mentionné de nombreuses fois au sein des documents. Il est désigné le plus souvent à partir des termes tels que : partie civile, citoyens, société civile ou très logiquement le terme "public". Le public est le plus souvent interpellé dans les documents comme partenaire collaboratif et participatif. La stratégie de résilience participative avec des acteurs multiples, notamment la société civile, est l'un des engagements notés dans le cadre de la « Paris City Hall Declaration » :

« Engage in partnerships among ourselves and with global organizations, national governments, the private sector, and civil society to enhance cooperation and capacity-building programs, scale-up climate change solutions, develop metrics and promote innovative finance mechanisms and investments in low-emission projects across the world. » (CitiesforClimate, 2015)

Le C40 se veut une organisation inclusive qui cherche à favoriser la collaboration entre divers acteurs tels que les organisations, les parties prenantes, mais aussi les membres de la société civile. Par exemple, le lecteur est même encouragé ouvertement dans l'un des documents du corpus à s'impliquer et à critiquer la méthodologie et les résultats du rapport dans une logique participative (C40, 2018f, p. 11). En plus de favoriser cet aspect critique, le rapport méthodologique de l'étude est également présent et permet de rendre compte publiquement des méthodes utilisées afin d'arriver aux résultats affichés (Gonzales-Zuñiga *et al.*, 2018). Derrière le discours, nous souhaitons voir plus en détail et à travers les documents du corpus comment la société civile prend part aux décisions du C40 et quel rôle lui est attribué à travers les communications mises en place par l'organisation. Nous nous baserons notamment sur le document intitulé « Polisdigitocracy : Digital Technology, Citizen Engagement and Climate Action. »

(C40, 2015). Il est le principal document de l'organisation qui décrit en détail la perception des citoyens et leurs parts au sein des documents du C40. Le public y est mentionné en tant que partenaire au sein des nouvelles opportunités offertes par le numérique et par l'interconnexion entre les citoyens et les institutions de la ville. Les citoyens sont impliqués à travers des initiatives qui les engagent, mais aussi à partir des informations qu'ils donnent par leur utilisation quotidienne des services de la ville. Cet engagement citoyen se fait principalement par la formulation de leurs besoins à travers un canal de communication adapté. Nous allons le détailler ci-dessous et tel qu'il est présenté dans les communications du rapport.

Le rapport « Polisdigitocracy : Digital Technology, Citizen Engagement and Climate Action. » (C40, 2015) a été publié en novembre 2015, juste avant la réunion des maires à Paris en marge de la COP21 et la signature de la Déclaration de Paris (CitiesforClimate, 2015)²¹. Dans ce rapport, la notion de « Polisdigitocracy » est introduite. Voici la définition du terme de « Polisdigitocracy » :

« It is the ability to understand the city as a metropolis, a melting pot of players connected by physical, personal, institutional and increasingly digital means, that is amazingly powerful and sometimes difficult to comprehend. » (C40, 2015, p. 6) [...] « the use of Information and Communications Technologies (ICT) and new social platforms by city governments to improve democratic engagement and drive participatory climate action. » (C40, 2015, p. 11).

Les notions fondamentales de ce terme sont donc la participation citoyenne et la transparence à travers l'innovation technologique qui nous offre une possibilité d'interconnexion plus forte entre le citoyen et les responsables des institutions urbaines. La « Polisdigitocracy » correspond à une nouvelle vision de la ville et à un nouveau paradigme de coopération offert par les NTIC (C40, 2015, p. 36). La collaboration, l'apprentissage et le partage de savoir sont au centre des objectifs du C40 en matière

²¹ À ce moment il y avait 82 villes officiellement membres du C40

de recherche et développement sur le changement climatique à partir d'une telle stratégie d'intégration de l'engagement citoyen dans la ville.

La « Polisdigitocracy » se décline notamment à travers la participation digitale qui se compose de quatre objectifs : l'amélioration des services aux citoyens ; l'amélioration des projets d'urbanisation ; l'augmentation des actions communautaires ; et enfin l'amélioration des réponses face aux pressions extérieures (C40, 2015, p. 9). L'amélioration des services aux citoyens se concentre sur l'utilisation des plateformes digitales et celle des informations en temps réel fournies par le public. Les exemples concrets utilisés par le C40 concernent par exemple la visualisation des zones de congestion automobile en temps réel afin de réagir plus rapidement et efficacement face à cette problématique pour réduire les émissions de GES, mais aussi le temps de trajet des automobilistes.

L'amélioration des projets d'urbanisation concerne par exemple l'augmentation de l'engagement en ligne des citoyens au sein de ces projets. L'implication des citoyens en ligne permet selon le C40 de savoir si ceux-ci sont réellement adaptés aux besoins des citoyens et d'améliorer les stratégies d'atténuation ainsi que la résilience des villes. Une augmentation de l'action communautaire doit également se faire avec un meilleur accès aux données récoltées par la ville afin de favoriser la transparence et permettre l'innovation citoyenne sur les défis liés aux changements climatiques. La création d'un département de collaboration spécifique est aussi suggérée par l'organisation.

Enfin, la réponse aux pressions externes concerne la mise en place de plateformes digitales et d'actions citoyennes à partir de ces plateformes afin de responsabiliser les acteurs gouvernementaux à tenir leurs engagements. Il s'agit d'un lobbying citoyen qui met la pression sur ces acteurs afin de changer les pratiques et les lois.

La place de la participation digitale est primordiale dans la mise en place d'une « Polisdigitocracy » efficace et soutient les quatre principaux objectifs de cette initiative à travers les NTIC. Les piliers de la « Polisdigitocracy » se composent également de quatre objectifs qui décrivent ce qu'est cette notion en termes d'actions concrètes : Une participation généralisée, une utilisation des données efficace, favoriser

l'innovation et enfin trouver le financement nécessaire pour appliquer les nombreux projets et objectifs cités ci-dessus (C40, 2015, p. 9).

Le but de ce rapport est de voir à quel point la « Polisdigitocracy » est efficace et adaptée au sein des villes. Le C40 croit que oui et cherche à intégrer ce concept dans sa stratégie au sein des villes. À travers divers exemples comme les médias sociaux, les données en libre accès, les projets de financements participatifs et les « hackatons », on montre comment on peut avoir une perspective très participative pour lutter contre les changements climatiques (C40, 2015, p. 24).

Les villes se retrouvent avec des tonnes de données et de rapports qu'elles n'arrivent pas à exploiter pour contrer les changements climatiques. C'est donc à travers la collaboration avec les bons partenaires, par exemple les partenaires privés ou les citoyens, que les villes cherchent à trouver des solutions collaboratives efficaces à travers un réseau numérique intelligent. Les bénéfices d'une ville intelligente sont également déclinés dans le rapport et se concentrent sur cinq facteurs :

1) la fonctionnalité par l'intégration d'un système de transport et d'énergie plus intelligent ; 2) le caractère humain par le soutien d'activités de la diversité culturelle urbaine à travers une meilleure connectivité ; 3) la variable économique qui prévoit l'augmentation du budget des systèmes intelligents et connectés pour atteindre 40 milliards en 2020 ; 4) la perspective environnementale par l'utilisation efficiente des ressources ; 5) la perspective politique par l'utilisation éthique des ressources technologiques afin de favoriser l'engagement et l'émancipation des communautés (C40, 2015, p. 14).

On parle également de projets scientifiques mis en place par les citoyens eux-mêmes comme l'initiative « Smart Citizen Kit ». Le projet a été lancé à Barcelone et permet aux citoyens de voir la performance environnementale de la ville en mesurant à partir d'appareils fournis par la ville le niveau de carbone, de nitrogène, l'humidité ainsi que la pollution sonore et lumineuse (C40, 2015, p. 19).

L'importance de l'information est aussi mise en lumière à travers le prisme de la société civile. Selon le C40, l'opinion publique doit être prise en compte même si celle-ci est

limitée dans ses suggestions concrètes, notamment à cause du manque de méthodologie, de connaissances scientifiques et d'expériences d'interactions avec les institutions publiques. Cela explique le choix du C40 d'engager principalement les citoyens au débat à travers des outils technologiques tels que les applications (C40, 2015, p. 9). Le public pourrait notamment bénéficier d'une meilleure méthodologie dans la présentation de ses suggestions et apporter une plus grande crédibilité à son argumentation à travers une meilleure prise en compte des données qu'il détient (C40, 2018f, p. 18). Une grande part d'information peut aussi changer la perception des coûts et des risques pour les décideurs du secteur public et privé.

Les femmes, en tant que public privilégié, prennent également une place de plus en plus importante au sein du public tel que présenté par le C40. Elles sont impliquées au sein de nombreuses initiatives qui mettent spécifiquement en lumière les initiatives féminines. Nous en parlerons plus en détail dans la partie concernant les tactiques mises en place autour de la conférence « Women4Climate » (C40, 2018e). Des initiatives telles que celles-ci visent directement un public féminin et permettent la création de l'engagement des femmes au sein du C40. Le « Tech Challenge » est par exemple l'une des initiatives exclusivement féminines qui ont été créées par l'organisation lors de la conférence « Women4Climate » (Women4Climate, 2018). Pour le C40, les femmes représentent un public à part entière. Elles sont des actrices fortes qui doivent prendre une part plus importante au sein du débat et aux centres décisionnels sur les changements climatiques. Les implications éthiques de cette perspective féminine au sein du mouvement seront également présentées un peu plus loin dans la partie correspondante.

Il est intéressant de voir que le citoyen est parfois mentionné comme un spectateur de la politique climatique du C40. Dans certaines parties des rapports, les actions climatiques faites par les représentants officiels des villes ne mentionnent pas l'initiative citoyenne dans le cadre des actions de l'organisation et parlent d'une perspective plus holistique et persuasive (C40, 2016a, p. 7). La société civile et le public sont souvent l'un des acteurs collaboratifs cités en dernier derrière les

partenaires privés, les gouvernements nationaux, les chercheurs.es (C40, 2016b, p. 79; 2017, p. 51; 2018c, p. 62). Il n'est parfois même pas cité dans certains documents qui font par exemple référence au mode de calcul des émissions de GES des villes du C40 (C40, 2018d).

4.2.3 La place des experts et de la perspective scientifique au sein du C40

La science fait souvent partie du débat lié aux enjeux climatiques et le C40 mentionne l'importance de la perspective scientifique dans les actions qui doivent être menées. Tout d'abord, il est mentionné dans l'un des rapports que les leaders internationaux n'ont pas le temps de remettre en question la science et la validité de leurs travaux en vue de l'urgence climatique et des risques liés à l'inaction (C40, 2018f, p. 67). L'organisation se base sur les données mathématiques et les conclusions de grandes instances scientifiques reconnues. Les travaux scientifiques qui ont été effectués par le GIEC sont notamment utilisés et approuvés par le C40 en tant que référence fiable (C40, 2016b, p. 21). Elles sont notamment utilisées dans le rapport méthodologique du document « Opportunity 2030 » (Gonzales-Zuñiga *et al.*, 2018, p. 25). Les nombreux scénarios construits dans les rapports sont basés en grande partie sur les données scientifiques disponibles et définissent les efforts spécifiques de chaque ville du C40 en matière de réduction des émissions de GES (C40, 2018c, p. 11). Les données scientifiques sont par exemple citées pour justifier l'utilisation des panneaux solaires à travers l'illustration d'un modèle de gestion efficient de la ressource énergétique solaire (C40, 2017, p. 23; Frankel *et al.*, 2016).

La place de la perspective scientifique se traduit également par la notion de mesure. Un des documents reprend d'ailleurs une des phrases du directeur du comité de direction de l'organisation, Mike Bloomberg, qui déclare que l'on peut seulement gérer ce que l'on peut mesurer (Watts, 2014, p. 59). Pour le C40, la notion de mesure correspond directement au calcul des ressources naturelles disponibles et à leur prise en compte dans le modèle économique. Les études scientifiques qui mesurent le capital naturel

ont leur importance dans la nouvelle vision du modèle économique promu par le C40 (Watts, 2014, p. 59). Les auteurs des rapports du C40 se basent sur la littérature scientifique disponible pour mesurer les impacts des actions climatiques au sein des villes au niveau de la grille énergétique, des transports et du bâtiment. Les données quantitatives précises sont présentées dans des tableaux et présentent le potentiel de réduction des émissions de GES pour chaque mesure mise en place (C40, 2018f, p. 24). Dans le rapport « Climate opportunity », les données quantitatives permettent de décrire les bénéfices des mesures proposées par le C40, mais aussi de préciser les potentielles réductions d'émissions de GES pour chacune des mesures et des régions concernées (C40, 2018c, p. 21). Elle concerne par exemple la quantification en matière de création d'emplois, le gain de temps dans les transports ou encore les impacts au niveau de la pollution et de la santé. Elle est calculée et spécifique à chacune des problématiques liées à une région du globe. L'importance de la mesure sert notamment à trouver les données manquantes au sein de secteurs précis. Les besoins pour certaines données se font sentir selon l'organisation. Ils peuvent être très spécifiques et peuvent concerner par exemple les systèmes d'aération, notamment les besoins en air climatisé au sein des pays en développement (C40, 2018f, p. 89). Les données scientifiques ainsi que les ressources intellectuelles capables de les analyser sont un atout stratégique pour le C40.

Enfin, les scientifiques sont cités comme les partenaires capables d'exploiter les données qui nous sont offertes par les NTIC. La science par l'innovation se traduit à travers l'utilité scientifique des nombreuses données récoltées dans l'espace urbain. Les scientifiques ont la capacité d'interpréter les données quantitatives récoltées et d'offrir les interprétations pertinentes par l'identification des variables clés. La technologie est vue comme partenaire de solutions, pouvant aider à récolter de nombreuses variables, notamment par le moyen du « Big data ». Cependant ces données ont leurs limites si on ne sait pas les exploiter. Trouver les bonnes variables pour le C40 nécessite une expertise scientifique précise par des rapports écrits par les scientifiques et qui guident l'action de l'organisation. Ce sont donc ces scientifiques

qui, à travers leurs analyses, pourront comprendre les impacts, les coûts et les bénéfices des actions promues (C40, 2016a, p. 21).

4.3 Axe des Tactiques

La tactique fait référence au « quoi », c'est-à-dire aux mesures concrètement utilisées, le plus souvent chiffrées et à court terme pour répondre aux attentes de la stratégie et des objectifs (Guillou, 2015; Saint-Sernin, 2018). Les éléments ci-dessous nous permettons de répondre à notre troisième et dernier questionnement : *Comment se traduisent en pratique et sur le plan éthique les tactiques du C40 face aux enjeux climatiques ?*

Nous verrons dans cette partie les principaux éléments qui font référence aux mesures concrètement appliquées par le C40. Nous nous concentrerons sur les mesures de planification urbaine, de transport et d'énergie pour ensuite nous concentrer sur l'organisation de rassemblement comme la conférence « Women4Climate » ou encore de l'accord de la « Paris City Hall Declaration » lors de la conférence à la mairie de Paris en 2015.

4.3.1 Planification urbaine, Organisation du transport et renouvellement de la grille énergétique

Les solutions communiquées font partie des tactiques appliquées par le C40 afin de répondre aux attentes des objectifs et de l'orientation stratégiques. Plusieurs documents mentionnent ces éléments de réponse en présentant des cadres d'applications concrets que nous avons déjà mentionnés. Au sein du rapport « Opportunity 2030: Benefits of climate actions in cities », certaines mesures prescrites par le C40 sont présentées en détail (C40, 2018f, p. 7). Elles se divisent en trois catégories, soit la politique d'efficacité énergétique pour les bâtiments, les services de transport et enfin la grille énergétique. Les trois orientations globales déclinent ensuite un éventail de tactiques

précises. Les mesures présentées sont notamment spécifiques aux problématiques identifiées par l'organisation pour chaque continent et certains thèmes favorisent des tactiques liées aux problématiques géographiques spécifiques. Les trois secteurs géographiques identifiés sont l'Union européenne, l'Amérique du Nord et la Chine :

Les mesures précises en matière d'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment sont concentrées en Europe et en Amérique du Nord à travers des mesures de rénovation ayant pour objectif de limiter la consommation énergétique à 22 kWh/m²/an soit un objectif de réduction des émissions GES de 120 MtCO₂ pour l'Europe et 80 MtCO₂ pour l'Amérique du Nord par an et d'ici 2030 (C40, 2018f, p. 6). Les améliorations en matière d'efficacité énergétique seraient importantes avec une amélioration globale de 63% pour l'Europe, de 54% en Amérique du Nord et de 21% en Chine (C40, 2018c, p. 25)²². La principale tactique présentée est celle de la rénovation des bâtiments qui améliore l'aération ou la conservation de la chaleur. Elle correspond à un taux de rénovation de 300% atteint en 2025 pour l'Europe et l'Amérique du Nord et en 2028 pour la Chine dans le cadre du scénario optimiste. Des mesures précises comme la rénovation des bâtiments sont présentées à travers des exemples localisés. Le programme « RE : NEW » mis en place à Londres permet d'offrir un soutien technique aux propriétaires en leur donnant accès à une équipe d'urbanistes qualifiés. Après évaluation, il devient possible de décliner l'ensemble des avantages de la rénovation d'un bâtiment, les mesures à prendre (isolation, efficacité hydraulique et énergétique...) ainsi que des opportunités de financement pour les mettre en place (C40, 2018c, p. 49). D'autres initiatives nous sont présentées dans le rapport comme celle des municipalités de Kwaduzuka et Steve Tshwete en Afrique du Sud qui ont décidé de s'inspirer des recommandations du Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI). Après un an de consultation avec les communautés locales en 2015, un guide de recommandations spécifiques à la

²² Les données présentées ici concernent le scénario optimiste présenté par le C40 dans le rapport.

rénovation des bâtiments a été publié afin d'encourager l'identification des meilleures pratiques autant sur le plan technologique qu'esthétique (C40, 2018c, p. 51).

Dans le cadre du domaine du transport, le rapport semble se focaliser sur l'Amérique du Nord et l'Amérique latine. C'est à travers une amélioration du service de bus que le rapport semble vouloir se diriger afin de limiter la mortalité prématurée due à la pollution de l'air (250 000 personnes). Tactiquement, le rapport se focalise sur l'augmentation de la fréquence des services de bus (100% pour l'Amérique latine et 300% pour l'Amérique du Nord) et de la proportion de bus « zéro carbone » (100% d'ici 2030) (C40, 2018f, p. 7). L'objectif est de réduire les émissions de GES d'ici 2030 à 80 MtCO₂ par an en Amérique du Nord et de 40 MtCO₂ par an en Amérique latine. Pour ce faire, la part des véhicules utilitaires personnels dans les zones urbaines doit diminuer de 21% en Amérique du Nord et de 35% en Amérique latine et Asie du Sud-Est (C40, 2018c, p. 55). De plus, la part de routes dédiées aux bus en Amérique du Nord doit augmenter de 22% à 24% d'ici 2030. Cependant, la mesure identifiée comme la plus importante est celle du travail pour changer les mentalités afin de diminuer la demande de transport et de transférer massivement les populations vers les transports publics (C40, 2018c, p. 57). À titre d'illustration, un exemple qui nous est présenté concerne la ville de Rio de Janeiro qui, entre 2009 et 2017, a choisi d'implanter plus de 120 kilomètres de lignes de bus dédiées. Le corridor « TranOeste » a permis la réduction du temps de trajet de 55% et une augmentation de la fréquentation des transports de 18% à 63% (C40, 2018c, p. 78).

Le troisième cadre d'analyse se focalise sur la consommation énergétique des villes chinoises et africaines, liées notamment à l'utilisation de la climatisation et du chauffage. Le principal objectif est celui de la transition énergétique. Pour ce faire les tactiques se concentrent autour de l'utilisation de l'énergie locale et renouvelable ainsi que des déchets énergétiques pour le chauffage ou encore par l'amélioration de l'efficacité énergétique à travers de techniques telles que la co-génération (C40, 2018c, p. 12). Le rapport voit une perspective de réduction des émissions de GES de 600 MtCO₂ pour le chauffage en Chine d'ici 2030 et respectivement 200 MtCO₂ et 21 et

42 MtCO₂ pour la climatisation par an en Chine et en Afrique d'ici 2030 (C40, 2018f, p. 7). Plusieurs initiatives allant dans ce sens sont présentées dans le rapport comme celle de la ville de Qingdao en Chine qui a choisi d'adopter un système énergétique qui n'est pas basé sur le charbon, mais sur les gaz naturels, l'énergie solaire ou thermique ainsi que l'utilisation de la chaleur récoltée dans les centrales électriques (C40, 2018c, p. 103). En Afrique, la ville de Port-Louis en Maurice est en ce moment même en train de développer le premier système d'air conditionné utilisant la fraîcheur de l'eau de l'océan indien (C40, 2018c, p. 105).

Dans le rapport « Focused acceleration » (C40, 2017), qui se concentre lui aussi sur une action stratégique de réduction d'ici 2030, plusieurs initiatives sont proposées. Elles concernent la décarbonation du réseau électrique (un réseau avec 50% à 70% d'énergies renouvelables d'ici 2030), l'optimisation de l'efficacité énergétique des immeubles (toits verts, augmentation des standards pour les nouvelles constructions, rénovations des anciens bâtiments, le chauffage, ventilation et climatisation (CVC), l'illumination plus verte et économique en énergie...60% de réduction d'ici 2030 pour les deux premiers objectifs), la mise en place d'une mobilité nouvelle génération (marche, vélo, bus, véhicules nouvelle génération, covoiturage... afin de répondre de 20% à 30% des objectifs de réduction des GES de 2030) et l'amélioration de la gestion des déchets (moins de déchets dès le départ, tri de la matière organique, économie circulaire... qui correspondent à environ 10% des objectifs de réduction des GES de 2030). Les critères qui différencient les villes sont la taille de la ville, le salaire, les « caractéristiques » de la ville (technopôle, industrielle ...) et la densité de la ville. Six types de villes sont ainsi identifiées (C40, 2017, p. 20). Les villes identifiées sont par exemple des « villes avec un PIB/habitant faible et une densité importante » ou encore des « petites villes innovatrices, avec un PIB/habitant important ». Elles n'auront pas les mêmes objectifs d'ici 2030. La première se concentre par exemple sur la mise en place de standards élevés pour les nouveaux bâtiments et sur l'efficacité des systèmes d'airs conditionnés tandis que la « ville innovatrice » peut se concentrer sur la

rénovation des bâtiments existants et la mise en place d'un système de chauffage avancé et économique en énergie (C40, 2017, p. 38).

Les tactiques concernent également les mesures affichées dans d'autres documents comme le rapport « Deadline 2020 » (C40, 2016b) afin de favoriser la mise en place d'une vision de la gouvernance telle que déclinée dans la partie liée à l'objectif du C40 (Watts, 2014). Le rapport met en avant un plan d'action en quatre ans pour les villes du C40 à travers une série de mesures et d'objectifs précis afin de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5°C, soit un objectif plus ambitieux que l'objectif de 2°C de l'accord de Paris. Les principaux objectifs du C40 dans ce rapport sont les suivants : la réduction des émissions moyennes de CO₂ par habitant de 5tCo₂ à 2.9tCo₂ dans les villes du C40 d'ici 2030 ; un investissement d'un trillion de dollars entre 2016 et 2050 et de 375 milliards entre 2016 et 2020 ; la mise en place entre 2016 et 2020 de 71% des 14 000 mesures concrètes pour les villes les plus polluantes et ayant un PIB par habitant supérieur à 15 000 dollars ou encore l'assignation d'une trajectoire concrète d'objectifs de réduction des émissions de Co₂ basé sur les émissions de Co₂ par habitant et le PIB par habitant (C40, 2016b, p. 8-11). Le C40 conclut son rapport à travers une série de 9 mesures qui mettent l'emphase sur la capacité des villes à réaliser les sous-objectifs cités ci-dessus en un temps record, d'une manière équitable (c'est-à-dire différenciée selon le degré de pollution des villes) et à partir d'un investissement total de 1000 milliards de dollars entre 2016 et 2050, financé en grande partie par le secteur privé. Enfin, le C40 invite les autres grandes villes de plus de 100 000 habitants à suivre la feuille de route du document « Deadline 2020 » : « Si toutes les villes adoptaient la feuille de route énoncée dans ce rapport pour les villes du C40, on obtiendrait 40 % des réductions d'émissions nécessaires pour maintenir la hausse de température en dessous de 1,5 °C. » (C40, 2016b, p. 96). Le rapport se focalise aussi sur des solutions en lien avec les bâtiments résidentiels, l'énergie, les déchets, l'aménagement urbain ou encore les transports et différencie l'impact et les efforts des diverses villes membres en fonction de la production de GES/habitant, le PIB/habitant, traduisant ainsi une typologie d'action spécifique et plus ou moins contraignante (C40,

2016b, p. 30). À noter une focalisation également sur les technologies de suppression de CO₂ (C40, 2016b, p. 88).

Le financement des actions qui sont souhaitées et mises en place par le C40 est enfin décliné au sein même de l'organisation. Des solutions originales et innovantes de financement sont mises en place par les villes. Les projets d'infrastructures au sein du secteur des transports et de l'énergie des grandes villes coutent environ 700 milliards de dollars américains. Pour répondre à ce besoin, les budgets des villes sont souvent limités et l'accès au crédit dans des organismes privés est difficilement accessible (C40, 2017, p. 58). Face à ce problème, des solutions ont été développées comme l'utilisation du levier de la valeur immobilière par la compagnie Ferroviaire de Hong Kong, la création de laboratoires d'innovations propices aux financements privés ou encore l'utilisation des crédits carbone dans la ville de Johannesburg (C40, 2017, p. 60). De plus, le « C40 Cities Finance Facility » (C40, 2016c, p. 44) en est un exemple que nous avons déjà abordé dans la stratégie d'adaptation et de collaboration entre les villes. C'est une des tactiques de financement utilisées par le C40 afin de financer les actions mises en avant dans les rapports ci-dessus.

4.3.2 La conférence « Women4Climate »

La conférence « Women4Climate » qui a eu lieu dans la ville de Mexico déclare vouloir honorer les futurs leaders féminins autour de la question climatique. Comme le nom de la conférence l'indique, la dimension féminine est centrale. Autour de cette deuxième édition, le C40 a affirmé son engagement afin de donner plus de pouvoir aux femmes au sein des villes. Elles expriment les tactiques mises en place par le C40 autour de la question de la gouvernance et du leadership sur la question urbaine. Les moyens afin d'arriver à cette gouvernance sont exprimés dans le communiqué de presse de notre corpus (C40, 2018e).

Tout d'abord, l'emphase est mise sur la question sociale et sur l'égalité au niveau de l'éducation, des opportunités d'innovation ainsi que sur le plan économique entre les

hommes et les femmes. Selon le C40, les femmes ne sont pas encore assez présentes dans les instances de décisions sur la question climatique et cette conférence cherche à rééquilibrer la balance en se basant sur le support de leaders féminins au niveau local (C40, 2018e, p. 1). Face à ses enjeux, l'organisation considère ses villes membres comme « exemplaires » dans la mise en place de la féminisation du débat et des institutions politiques urbaines (C40, 2018e, p. 2). Le C40 présente le rôle critique du leadership féminin dans la mise en place des actions climatiques, notamment sur le plan local et urbain. Dans cette perspective, la conférence a honoré 10 jeunes femmes leaders qui feront partie du futur programme de mentorat du C40. À travers ce concours, les gagnantes se voient assurer un soutien technique et financier afin de mener à bien leurs projets à travers le support du C40 et de ses commanditaires. Nous avons observé que la conférence est commanditée et financée par des entreprises privées. Des membres d'entreprises comme L'Oréal ou CDMX, la société civile ainsi que des organisations internationales font également partie de ce groupe de mentorat et sont cités dans le communiqué de presse. Des initiatives spécifiques à certaines villes ont également été créées en marge de la conférence. Certains.es maires.esses ont annoncé le lancement d'un programme de mentorat local et spécifique, notamment dans les villes de Paris, Montréal, Durban ou encore Vancouver. La conférence « Women4Climate » et le programme de mentorat sont déclarés comme des priorités pour le C40. Ce programme de mentorat souhaite superviser à l'avenir plus de 500 femmes d'ici 2020 (C40, 2018e, p. 2).

En plus du programme de mentorat cité ci-dessus, une des mesures concrètes mises en place par le C40 est le développement d'un concours international, le « Tech Challenge ». Cette première édition présentera les initiatives d'innovations technologiques de femmes pour lutter contre les changements climatiques (C40, 2018e, p. 2). Ce concours a retenu 10 candidatures et les projets choisis ont pu être présentés devant l'ensemble des maires du C40 lors de la prochaine conférence « Women4Climate » à Paris en février 2019. Il se concentre sur les projets urbains innovants d'équipes majoritairement féminines et travaillant dans le secteur de la

recherche et des nouvelles technologies. Ce concours est international, ouvert à toutes et permet aux projets choisis d'être financés et implémentés par les villes du C40 et ses partenaires. Dans ce concours, la priorité reste la promotion d'initiatives d'atténuation et d'adaptation pouvant être mises en place au sein des villes par des leaders féminins (Women4Climate, 2018). Par exemple, une des initiatives sélectionnées pour la phase finale de la première édition du concours concerne le projet de Doris Sung et Karen Sabath sur l'utilisation de matériaux intelligents pour les bâtiments tels que le thermobimétal lié au contrôle automatisé et économique de la température des immeubles ou encore à partir d'un système de fenêtre intelligent qui limite l'utilisation de la climatisation dans les environnements chauds (Women4Climate, 2019a). Une autre initiative sélectionnée pour la conférence de Paris est l'utilisation de la puissance des vagues en tant que source d'énergies renouvelables promue par Inna Braverman à travers le projet « Eco Wave Power » (Women4Climate, 2019b).

La place des femmes au sein du public a été discutée dans la partie qui présente la place de celui-ci au sein du C40. Nous parlerons plus en détail de la signification éthique de telles initiatives au sein de la partie correspondant aux types d'éthiques identifiées dans notre corpus.

4.3.3 Accord: la « Paris City Hall Declaration »

Le 4 décembre 2015, en marge de l'accord de Paris, les maires.esses de 55 villes membres du C40 ainsi que des représentants.tes d'autres villes se sont réunies afin de mettre en place un accord ayant pour but d'affirmer l'engagement de diverses organisations pour lutter contre les changements climatiques au niveau urbain. Au total, plus de 400 maires.esses de villes et d'officiers.ères régionaux.ales se sont rassemblés à Paris, soit plus de 1000 représentants urbains (Nahigyan, 2015). Le C40 n'était pas la seule organisation représentée, mais également d'autres organisations comme le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) ou encore l'organisation « Cités et Gouvernements Locaux Unis » (CGLU). Les représentants.tes

institutionnels présents se sont mis d'accord pour dépasser les ambitions de la COP21 et son objectif affiché de limitation de l'augmentation de la température terrestre à 2° Celsius²³. La « Paris City Hall Declaration » reconnaît solennellement le caractère anthropique des changements climatiques et la responsabilité de plus en plus importante des villes dans ces changements (CitiesforClimate, 2015). Dans ce cadre les chiffres avancés dans le document montrent que les villes abritent plus de la moitié de la population mondiale. Elles représentent plus de deux tiers des émissions de GES au niveau global. Il en va de la responsabilité des leaders locaux et régionaux, dont le rôle politique est considéré comme de plus en plus important, de garantir les valeurs d'égalité et de justice sociale par le développement durable conscient des enjeux de droits humains et d'égalité des sexes. L'action face aux changements climatiques est pour les signataires de cet accord la seule voie à suivre pour développer cette société à venir. Ce document reconnaît également les opportunités économiques offertes d'une gestion efficace et durable de l'enjeu climatique. Les villes déclarent à travers ce document vouloir dépasser les objectifs exprimés à la COP21 et dans l'accord de Paris. Les principales tactiques du C40 sont mises en avant dans cet accord (CitiesforClimate, 2015).

Tout d'abord, l'accord cherche à atteindre et même dépasser les objectifs attendus de la COP21 à travers un objectif de réduction des GES plus ambitieux au niveau local en utilisant notamment l'ensemble des leviers de gouvernance à leur disposition. À travers cette mesure, la « Paris City Hall Declaration » cherche à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. En matière de réduction sur le plan quantitatif, les chiffres affichés dans la déclaration tournent autour d'une réduction de 3.7 gigatonnes annuelles des émissions urbaines d'ici 2030, supérieure de 30% aux objectifs nationaux équivalents affichés pour atteindre l'objectif de limitation de 2°C.

²³ Nous rappellerons ici que l'accord de la COP21 est non contraignant pour les États. Une première version du guide d'application de l'accord a été publiée par les états lors de la 24^e édition de la Conférence des Parties fin 2018 en Pologne (Manuel Planelles, «Los expertos de la ONU urgen a tomar medidas drásticas contra el cambio climático», dans *El País* (elpaís.com : El País, 2018)).

Cet accord cherche aussi à adopter des stratégies de résilience participatives pour s'adapter d'ici 2020. Cette coopération doit s'effectuer avec les organisations internationales, les gouvernements, les entreprises, les ONG et la société civile afin de développer des mécanismes financiers qui investiront dans les projets faibles en émissions de GES autour du globe. Nous en avons déjà présenté quelques-unes des initiatives dans les parties précédentes, par exemple avec le « Tech Challenge » qui mobilise de nombreux projets innovants menés par des femmes de tous horizons et évalués par des professionnels du secteur. Nous pouvons aussi rappeler la mise en avant d'initiatives de coopération citoyenne à travers la notion de « Polisdigitocracy » (C40, 2015; Women4Climate, 2018).

La Déclaration parle aussi de la création d'une vision commune des actions climatiques sur le long terme. Pour ce faire, le document propose une transition vers 100% d'énergies renouvelables au sein de la communauté urbaine ou une réduction de 80% des émissions de GES au sein des villes d'ici 2050. Nous avons pu concrètement voir que les tactiques de réduction se concentrent essentiellement sur les secteurs de l'énergie, du bâtiment et du transport (C40, 2018c, p. 7).

Enfin, une dernière tactique est celle du partenariat entre les divers acteurs et organisations urbaines cités ci-dessus. Ce partenariat doit se faire par la coopération des programmes en matière de partage des données et d'utilisation des mécanismes de financement. Ce sont ces actions qui pourront permettre la création et le financement des projets urbains à faibles émissions développés aux quatre coins du monde. Le support du Non-State Actor Zone for Climate Action (NAZCA)²⁴ et le respect des objectifs de développement durable et la préparation de la Conférence HABITAT III

²⁴ Le NAZCA, créé en 2014, regroupe des entreprises, des régions, des villes, des investisseurs et des membres la société civile afin de lutter contre le changement climatique et mettre en lumière les actions mises en place par les divers partenaires à partir d'une plate-forme en ligne. Le NAZCA fonctionne comme une sorte de compteur public des diverses actions menées et est censé encourager la mobilisation afin de favoriser la mise en place des accords internationaux. Pour plus de renseignements concernant le NAZCA, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet officiel sur : <http://climateaction.unfccc.int/> (UNFCCC, «NAZCA : Tracking Climate Action», (2018)).

sont les autres objectifs de partenariats avec cet accord. Les trois initiatives citées ci-dessus ont été mises en place par l'ONU.

Dans sa globalité, l'accord cherche donc à favoriser pour les villes un meilleur accès aux fonds verts, une meilleure autorité financière ainsi qu'une meilleure capacité législative au niveau des actions climatiques.

Nous venons de voir diverses mesures de planifications urbaines en matière d'urbanisme, de transport et d'énergie qui se concentrent sur la mise en place de bâtiments urbains rénovés, d'un accès facilité aux grands centres à partir de transports publics nombreux et non polluants ainsi que l'accès à une production d'énergie plus locale et moins gourmande en ressources. De ces actions est née la conférence « Women4Climate » et divers rassemblements d'où découlent des accords comme la « Paris City Hall Declaration ». Les mesures appliquées sont en lien avec le renouvellement social du discours climatique ainsi que les orientations proposées par des institutions connues comme le GIEC.

Nous allons maintenant dans la cinquième partie essayer d'interpréter ces éléments et de comprendre la signification plus profonde de ces mesures.

CHAPITRE V

POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET ÉTHIQUES DU C40

La présentation des résultats et leur interprétation constituent un « processus continu de reformulation du modèle initial pour mieux comprendre les processus, liens et interactions entre des éléments structurants de la problématique étudiée » (Mongeau, 2011, p. 103). Mongeau rajoute également un commentaire sur l'analyse et l'interprétation :

« Analyser signifie décomposer un phénomène de manière à en distinguer les éléments constitutifs. Cette division d'un phénomène global en plus petits éléments est effectuée dans le but de reconnaître ou d'expliquer les rapports qui lient ces éléments entre eux afin de mieux comprendre le phénomène dans sa globalité. » (Mongeau, 2011, p. 102)

L'ensemble des données que nous avons récoltées dans la partie précédente vont nous servir à mettre en forme notre réflexion afin de mieux comprendre les objectifs, la stratégie et les tactiques du C40 à travers leur communication et la place de l'éthique environnementale au sein des documents. Le but global de notre travail est de répondre à la problématique suivante : **Comment les dimensions des objectifs, de la stratégie et des tactiques guident la communication du C40 relativement aux enjeux climatiques ?**

Nous nous appuyerons sur les construits conceptuels que nous avons sélectionnés au sein du cadre théorique afin d'appuyer notre argumentation. Nous conservons dans notre interprétation la même structure en analysant les données récoltées, basées sur les objectifs, la stratégie et les tactiques tout en rajoutant cette fois-ci notre interprétation couplée aux éléments de notre corpus théorique.

5.1 Les objectifs du C40

Il s'agit ici de donner une interprétation des éléments qui font référence à l'objectif du C40. Notre analyse nous permettra de répondre à la sous-question suivante : *Quelle vision des objectifs relatifs aux enjeux climatiques émerge de l'analyse des défis environnementaux identifiés par le C40 ?*

Pour ce faire nous nous concentrerons principalement sur une interprétation et une critique de la vision de l'organisation que nous avons pu observer principalement dans le document de Watts (2014). Nous verrons en quoi le C40 communique une vision nouvelle de la gouvernance climatique. Nous nous aiderons de la partie théorique sur les travaux de Barber et sa vision de la gouvernance internationale (Barber, 2013b). Nous verrons aussi comment l'organisation perçoit les enjeux climatiques à partir des quatre défis climatiques identifiés par Hecht (2012, p. 20). Enfin, nous essayerons dans une troisième sous-partie de présenter le rôle de l'adaptation et de l'atténuation au sein du C40. Cette sous-partie sera l'occasion de voir comment ces deux stratégies façonnent la construction de la vision de la gouvernance internationale selon l'organisation. L'ensemble de cette partie nous permettra de formuler une réflexion sur la vision des objectifs et des défis environnementaux par le C40.

5.1.1 Vision de la gouvernance et de l'essence du C40

De manière générale, il est pertinent de noter que le C40 a une vision précise du projet qu'il souhaite mettre en place. Sa vision est assez importante pour être soulignée avant toute chose et se différencie l'organisation d'autres structures institutionnelles. En effet, il semble difficile de mettre en avant un plan à long terme eu égard aux nombreux discours qui existent au sein de l'espace consacré aux enjeux climatiques : « sous cet apparent consensus, on est en droit de penser qu'à la diversité des acteurs prenant la responsabilité de nous parler d'environnement correspond une diversité de discours sur celui-ci » (Burguet *et al.*, 2008, p. 2). Il est difficile de prévoir un « dénouement » à l'enjeu climatique, mais le fait que le C40 nous propose un document qui présente un modèle de transition est une ébauche d'une nouvelle perspective de gouvernance pouvant élargir notre réflexion. Peu d'institutions l'ont fait jusqu'à maintenant d'une manière aussi positive et radicale, notamment en matière de vision de la gouvernance. La vision proposée est optimiste et repose concrètement sur une prise de pouvoir des responsables urbains et une politique de gouvernance qui est focalisée sur une prise de pouvoir des villes et sur la coordination d'actions de gouvernance entre celles-ci. La vision est exprimée dans un document en particulier (Watts, 2014). L'emphase est mise dans ce document sur les points positifs qu'apportent les villes et jusqu'à quel point le système de gouvernance correspond à la vision du C40 de Barber. Il semble que le C40 veut montrer que le système proposé par Barber est le bon système. Le système de gouvernance que nous connaissons doit rentrer dans une transition et cela commence par la manière dont on communique les enjeux climatiques actuels et futurs. Produire un document du point de vue de 2050 concrétise la direction que veut prendre l'organisation. Cette direction est celle du changement de paradigme et de modèle de gouvernance proposé par Barber qui veut que les villes prennent position sur l'échiquier international et concrétise un modèle « glocal ». Dans la théorie de Barber, les villes jouent un rôle majeur, ce qui explique que les membres du C40 choisissent

cette vision qui exige la transition du modèle de gouvernance et des pouvoirs en faveur des maires.

Communiquer à travers un tel document permet de rentrer dans l'espace de résonance des divers acteurs institutionnels et organisationnels, de les rassurer par rapport au modèle que souhaite proposer l'organisation sur le long terme. En clair, un document tel que « It's not where you're from, It's where you're at » (Watts, 2014) permet de communiquer que le C40 est une organisation qui a une vision de la gouvernance climatique à long terme et que l'application de cette vision est plausible, concrète et bénéfique socialement, économiquement et écologiquement.

Il semble cependant que certains éléments sont contestables. Il suffit premièrement d'observer les illustrations qui accompagnent le rapport où arbres, animaux et vie urbaine coexistent de manière visiblement très incohérente (Watts, 2014, p. 57)²⁵. On peut donc se poser la question de l'idéal et du sérieux de la vision du C40 dans ce document. Cela ressemble presque à du greenwashing dans le sens où c'est un idéal qui semble présenté, pas une vision nette et réaliste de la problématique écologique urbaine ce qui empêche finalement de prendre totalement au sérieux le discours mis en avant au sein de ce rapport.

Une des principales propositions est celle de Durand Folco que nous avons mentionné dans la partie théorique sur la vision de la gouvernance. L'auteur développe l'idée d'une transition basée sur les communs au sein des municipalités par la revalorisation des ressources locales et de la conscience citoyenne par rapport aux valeurs de ses ressources. Il s'agit de repenser l'identité par le patriotisme communal, où la protection du rôle des institutions est l'élément central, et non par le nationalisme qui cherche une identité commune, mais trop artificielle, distante et intolérante (Folco, 2017, p. 90). C'est à travers une globalisation par le bas et par l'inversion du rapport de forces entre les élites et les citoyens que Durand Folco préconise cette transition progressive (Folco,

²⁵ Voir Annexe B : Illustration 1 (Mark Watts, «It's Not Where You're From, It's Where You're At», dans *Architectural Design* (2014)).

2017, p. 55). Il remet en question le modèle « glocal » qui selon lui risque d'être absorbé par le modèle dominant global. Il nous présente quelques modèles de municipalisme avorté comme celui de la commune de Paris au 19^e siècle (Folco, 2017, p. 108) ou encore le modèle kurde (Folco, 2017, p. 114). Le but de ce municipalisme libertaire est de favoriser l'élargissement de l'autonomie municipale tout en garantissant les leviers de développements locaux et régionaux à partir d'un contrôle strict et direct des citoyens afin de lutter contre la corruption et les réseaux d'influence (Folco, 2017, p. 155). Il s'agit de changer cette perspective et de mettre en place un modèle d'opposition entre les élites financières et politiques face à la volonté populaire pour changer les choses et garantir que la volonté de la majorité est respectée. Les expériences municipalistes ne doivent pas se contenter d'être des « cas isolés, mais une des manifestations locales d'un même mouvement de grande ampleur » (Folco, 2017, p. 171).

Le projet politique de front municipal est divisé en six thèmes qui structurent les piliers fondateurs du mouvement basé sur les communs (Folco, 2017, p. 159):

- La participation citoyenne directe qui garantit à chaque personne une participation égale à la vie publique sans distinction de sexe, de classe, religion...
- La démocratisation par une réforme institutionnelle qui change le mode de scrutin, la répartition du budget (budget participatif) et le lien entre les citoyens et les entreprises (démocratie économique, entreprise collective).
- La décentralisation des pouvoirs à partir d'un transfert des pouvoirs décisionnels et des ressources financières au niveau des administrations locales et régionales.
- La solidarité intermunicipale afin d'éviter la concurrence et la prise de pouvoir par les élites.
- La justice sociale à travers un accès plus égalitaire aux ressources matérielles et institutionnelles disponibles.
- Enfin la transition écologique par la coopération et la protection des ressources locales dans une perspective de revitalisation des communautés.

C'est donc une autre vision qui nous est proposée ici et qui est radicalement différente de celle de Barber. Cela nous montre que la vision du C40 est une vision parmi d'autres et n'est pas exempt de critiques. L'organisation se présente en tant qu'acteur en devenir d'un nouveau mode de gouvernance inéluctable et idéal. Cependant, cet idéal est limité pour certains par l'importance de la dimension institutionnelle qui empêche la prise de parole réellement démocratique et du plus grand nombre d'acteurs de la crise climatique.

5.1.2 Les défis climatiques selon le C40

Dans notre présentation des défis climatiques, nous nous sommes basés sur les travaux de Hecht qui nous ont permis d'identifier quatre types de défis qui empêchent la mise en place d'une politique climatique efficace : le manque de perceptibilité des changements climatiques, l'absence d'immédiateté de distance temporelle et géographique, les limites cognitives inhérentes au mode de vie et l'incertitude (Hecht, 2012, p. 20).

Le manque de perceptibilité fait référence à l'incapacité de voir comment se concrétisent les changements climatiques et notre méconnaissance des mécanismes de changements (Hecht, 2012, p. 22). Le C40 ne remet pas en cause le changement climatique dans les documents analysés. Au contraire, le C40 semble percevoir les changements climatiques comme un problème primordial sur lequel il est nécessaire de se focaliser massivement et rapidement. Il y a une reconnaissance claire et assumée des changements climatiques au sein de l'organisation. L'essence du C40 est d'ailleurs exprimée en ce sens : « C40 is a network of the world's megacities committed to addressing climate change. C40 supports cities to collaborate effectively, share knowledge and drive meaningful, measurable and sustainable action on climate change. » (C40, 2018a).

Il y a donc une reconnaissance des changements climatiques à la base des actions du C40 et donc une perception des changements climatiques au sein de l'espace urbain. Nous pouvons dire que cette notion de perceptibilité des changements climatiques est un défi fondamental pour le C40 par le simple fait que le changement climatique est reconnu comme la problématique principale à laquelle les villes ont participé et doivent se confronter aujourd'hui.

Le C40 reconnaît d'ailleurs son rôle en tant qu'acteur responsable des perturbations actuelles. Plusieurs documents déclarent que les villes, notamment les mégapoles, sont les principales responsables des changements climatiques. Dans plusieurs rapports de notre corpus, il est écrit que les villes du C40 (86 au moment du rapport) représentent 20% des émissions globales de carbones tandis que les zones urbaines dans leur ensemble comptent pour 70% des émissions de GES mondiales (C40, 2016a, p. 33; 2016b, p. 7; 2016c; 2017, p. 65). Elles sont également le lieu d'habitation de plus de la moitié de la population mondiale ce qui les rend d'autant plus responsables selon l'organisation (C40, 2017, p. 65). La perspective utilisée par le C40 dans la perception des impacts climatiques est logiquement celle des villes. De grandes villes internationales comme Mexico ou Pékin servent régulièrement d'illustration sur les impacts négatifs du changement climatique sur la santé et le quotidien des citoyens (C40, 2016a, p. 13; 2018d, p. 21). Enfin, il est intéressant de remarquer que le C40 reconnaît son impact direct, mais aussi indirect sur les émissions de GES. En effet, la méthode de calcul que nous avons identifiée comme étant celle du calcul par la consommation prend aussi en compte la pollution induite par les importations et la production de biens pour les habitants d'une ville dans le rapport « Consumption Based GHG Emissions Of C40 Cities » (C40, 2018d, p. 4). Cette méthode est la principale méthode de calcul utilisé par le C40 et montre que la perceptibilité des changements climatiques ne semble pas un défi pour l'organisation. Qu'en est-il des autres défis climatiques ?

L'absence d'immédiateté liée à la distance temporelle et géographique fait référence à l'absence de conséquences directes et quotidiennes des changements climatiques, l'écart générationnel ou encore les conséquences différées des changements climatiques (Hecht, 2012, p. 24). Le C40 ne semble pas remettre en cause les impacts immédiats des changements climatiques ainsi que la distance temporelle et géographique de ceux-ci. L'organisation parle de l'importance d'agir dans un délai court et montre au contraire qu'il est nécessaire de mettre en place des actions rapides d'ici 2020 à 2030 si nous voulons atteindre des objectifs ambitieux de limitation de l'augmentation de la température :

“Action taken in the next four years will determine if it is possible for cities to get on the trajectory required to meet the ambition of the Paris agreement. If sufficient action is not taken over this period, limiting temperature increases to below 1.5 degrees will be impossible.” (C40, 2016b, p. 7)

Au sein des rapports analysés, l'organisation présente les conséquences directes et indirectes des changements climatiques sur la santé et l'économie des habitants urbains. Pour faire face à ce défi, des exemples provenant des cinq continents montrent que les changements climatiques sont présents et ont un impact bien visible et mesurable dans de nombreuses villes à travers le monde. Les différents enjeux en fonction de la localisation de la ville sont également pris en compte dans la mise en place d'une action plus ou moins différenciée liée à des variables telles que le PIB par habitant ou la densité des villes. On différencie les problématiques particulières liées à la situation spécifique de chaque zone géographique urbaine face aux changements climatiques (C40, 2016b, p. 11; 2017, p. 20). Une telle méthode permet de voir que l'organisation a une compréhension du caractère global des changements climatiques et une vision à long terme des conséquences actuelles et futures liée aux changements climatiques (C40, 2016b, p. 20). Le C40 cherche à agir maintenant et propose des mesures rapides et à court terme en proposant des actions sur quatre ans d'ici 2020 (C40, 2016b). Des mesures à plus long terme sont également proposées par l'organisation, mais les actions

les plus rapides se concentrent principalement sur le secteur du transport, du bâtiment et de la production énergétique. Enfin, la méthode de calcul proposé par le C40 à travers la consommation directe et indirecte peut réduire l'absence d'immédiateté liée la distance géographique qui se fait à travers une prise de conscience de la consommation urbaine au-delà des limites de la ville (C40, 2018d, p. 4).

Les limites cognitives inhérentes au mode de vie font référence à la méconnaissance de certaines personnes des mécanismes et des enjeux liés au changement climatique lié à la complexité du sujet et à la diversité des discours qui limite la compréhension des éléments centraux des enjeux climatiques (Hecht, 2012, p. 24). Dans ce cadre-ci, le C40 n'est pas épargné par ce défi. Au contraire, il est l'un des défis les plus communiqués au sein des éléments de notre corpus. Il semble que le C40 fait lui-même face à cette problématique de limites cognitives à l'échelle organisationnelle et reconnaît clairement que cela est un défi qui limite l'efficacité des mesures proposées par l'organisation. Les limites cognitives ne concernent pas forcément et directement le mode de vie des citoyens dans ce cas-ci. Les limites restent liées au manque d'information en temps réel que récolte le C40 et qui empêche la création d'une base de données fiable qui favorise l'action climatique. Le manque de données impacte la mise en place d'une action climatique efficace : « A fundamental challenge for establishing the case is the lack of suitable knowledge, evidence and calculation tools to understand the wider benefits of climate action and the interlinkages between other urban agendas. » (C40, 2018d, p. 12). Il est plusieurs fois expliqué que le manque de données est un frein important à l'action climatique au sein des villes. Un objectif du C40 est d'augmenter la quantité d'informations disponibles à travers le « Big Data » et la collaboration avec des entreprises spécialisées dans la collecte de données (C40, 2015, p. 15; 2016a, p. 9). La collecte de données en temps réel pourra permettre une meilleure planification des actions à long terme, de comprendre les besoins spécifiques et les réponses adaptées pour permettre par exemple une plus grande efficacité au sein des services de transport (C40, 2015, p. 14). Elle pourra aussi permettre un meilleur

dialogue entre les diverses parties et la mise en place d'un modèle sociétal de partage des connaissances qui pourraient réduire les inégalités (C40, 2015, p. 16). Cependant ce problème lié aux limites cognitives est encore bien présent pour enclencher certaines actions au niveau urbain. Les villes de l'organisation cherchent à résoudre le problème à travers les nombreux investissements dans les NTIC (C40, 2015, p. 36; 2016a, p. 21).

Enfin, l'incertitude se focalise sur le caractère ambigu, alarmiste et dramatique des discours qui se veulent plus ou moins consensuels en surface, mais divergent grandement par rapport aux actions en profondeur à entreprendre sur la gravité des changements climatiques qui s'opèrent et aux acteurs qui doivent y prendre part (Hecht, 2012, p. 25). Il n'y a pas d'incertitudes sur le caractère anthropologique des changements climatiques pour le C40. Il est clairement dit que les changements climatiques sont le fait de l'homme et qu'ils sont assez graves pour que nous agissions directement sur nos pratiques afin d'éviter les conséquences d'un changement brutal. La « Paris City Hall Declaration », que la majorité des villes du C40 ont signée, fait bien mention de cette responsabilité humaine (CitiesforClimate, 2015). Le discours climatosceptique n'apparaît dans aucun des documents du C40 si ce n'est pour le critiquer et mettre en avant le fait qu'il faut faire confiance aux travaux scientifiques comme ceux du GIEC qui mettent en avant les conséquences des changements climatiques (C40, 2018c, p. 77).

Même si l'incertitude ne concerne pas le caractère anthropique des changements climatiques, il concerne cependant l'incertitude qui existe autour des objectifs de réduction des émissions de GES. Le discours du C40 présente quelques petites variations sur ce point au sein des documents analysés. Selon les rapports et la période, l'objectif de réduction des émissions de GES varie. Dans certains cas, l'objectif du C40 est de limiter l'augmentation de la température globale à 1,5°C (C40, 2016c). Dans d'autres, l'objectif annoncé dans le discours est d'être « bien en dessous de 2°C » (C40, 2018d, p. 25). Les documents les plus récents ont tendance à présenter les objectifs de réduction des émissions de GES moins ambitieux en se focalisant sur les objectifs à

2°C ou une plus grande souplesse à travers les termes utilisés comme « bien en dessous de 2°C ». Il est également intéressant de noter que l'accord de Paris signé lors de la COP21 est également considéré par le C40 comme un accord avec l'ambition de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C (C40, 2016c, p. 46). Les deux expressions sont parfois utilisées dans le même rapport (C40, 2016b, p. 7). Le rapport "Focused Acceleration" en est un exemple :

"Many cities are also demanding a seat at the table in an effort to shape global environmental policy. At the COP21 conference in Paris in 2015, 195 nations committed to hold the global average temperature to well below 2°C above pre-industrial levels and to pursue efforts to limit the temperature increase to 1.5°C." (C40, 2017, p. 16).

Enfin, dans le document qui présente la vision du C40 et de ses actions à partir du point de vue de 2050, il est écrit que la température a augmenté de plus de 2°C par rapport au niveau industriel (Watts, 2014, p. 61). Le fait que le C40 ait prédit une telle augmentation qui contredit son propre discours remet en question l'efficacité et la crédibilité des actions de l'organisation si elle sait déjà qu'elle ne pourra pas réellement atteindre ses objectifs affichés de réduction des émissions de GES.

Il est important de comprendre ici que ce n'est pas l'expertise du C40 qui est remise en cause (car après tout, le C40 et les villes membres ne sont pas responsables de l'ensemble des GES) mais bien que la place de l'enjeu de l'incertitude peut s'expliquer par le manque de contrôle de l'organisation sur ces données, ce qui conduit à des contradictions dans son discours qui sont manifestes dans les documents analysés. Nous allons à présent voir comment sont communiquées les stratégies d'atténuations et d'adaptations du C40 et leur place au sein de cette orientation stratégique.

5.1.3 L'Adaptation et l'Atténuation au sein du C40

Au sein des rapports du C40, l'adaptation est beaucoup moins citée dans les documents de notre corpus. Le mot adaptation est cité 40 fois tandis que le mot atténuation est cité 70 fois dans l'ensemble de notre corpus²⁶. Ce dernier est donc utilisé quasiment deux fois plus dans nos documents.

Les deux documents qui parlent le plus d'adaptation sont « Unlocking Climate Action » (C40, 2016c) avec 15 mentions et « Deadline 2020 » (C40, 2016b) avec 11 mentions. Cependant, au sein de notre démarche, il s'agit d'aller plus loin que les chiffres et mettre en avant le cadre d'utilisation d'un tel terme dans notre analyse à travers la perspective qualitative.

L'utilisation de la stratégie d'adaptation semble être motivée par une volonté de mettre en avant une perspective d'application concrète qui se focalise sur la collaboration, sur le caractère spécifique des actions, sur les moyens de financement de la stratégie d'adaptation ou encore sur l'utilisation des nouveaux outils issus des NTIC liées au « Big Data ».

Les documents communiquent l'idée que la stratégie d'adaptation doit principalement se concentrer sur des actions rapides et à court terme afin de combler les dangers immédiats qui attendent les villes. Le fait que la mention de la stratégie d'adaptation se fait en grande partie dans un document tel que « Deadline 2020 » montre bien que cette stratégie est urgente et qu'il est nécessaire de la déployer dans les plus brefs délais. Comment cette articulation peut être interprétée ici ? L'organisation souhaite remettre au centre du débat la stratégie d'adaptation en présentant les possibilités offertes par l'utilisation de cette stratégie plus conciliante dans la période de transition que désire amorcer le C40. Avec cette stratégie, il est possible de convaincre des acteurs de rentrer dans une logique d'action comme nous avons pu le montrer avec le cas de la ville de

²⁶ Nous avons éliminé certaines utilisations du mot « adaptation » et « atténuation » qui ne correspondaient pas un contexte adéquat, notamment lorsque ces mots étaient utilisés dans la bibliographie.

Melbourne (C40, 2016c, p. 14). À travers cette conciliation, il est possible de construire la confiance qui est souvent recherchée entre les divers acteurs et niveaux de gouvernance. Cette adaptation permet aussi de créer les liens de communication qui étaient peut-être inexistantes jusqu'à maintenant entre des acteurs nationaux, urbains, privés et publics. Elle concrétise la vision transinstitutionnelle que souhaite mettre en place l'organisation à travers la collaboration et le partage des informations généralisés. Ce que souhaite communiquer le C40 à travers cette stratégie d'adaptation, c'est aussi que l'organisation est capable d'amorcer concrètement la phase de transition malgré les divergences de politiques et d'opinions. L'organisation du C40 est le catalyseur recherché par la mise en place d'une stratégie qui ne souhaite pas isoler les acteurs autour d'intérêts personnels, mais bien de rassembler malgré les divergences à travers des solutions spécifiques, innovantes et collaboratives.

En ce qui concerne l'atténuation, nous avons vu que le terme est bien plus cité que l'adaptation. Le terme est utilisé quasiment deux fois plus que le mot adaptation dans notre corpus textuel. Nous allons voir dans quel contexte est mentionnée la stratégie d'atténuation par le C40 au sein de notre corpus et ce que cela signifie sur plan communicationnel. La notion d'atténuation est mentionnée de nombreuses fois et principalement dans les documents tels que « Climate Opportunity » (C40, 2018c), « Opportunity 2030 » et son rapport méthodologique (C40, 2018f; Gonzales-Zuñiga *et al.*, 2018) ou encore « Polisdigitocracy » (C40, 2015). Les mentions de cette stratégie font souvent référence à la place des NTIC, la collaboration entre les divers acteurs, les moyens de financements des projets, les impacts sociaux ou encore le caractère spécifique et particulier de la stratégie d'atténuation liée aux problématiques spécifiques.

Pour commencer, la notion d'atténuation est mentionnée de nombreuses fois dans notre document, car elle représente tout simplement une grande partie du budget consacré à la politique climatique. Nous avons pu voir que la stratégie d'atténuation est beaucoup plus financée que la stratégie d'adaptation, car elle représente plus de 76% du budget

total. Seulement 5% du budget récolté pour la stratégie d'adaptation a été dépensé pour des projets urbains entre 2010 et 2014 (C40, 2016c, p. 42). Pour cette raison, il est donc normal que l'atténuation prenne plus de place que l'adaptation compte tenu de son importance sur le plan budgétaire. Cependant, la place de la stratégie d'atténuation va au-delà de ces aspects purement financiers.

Contrairement à l'adaptation où la perspective semble être à plus court terme, les stratégies d'atténuation se déclinent sur une perspective à moyen et long terme, notamment par la présence marquée de celle-ci dans des plans qui vont jusqu'à 2030. L'adaptation est une période de transition qui sert à mettre en place la confiance nécessaire pour réduire à plus long terme les émissions de GES. L'atténuation suit l'adaptation et met en place de la vision durable souhaitée. L'atténuation est la conséquence de l'identification de problématiques spécifiques, notamment à travers la collecte des informations en direct par les NTIC. Cette communication numérique représente ici la définition de l'engagement citoyen par le C40. La présence de ces informations permet d'agir rapidement et constitue à plus long terme un atout par identification précise des coûts/bénéfices et des opportunités économiques de la transition écologique dans les secteurs du transport, du bâtiment et de l'énergie. L'adaptation construit la communication, l'atténuation la concrétise.

L'atténuation est mentionnée dans de nombreux contextes où des projets divers et variés sont présentés pour réduire les émissions de GES. Les stratégies d'atténuation qui nous sont présentées souhaitent communiquer la mise en place des actions climatiques de manière ouverte qui change les pratiques citoyennes.

Il est important de noter que certaines données, liées aux stratégies d'atténuation et d'adaptation, semblent difficiles à calculer malgré ce que nous venons de dire dans l'ensemble de cette partie. En effet, plusieurs scénarios ont été pris en compte et le rapport méthodologique présent dans notre corpus montre que de nombreuses données concernant la stratégie d'atténuation sont présentées pour certaines à des fins d'information et non pas à des fins de présentation précise. Ces données sont

hypothétiques. Le réalisme de certaines données est donc à relativiser à cause de ce manque de fiabilité (Gonzales-Zuñiga *et al.*, 2018, p. 31). Il s'agit donc ici de relativiser les données qui nous sont présentées par le C40. L'organisation prend le soin de le signaler et de déclarer à de nombreuses reprises que le manque de données est un frein important à la mise en place d'une politique climatique urbaine efficace.

De plus au niveau des stratégies d'atténuation et d'adaptation proposées, il semble que les villes du Sud sont celles qui devront prendre le plus de responsabilités en matière de réduction de GES malgré le fait que les émissions proviennent indirectement et majoritairement des villes du nord avec la méthode de calcul liée aux besoins des villes en matière de consommation (C40, 2018d, p. 9). Le C40 parle de la manière dont les villes du Nord et du Sud devront collaborer afin de trouver une méthode juste dans la déclinaison des responsabilités, mais cela n'empêche pas de se poser la question si ces méthodes sont approuvées par l'ensemble des villes et si les acteurs sont prêts à effectuer les efforts qui sont recommandés par le C40. Les villes du C40 sont principalement des villes consommatrices plutôt que des villes productrices et cela pose la question du caractère plausible des stratégies d'atténuation du C40. La stratégie d'atténuation rentre donc en conflit avec la réalité qui est que les villes du C40 ne possèdent pas tant de leviers pour influencer directement sur l'offre, et donc directement sur la réduction des émissions de GES, car ces villes ne produisent pas directement ces émissions. La majorité des villes du C40 doivent donc certes, changer leurs pratiques, mais aussi influencer la manière dont la réponse aux nouveaux besoins doit être articulée. Les leviers d'influence sur la stratégie d'adaptation peuvent être mis en place, mais en ce qui concerne la réduction des émissions de GES, le C40 a tout simplement moins de pouvoir avec les villes qui émettent ces GES. Cela explique le fait que le C40 cherche à convaincre des bienfaits de la transition écologique urbaine, car cette transition repose sur la construction d'une confiance entre des acteurs urbains divers qui souhaitent avoir une garantie de ne pas être les victimes d'un modèle profitant aux intérêts de quelques villes influentes. Les documents du corpus servent dans leur essence même à construire cette confiance.

5.1.4 La vision des objectifs et des défis environnementaux par le C40.

Il s'agit donc maintenant de répondre à la sous-question que nous nous sommes posée dans le cadre de l'orientation liée aux objectifs : *Quelle vision des objectifs relatifs aux enjeux climatiques émerge de l'analyse des défis environnementaux identifiés par le C40 ?* À travers les documents de l'organisation, nous avons pu décliner un ensemble de réflexions qui nous donne une idée de ce que veut communiquer le C40 sur ces objectifs.

Nous avons pu voir que l'organisation cherche à se positionner en leader en matière de gouvernance environnementale. Par sa vision, elle cherche à concrétiser un nouveau paradigme de gouvernance où les villes seraient les principales actrices de la gouvernance politique. Il y a besoin de ce changement, car il y a pour l'organisation une impasse qui ne peut être franchie que si une nouvelle perspective, la perspective urbaine et « globale », prend la place de la perspective globale. Pour ce faire, elle cherche à rassembler les divergences à travers un renouvellement du modèle politique tout en reconnaissant l'importance de la variable économique.

Par la mise en place de ce nouveau paradigme de gouvernance, les défis environnementaux ne sont plus liés à la reconnaissance de la problématique environnementale et au manque de perceptibilité des changements climatiques. Les plus gros défis pour le C40 sont liés aux limites cognitives de certains des acteurs du fait du manque de données et à une définition précise des mesures à appliquer maintenant et dans le futur. Le défi central est donc celui de la création d'une ville intelligente qui connaît ses forces et ses faiblesses et qui peut réagir en temps réel afin de mettre en place des actions rapides et coordonnées. Cette modernisation des outils possédés par la ville serait accompagnée par une modernisation des relations entre des acteurs comme les entreprises ou les publics. Par cette meilleure collaboration, la vision de la ville connectée et inclusive promue par le C40 pourrait combler les défis liés aux limites cognitives et à l'incertitude des stratégies à adopter.

C'est dans cette optique que l'adaptation sert à construire un premier rapport de confiance sur le court terme afin de pouvoir mettre en place une stratégie d'atténuation efficace et réellement voulue par le C40 à plus long terme. Le C40 cherche tout d'abord à comprendre et changer les modes de consommation de la population urbaine car cette consommation est le problème qui lie les villes aux émissions de GES. La majorité des villes membres de l'organisation sont des villes « consommatrices » et non pas « productrices ». L'atténuation est donc privilégiée par le C40 car elle correspond à l'essence même de la dimension visionnaire promue par l'organisation qui est celle d'une ville optimisée par l'innovation et l'investissement durable. Les membres C40 sont des villes qui ne sont pas principalement victimes des changements climatiques mais majoritairement des villes qui consomment et qui doivent donc se focaliser (directement et indirectement) sur la réduction de leurs émissions de GES. Les leviers d'influence directe du C40 sont limités pour atténuer les changements climatiques. L'alternative pour agir indirectement sur les moyens de production est donc la construction à travers ses communications d'une relation de confiance qui justifie la transition écologique urbaine à grande échelle. Elle doit se faire avec des solutions spécifiques, innovantes et collaboratives qui sont les premières étapes de la nouvelle vision de l'espace urbain. Cette perspective doit ensuite permettre de mettre en place les leviers qui feront baisser les émissions de GES et qui pourront garantir que les engagements en la matière seront tenus.

L'objectif principal du C40 est de nous proposer une alternative. Le message principal est que le modèle de gouvernance internationale défaillant actuel sur la question des changements climatiques ne peut être résolu que par une transition vers un modèle de gouvernance « glocal », mettant en lumière les villes, leurs défis et leurs stratégies pour résoudre la crise environnementale.

5.2 La stratégie de communication environnementale employée par le C40

Comme le titre l'indique, nous cherchons à voir quelle stratégie de communication environnementale est utilisée par le C40. Cette seconde partie de l'analyse servira à répondre à la question suivante : *Comment la stratégie de gouvernance et de promotion du C40 témoigne de la place des divers acteurs et des publics au sein du C40 ?*

Nous nous aiderons des éléments théoriques qui font référence aux rapports de pouvoir à travers une comparaison de nos résultats à partir des travaux déjà effectués sur les liens de socialisation, d'apprentissage et d'adaptation au sein de l'organisation (Lee, 2018). Nous allons essayer de comprendre ensuite pourquoi les autres acteurs connexes au fonctionnement du C40 (publics, scientifiques, entreprises ...) sont positionnés tels qu'ils le sont dans les communications de l'organisation au sein de notre corpus. Dans cette sous-partie, nous nous aiderons de la théorie de la construction des savoirs entre les institutions officielles et scientifiques par rapport au public (Pouliot et Godbout, 2016)²⁷. Enfin, nous ferons une analyse du discours de l'organisation en essayant de comprendre si les communications du C40 font plus référence à un discours institutionnel, militant ou commercial. Cette sous-partie sera supportée par la théorie du contrat environnemental de Burguet (2008, p. 2).

5.2.1 Les rapports de pouvoirs au sein du C40 entre les villes

Nous allons voir comment les diverses villes du mouvement se distinguent au sein des rapports de force et les construisent à travers les potentielles dissensions existantes. Les travaux de Lee (2018) serviront de base théorique afin de voir les liens entre les éléments du corpus observés entre la socialisation, l'apprentissage et la collaboration. Les travaux de Lee sur les rapports de socialisation, d'apprentissage et de collaboration nous montrent qu'il existe une différence d'influence entre les villes de l'organisation (Lee, 2018). Les liens de socialisation à travers les diverses rencontres formelles et

²⁷ Voir Annexe A, Figure 1, (Chantal Pouliot et Julie Godbout, «Intégrer les sciences sociales à la formation scientifique», (Découvrir : Acfas, 2016))

informelles montrent qu'elles sont grandement associées avec les notions d'apprentissage et de collaboration. Le lien de socialisation est privilégié par les villes (Lee, 2018, p. 5). L'auteur prend le cas du C40 afin d'explorer la corrélation apparente entre les notions de collaboration, d'apprentissage et de socialisation. Les conclusions de son travail montrent que la centralité d'une ville est liée à l'influence et au nombre de connexions auprès des autres villes, qui favorisent une approche descendante au niveau des rapports de pouvoir (Lee, 2018, p. 9).

Nous avons pu voir dans notre corpus des initiatives propices à la socialisation des villes du C40 comme la conférence « Women4Climate » ou d'autres événements fédérateurs comme le « Cities for Climate » (C40, 2018e; 2015). Ces événements sont l'occasion pour les villes de se rencontrer au sein de réunions formelles et informelles et de lancer des initiatives propices à la collaboration et à l'apprentissage. Le « Tech Challenge » en est un bon exemple et permet de discuter directement d'initiatives concrètes qui servent à répondre aux besoins urbains et à certaines des incertitudes des acteurs financiers. Sur le plan positif, nous pouvons donc dire que le caractère rassembleur des événements du C40 réduit certains rapports de pouvoir qui peuvent être induits dans d'autres types de gouvernance. Il y a des possibilités de socialisation, d'apprentissage et de collaboration pour l'ensemble des acteurs, car l'ensemble des acteurs présents (membres et non-membres du C40) peuvent socialiser avec les autres acteurs urbains. Ils peuvent profiter des connaissances présentées et discuter de potentielles initiatives de partenariat lors des conférences.

Cependant, il ne faut pas tomber dans le piège de l'idéalisation de ce type de conférence. Il y a bien évidemment des enjeux de pouvoir entre les villes. Les divers acteurs urbains du C40 n'ont pas la même visibilité au sein de tels espaces et font face à des inégalités d'ordres économique et social. Les villes les plus influentes sont les villes du Nord, développées et avec un PIB/habitant élevé. Au sein des communications, cela peut se traduire par une présence plus importante des opinions des pays occidentaux. Elle se traduit par la présence importante de données provenant des pays comme les États-Unis ou l'Europe qui définissent à la fois les problématiques

des pays du Nord et des pays du Sud. Le risque d'un tel type de communication centralisé est la mise en place d'un système communicationnel qui favorise seulement une partie des membres du C40 aux dépens des intérêts de l'ensemble de la communauté urbaine du groupe. Elle peut favoriser la mise en place d'un système économique par les villes occidentales, pour les villes occidentales.

Il est aussi intéressant de noter les différences qui peuvent exister entre les nombreux éléments de collaboration que nous avons identifiés jusqu'à maintenant au sein du discours du C40 et une partie des conclusions de Lee sur le caractère pyramidal de l'organisation (Lee, 2018, p. 9). Cet aspect pyramidal n'est absolument pas présenté dans l'ensemble des documents de notre corpus et se focalise plutôt sur le caractère inclusif et ouvert de l'organisation afin de pouvoir trouver du financement et de nouvelles opportunités d'innovation (C40, 2016a, p. 9; 2016c, p. 41). Il y a donc une potentielle dissonance entre ce que nous présente le C40 comme image au sein de ses communications et la réalité des enjeux de pouvoir existants. Nous n'avons pas identifié la présentation des enjeux de pouvoir entre les acteurs par le C40 ce qui amène à la question de qui écrit les rapports et qui a un droit de regard sur les documents que nous avons présentés. Est-ce que l'ensemble des acteurs ont une influence sur le discours mis en place ou est-il l'apanage de quelques villes, notamment les villes centrales de l'organisation comme Portland, Copenhague et New York, les leaders en matière de collaboration au sein du mouvement (Lee, 2018, p. 7-8) ? Le fait que le C40 ne fasse pas état des potentielles rivalités existantes au sein de ses communications pourrait peut-être s'expliquer par le fait qu'elle cherche encore à se créer une légitimité dans l'espace communicationnel lié aux enjeux environnementaux. Cette légitimité est notamment cruciale dans la recherche de financements de l'organisation. En effet, le manque de ressources est l'une des principales problématiques à laquelle fait face le C40 actuellement qui doit être comblé par des investisseurs privés (C40, 2016c, p. 41). Dans les documents du corpus, le C40 nous parle de cette volonté de construire une confiance entre ces acteurs privés et

l'institution (C40, 2018f, p. 16). Le C40 ne peut donc pas se permettre de présenter les rivalités à cause de l'éventuelle crise de confiance que celles-ci pourraient créer.

Même si nous avons vu dans la vision de la gouvernance que l'organisation semble présenter une vision commune et vraisemblablement unie, cela n'empêche pas à l'interne la création de potentiels rapports de pouvoir comme nous avons pu le voir ci-dessus.

Il s'agit maintenant de comprendre comment est communiqué ce qui touche au rôle d'acteurs externes tel que le public, les acteurs privés ou les scientifiques.

5.2.2 Public urbain, acteurs privés et scientifiques : La place des sources externes dans la collecte et l'analyse des données

Les acteurs externes jouent un rôle important dans l'organisation. Que ce soient les citoyens en tant que public, les acteurs privés ou les entreprises, chaque sphère externe à une place bien précise dans les communications du C40. Nous commencerons par détailler la signification du rôle du public avec les travaux de Pouliot et Godbout sur les modèles d'interaction entre les scientifiques et les citoyens (Pouliot et Godbout, 2016) et ensuite des acteurs externes du monde organisationnel et scientifique.

Afin de voir concrètement quelle place prend le public nous allons voir dans quel modèle le public semble s'inscrire et si ce modèle est plus ou moins inclusif. Pouliot et Godbout nous parlent des divers modèles d'interactions qui existent entre le savoir structuré et officiel (c'est-à-dire le savoir des institutions politiques et scientifiques) et le savoir profane et officieux (c'est-à-dire le savoir des personnes qui ne sont pas des spécialistes de la question) (Pouliot et Godbout, 2016)²⁸. Trois systèmes d'interaction sont mis en avant, plus ou moins ouverts à la coopération, le modèle du déficit, du débat et de la coproduction des savoirs. Nous pensons que le modèle adopté par le C40 est

²⁸ Voir Annexe A : Figure 1

celui du débat, soit le modèle intermédiaire d'interaction entre le public et les scientifiques.

Lors de notre collecte de données, nous avons pu voir que le public est différencié dans le sens où il est confronté à des problématiques différentes en fonction des espaces concernés. Cela a été montré lorsque nous avons présenté les six types de villes qui peuvent exister selon l'organisation (C40, 2017, p. 20). Cette différenciation signifie une reconnaissance des particularités qui peuvent exister au sein des environnements urbains. Au-delà de ça, le public est invité à apporter des commentaires et des critiques sur les travaux des scientifiques (C40, 2018f, p. 11). Ils ne sont pas encore partenaires, mais peuvent donner leur point de vue ce qui correspond bien au modèle du débat. Les citoyens sont enfin invités à donner leur avis au sein de l'espace public à partir de consultations et de suggestions qui donnent naissance aux initiatives comme celle de la plantation d'arbres à Londres (C40, 2015, p. 22). Les initiatives sont cependant toujours sous le contrôle d'une institution et ajoutent une autre perspective au débat sans pour autant être au même niveau que l'expertise scientifique. En effet, les citoyens sont tout d'abord des partenaires indirects dans le sens où leurs habitudes de vie seront de mieux en mieux comprises avec la modernisation des techniques de récolte de données (C40, 2015, p. 13). L'analyse de celles-ci à travers les NTIC et le « Big Data » ne sera pas faite en coopération avec les citoyens, mais bien par ceux qui possèdent l'expertise nécessaire telle que les entreprises innovantes et les scientifiques.

Les scientifiques ainsi que les acteurs privés sont centraux à l'orientation stratégique du C40. Les communications de notre corpus les présentent comme des atouts stratégiques et essentiels aux projets de l'organisation (C40, 2016b, p. 79; 2017, p. 51; 2018c, p. 62). Cette place au sein de la stratégie de communication environnementale peut selon nous s'expliquer pour deux raisons : les données ont une double dimension au sein de notre corpus. Elles soulignent la place importante des deux acteurs externes à l'organisation. Plus précisément, il faut faire une distinction entre, premièrement, la récolte des données qui soulignent la place importante des organisations privées

innovantes qui travaillent avec les villes et, deuxièmement, l'utilisation des données dans les documents du corpus à travers l'expertise des scientifiques.

Une des devises du C40 dit qu'on peut seulement gérer ce que l'on peut mesurer (Watts, 2014, p. 59). La récolte des données permet de concrétiser les projets à long terme de l'organisation en identifiant les problématiques au sein de l'espace urbain qui met en place la vision du C40. Les données sont récoltées à la fois sur la base des informations fournies par les villes membres et à travers des rapports externes de chercheurs.es, notamment ceux du GIEC. Les objectifs se concrétisent à travers une vision de la ville ; une ville connectée ; qui utilise les dernières technologies disponibles afin d'emmagasiner les informations pertinentes et l'identification des problématiques environnementales urbaines en temps réel. La saturation des informations par la collecte de nombreuses données permet également de voir à la fois les problématiques spécifiques à chaque ville ainsi que les liens de collaboration nécessaires pour les appliquer. Une interconnexion telle que présentée dans les documents du C40 n'est pas encore d'actualité, mais représente l'idéal vers lequel l'organisation veut tendre. Pour ce faire, il y a besoin de faire appel à des acteurs privés qui sont capables de mettre en place et de maîtriser la vision innovante promue par le C40. La stratégie est donc de souligner dans les communications l'importance des acteurs externes privés en les mobilisant à travers de nombreux partenariats. La création d'un laboratoire d'innovation à Johannesburg ou le « Tech Challenge » en sont des exemples (C40, 2017, p. 60). Sans eux il n'y a pas de possibilités d'appliquer les objectifs à long terme du C40. Cette première stratégie sert donc à concrétiser la vision tandis que celle-ci dessous concrétise les tactiques. La récolte de données fournies par des partenaires innovants privés apporte une vision des problématiques et l'utilisation de celles-ci un agenda tactique clair.

Les données ne servent à rien si on ne sait pas les analyser. Les chercheurs.es qui ont une expertise en la matière en viennent donc logiquement à prendre une place centrale au sein du C40. Du fait de l'analyse des données, on applique des actions concrètes suggérées par les chercheurs.es. L'utilisation des données sert à afficher les coûts-

bénéfices de chaque action, convaincre les acteurs les plus sceptiques à travers la création de rapports chiffrés crédibles. Ce sont ces recommandations par l'analyse scientifique qui donne ce lien avec les tactiques du C40 par la précision offerte à travers les élaborations tactiques de ces acteurs. Les chercheurs.es prennent donc une place centrale dans cette utilisation des données par l'identification des variables pertinentes qui permettent ensuite l'élaboration des orientations tactiques de l'organisation. Des données externes telles que celles du rapport du GIEC (C40, 2016b, p. 21) ont d'ailleurs permis d'identifier les efforts à faire en matière d'énergie solaire sur le plan tactique (C40, 2017, p. 23; Frankel *et al.*, 2016). Sans le monde scientifique, le C40 aurait de la peine à convaincre les investisseurs du sérieux de leurs actions et à élaborer d'une manière précise les actions à entreprendre au sein de l'espace urbain.

Les deux perspectives ont donc une signification communicationnelle centrale et différenciée sur le plan discursif. Elles forment en fait le point d'équilibre entre les objectifs et les tactiques de l'organisation ce qui explique cette focalisation sur les données et les acteurs externes au sein de la partie stratégique. Les données scientifiques représentent donc la stratégie par l'équilibre créé entre ce qui doit être appliqué à long terme selon le C40 (la vision) et les actions immédiates au sein des villes (les tactiques), le tout sous l'expertise de la communauté scientifique et les innovations des acteurs privés. Cette communication à double niveau est essentielle à la réussite du projet de l'organisation et oriente le type de discours utilisé dans notre corpus.

5.2.3 Le discours du C40 : institutionnel, militant ou commercial ?

Il s'agit maintenant de voir quel type de discours environnemental ressort des variables que nous avons identifiées au travers de la cueillette de données au sein de notre corpus. Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur les travaux de Burguet (2008) liés au contrat de communication en communication environnementale. Dans notre cadre théorique,

nous avons défini le contrat de communication comme les règles qui régissent le discours utilisé en fonction du contexte spécifique liée à l'identité et au matériel de transmission du message utilisé (Burguet *et al.*, 2008, p. 2). Nous avons aussi identifié trois types de discours identifié par Burguet afin de comprendre les spécificités discursives des acteurs. Les trois types de discours qui ont été mis en lumière sont le discours militant, institutionnel et commercial (Burguet *et al.*, 2008, p. 3). La mobilisation citoyenne et critique par rapport à l'industrie correspond au discours militant. Le discours qui met en avant l'information et la médiation entre l'industrie, le commerce et le citoyen représente le discours institutionnel. Le discours commercial correspond quant à lui à une technique de gestion de l'environnement éthique à travers des partenariats entre les diverses institutions et la responsabilisation des citoyens.

Les éléments du discours militant qui ressortent principalement de notre analyse de contenu sont la présence des citoyens en tant qu'acteur du débat dans certains contextes et des initiatives dans les exemples donnés par le C40 et la présence d'une vision contestataire des institutions internationales de gouvernance.

La notion de « Polisdigitocracy » correspond notamment à l'ancrage d'une démocratie participative promue par l'organisation à travers une volonté de la mobilisation citoyenne liée au potentiel offert par les NTIC (C40, 2015, p. 11). Cette notion communique la volonté de mobilisation citoyenne qui correspond au discours militant selon le C40. Le lecteur est encouragé à s'impliquer et à critiquer la méthodologie et les résultats du rapport dans une logique participative (C40, 2018f, p. 11). Nous voyons également ressortir cette volonté de mobilisation citoyenne dans notre corpus à travers la vision d'une mobilisation citoyenne forte voulue par le C40 et en faveur de l'organisation comme la dénonciation de l'inaction des institutions nationales et internationales (Watts, 2014, p. 58). Enfin, les initiatives de mobilisation citoyenne concernent la place des femmes pour le C40 qui communique cette mobilisation à caractère social dans l'action écologique globale, notamment par les conférences « Women4Climate » (2018e).

Cependant, le militantisme est présent dans certains éléments de langage, mais ne concerne pas la critique du C40. L'aspect militant doit donc être relativisé. Même si le C40 déclare ouvertement offrir une possibilité de débattre sur ces propres données, elle ne le mentionne qu'une fois et de plus sur un rapport méthodologique qui demande une certaine maîtrise en matière d'expertise scientifique (C40, 2018f, p. 11). Le caractère inclusif du débat est donc en partie limité du fait du caractère technique du discours de l'organisation dans ses rapports. Les éléments de contestation institutionnelle qui ressortent dans certains des documents concernent la remise en question de la légitimité du modèle de gouvernance international actuel. C'est à travers le « nous » fédérateur, qui désigne ici les villes du C40, que l'organisation cherche à s'opposer au manque d'efficacité des nations et propose comme alternative visionnaire à moyen terme un parlement des maires qui supplanterait le pouvoir de l'ONU et des pays (Watts, 2014). Pourtant, nous avons pu voir un désir de plus grande collaboration dans les documents les plus concrets du corpus et qui ne contestent pas les fondements de l'industrie et du commerce. Ils sont vus comme des éléments du modèle capitaliste essentiels à la réussite des actions du C40 (C40, 2018f, p. 16). Il n'y a donc pas d'opposition entre le C40 et le secteur privé. Le discours est plus subtil qu'une simple critique discursive contestataire et radicale. Les industriels et partenaires privés sont essentiels à la réussite au projet de l'organisation en matière de collecte de données et de financement. Ils favorisent au contraire la mise en place de la mobilisation citoyenne à travers les NTIC. Plus clairement, même si le rôle des citoyens est cité, les acteurs prépondérants aux actions de l'organisation ne semblent pas être les citoyens. Un autre type de discours plus institutionnel semble donc se dessiner dans notre corpus.

La présence du discours institutionnel nous semble primordiale dans les documents du corpus. Nous voyons que le type de discours décrit par Burguet se retrouve principalement dans l'univers de référence et la vision des autres acteurs par le C40. En effet, nous avons identifié que la prise d'information et la circulation des informations étaient des éléments centraux dans le discours du C40 (C40, 2018f, p. 18).

Le manque d'information et de données pour le calcul coût/bénéfice reste une des problématiques les plus importantes soulignées par l'organisation et empêche en partie la crédibilisation du discours. Nous avons parlé de l'importance de la récolte et de l'analyse des données dans une partie ci-dessus. Nous ne referons pas l'ensemble de l'analyse ici, mais nous pouvons déclarer que celle-ci correspond à un discours qui cherche à informer les divers partenaires de l'importance des villes au sein des enjeux climatiques par la mesure précise des problématiques et des actions à effectuer. Avec un tel discours, l'organisation cherche à se présenter comme acteur crédible, crédibilité essentielle qui doit être obtenue par une vision du C40 en tant qu'institution incontournable sur les enjeux du climat.

De plus, le C40 dit qu'il ne souhaite pas créer de clivage entre les divers acteurs tels que les entreprises, les citoyens ou les partenaires publics. L'organisation se veut fédératrice. Cette union doit se faire à travers le C40, qui cherche à convaincre les nombreux acteurs que l'institution est celle qui est capable de rassembler les intérêts multiples et divergents, pour peu que cela corresponde à la vision de l'organisation. Ces intérêts multiples doivent se rassembler à travers le « glocal », le point de rencontre qui permet de concrétiser un ancrage géographique à la fois précis et varié. Le « glocal » est pour le C40 le lieu de médiation et la localisation spatiale adéquate de mobilisation et de circulation des informations. Pour le C40, la mise en place d'une vision inclusive des autres acteurs permet de construire une perception positive de l'organisation dans le sens où elle se détache du caractère plus individualiste que représentent aujourd'hui les rassemblements de la COP. Au sein des déclarations et des conférences, l'ensemble des acteurs semblent toujours présentés comme bienvenus (C40, 2018e; CitiesforClimate, 2015). C'est donc aussi par une présentation inclusive et mature dans son discours que le C40 cherche à se positionner en tant qu'institution. Cependant, il s'agit de relativiser le « glocal » et son idéalisation, car il semble clair que l'organisation, du fait de sa récente création en 2005 et du potentiel innovant de la vision, cherche à se vendre en partie à travers un discours commercial.

Nous pouvons voir la présence d'un discours commercial au sein du C40. Ce discours se concentre notamment sur les spécificités énonciatives qui cherchent à impliquer de nombreux acteurs ainsi qu'une vision inclusive des acteurs internes et externes ou elle cherche à se promouvoir et à convaincre.

Tout d'abord, il est intéressant de constater que l'association valorise de manière importante les acteurs externes comme les entreprises et les investisseurs privés qui sont essentiels à la réussite des projets financiers et politiques de l'organisation. Ces acteurs doivent devenir et rester des alliés, c'est pour cela que le C40 les valorise énormément en tant que partenaires et ne remet pas en question le modèle économique en tant que tel (C40, 2018f, p. 16). Cette attitude ouverte à l'implication du secteur privé (le « vous ») au sein de la sphère des institutions urbaines publiques (le « nous ») correspond totalement à une spécificité énonciative liée au discours commercial. La valorisation de l'individu en tant que citoyen dans les documents comme « Polisdigitocracy » (C40, 2015) cherche aussi à favoriser cette attitude volontariste du mouvement ainsi qu'une perception positive de l'organisation par rapport à la mobilisation citoyenne.

De plus, le discours commercial se concrétise à travers les nombreux partenariats identifiés dans notre corpus. Les partenariats lors des conférences de l'organisation ou la collaboration entre partenaires publics et privés pour le nouveau fonds « C40 Cities Finance Facility » en sont des exemples (C40, 2016c, p. 19). Les citoyens sont aussi responsabilisés par l'information qui est diffusée en matière de politique environnementale urbaine. Les communications faites par le C40 doivent leur faire comprendre que l'enjeu climatique ne se situe plus au niveau national et international, mais bien au niveau urbain. L'organisation responsabilise les citoyens en montrant qu'ils sont aptes à changer de mode de vie et que cela se fait déjà dans des endroits comme Barcelone (C40, 2015, p. 19) ou Londres (C40, 2015, p. 22).

Cependant, le discours commercial a ses limites dans le sens où il exploite un univers discursif qui diffère du discours militant et institutionnel. Le risque d'une dissonance communicationnelle est important et se manifeste par exemple quand le C40 déclare

dans sa vision à long terme vouloir se passer des institutions de gouvernance comme l'ONU tout en effectuant des collaborations et des partenariats en ce moment même avec celle-ci (CitiesforClimate, 2015; Watts, 2014).

Nous allons conclure cette partie de manière visuelle avec les liens discursifs de la communication du C40 liés à la théorie des spécificités du discours de Burguet (2008, p. 3). L'univers de référence de l'organisation fait appel à un discours institutionnel par une perspective de gouvernance « globale » et une vision de l'enjeu climatique à travers les institutions urbaines. Les spécificités énonciatives du C40 sont plus liées au discours commercial du fait de l'essentialisation de partenaires externes (entreprises, investisseurs privés...) dans les actions du C40 et de la valorisation des acteurs urbains. Enfin la vision des autres acteurs et des citoyens s'inspire du discours institutionnel et commercial, car il est à la fois conciliant envers les industries, les scientifiques et les acteurs privés et cherche à responsabiliser le citoyen sur l'importance de la conscience écologique au niveau urbain.

Le tableau suivant qui illustre le type de discours utilisé par le C40 vu à travers la théorie des spécificités discursives de Burguet :

Type de discours	Discours utilisé par le C40
Caractéristiques	
Univers de référence	<p style="text-align: center;">DISCOURS INSTITUTIONNEL :</p> <p>Mobilisation d'un nouveau modèle de gouvernance et vision des enjeux climatiques par la perspective urbaine « globale ».</p>
Spécificités énonciatives	<p style="text-align: center;">DISCOURS COMMERCIAL :</p> <p>Le « Nous » fédérateur qui englobe le « Vous » et recherche la valorisation des acteurs urbains et des partenaires privés par leur essentialisation dans les actions du C40.</p>
Vision des autres acteurs et du citoyen	<p style="text-align: center;">DISCOURS INSTITUTIONNEL et COMMERCIAL :</p> <p>Industrie, scientifiques et partenaires privés vus comme des alliés qui doivent être convaincus de la crédibilité du C40 en tant qu'institution fiable et influente. Les citoyens comme partenaire de la construction de la conscience écologique urbaine.</p>

Tableau 2. Les spécificités discursives du C40

5.2.4 La place des acteurs et des publics dans la stratégie de communication environnementale du C40

En conclusion de cette partie, nous allons essayer de proposer des éléments de réponses à la sous-question suivante : *Comment la stratégie de gouvernance et de promotion du C40 témoigne de la place des divers acteurs et des publics au sein du C40 ?*

Pour répondre à cette question, il s'agit dans un premier temps de rappeler qu'elle se construit à travers les rapports entre les villes de l'organisation, le public externe et enfin entre les acteurs privés et les scientifiques.

Tout d'abord, le public doit être mobilisé dans la stratégie de communication du C40. Les citoyens.ennes sont nécessaires à la diffusion de ce nouveau paradigme de gouvernance et doivent convaincre les acteurs politiques de laisser la place aux responsables urbains. Le C40 en tant que levier souhaite donc se présenter en vecteur

de la crise politique et de confiance en déclarant que les habitants urbains prendront une place plus importante dans le processus décisionnel dans les années à venir, notamment à travers les NTIC. Cela se rapproche en partie des propos de Lindenfeld et Smith par rapport à la nécessité de collaboration entre les diverses parties prenantes en matière de communication sur les changements climatiques (Lindenfeld et Smith, 2014, p. 183). Toutefois, la mobilisation citoyenne semble se définir pour le C40 à travers un contexte bien précis (celui du numérique) et laisse de côté une réelle perspective militante au profit d'une perspective institutionnelle et économique. Du fait de cette participation citoyenne indirecte et de l'importance des acteurs privés, le rôle du citoyen reste minime et laisse place à un discours commercial qui exploite les outils du discours militant.

Les enjeux de pouvoir sont bien présents dans l'organisation et montrent que certaines villes ont plus d'importance et de poids que d'autres au sein du C40. C'est donc à travers la collaboration et la communication de cette collaboration que l'organisation cherche à inverser les rapports de force internes qui nuisent à une perception positive de l'organisation. C'est justement auprès des partenaires privés et des scientifiques provenant d'institutions comme le GIEC que le C40 cherche à communiquer cette perception positive de l'organisation, car ils sont essentiels à la réussite des projets voulus en matière de collecte et d'analyse des données. Les partenaires privés sont aussi essentiels pour le financement des activités du C40 et concrétisent le support que l'organisation souhaite apporter à une vision qui ne cherche pas à diaboliser les acteurs industriels, mais bien à les inclure comme partenaires des solutions à travers une relation de confiance.

L'organisation a une stratégie d'approche différente pour l'ensemble de ses acteurs et cherche à faire appel à différents types de discours afin de garantir le support des initiatives urbaines qui sont communiquées à travers le corpus. L'utilisation d'un discours à la fois militant, institutionnel et commercial montre que le C40 cherche à inclure l'ensemble des acteurs que nous avons cités ci-dessus, car ils ont chacun un rôle à jouer dans l'organisation, direct ou indirect.

Cependant, on peut se demander jusqu'à quel point la diversité des discours va nuire à la crédibilité des stratégies du C40. De plus, on peut se demander jusqu'à quel point les acteurs de l'industrie, les publics et les scientifiques seront capables de se rassembler ensemble et de trouver des points d'accords considérant la crise de confiance qui existe entre ces acteurs.

En conclusion, nous pouvons voir que la stratégie du C40 se concentre autour de l'implication d'acteurs divers, rassemblés autour de cette nouvelle vision de la gouvernance climatique. Les acteurs privilégiés qui semblent ressortir dans notre corpus sont les entreprises. L'importance de ces acteurs privés est très souvent mentionnée ce qui explique que le C40 cherche à les convaincre et les impliquer en priorité aux dépens d'autres acteurs comme les citoyens. En effet ils permettent de concrétiser les projets de l'organisation en permettant le financement des tactiques du C40, mais cela pose la question de potentielles dissensions qui pourraient exister entre les multiples acteurs mentionnés (acteurs publics, citoyens, ONG, scientifiques) dans les documents analysés.

5.3 La cohérence éthique à travers l'analyse des tactiques du C40

Nous avons expliqué dans le cadre théorique qu'il existait de nombreuses typologies éthiques, notamment en ce qui concerne la question environnementale. Elle s'observe notamment à travers les tactiques utilisées par le C40. Notre troisième et dernière partie servira donc à répondre à la sous-question suivante : *Comment se traduisent en pratique et sur le plan éthique les tactiques du C40 face aux enjeux climatiques ?*

C'est pour cela que nous avons introduit la notion d'éthique environnementale dans notre corpus théorique (Sauvé, 2005, 2009). Elle peut se greffer à une organisation et nous permettre de voir sa place et l'interprétation de celle-ci au sein d'une organisation telle que le C40. Elle s'intègre à une analyse au sein du corpus textuel suivant à travers les éléments tactiques que nous avons pu identifier dans notre cueillette de données.

Nous ferons ressortir les éléments les plus pertinents relativement aux types d'éthiques identifiés. À la suite de cette analyse, nous verrons comment la cohérence éthique sur la question environnementale s'articule au sein du C40 à travers ses communications.

5.3.1 Les types d'éthiques observés dans le corpus textuel

Ici, les documents analysés au sein de notre corpus nous permettent de voir que la notion d'éthique de l'environnement fait partie intégrante de l'organisation du C40. Cependant, il s'agit de savoir quels types d'éthiques émergent de notre corpus. À travers nos observations des documents, nous allons nous concentrer sur trois types d'éthiques que nous avons identifiés. Nous présenterons des éléments qui font référence à l'éco-féminisme, l'éthique de la durabilité et enfin l'éco-citoyenneté couplée à l'éco-civisme.

5.3.1.1 *Éco-féminisme*

Tout d'abord, l'éco-féminisme est une éthique que nous avons observée au sein de notre corpus. Nous rappellerons rapidement que l'éco-féminisme prend en compte les inégalités qui existent entre les hommes et les femmes, inégalités causées notamment par les effets du changement climatique. L'éco-féminisme est une analogie entre la féminité et la nature et se situe dans une perspective de réduction des rapports de domination liés aux inégalités sociales et environnementales. Cette atténuation se fait notamment par une lutte contre le modèle de gouvernance patriarcal (D'Eaubonne, 1974; Des Jardins, 1995; Sauv , 2005, p. 7).

La place des femmes au sein de l'organisation du C40 ainsi que les nombreuses initiatives mises en place par le C40 à partir de la conférence « Women4Climate » montre bien qu'il y a l'ébauche d'une éthique éco-féministe qui cherche à pallier les inégalités entre les hommes et les femmes sur la question climatique. Dans ses communications, l'organisation met en avant l'importance de l'engagement social ainsi que la recherche de solutions aux problèmes socio-environnementaux en impliquant

les citoyens et citoyennes au sein d'initiatives comme le « Tech Challenge » (Women4Climate, 2018). Ce concours a été créé en marge de la conférence « Women4Climate » par l'organisation. Le C40 cherche explicitement à dénoncer les relations de domination des hommes envers les femmes et montre que la question sociale de l'égalité entre les hommes et les femmes est compatible (et même indispensable) à la mise en place d'une solution climatique efficace. Ce diagnostic est présenté par l'actuelle présidente du comité du C40, Anne Hidalgo :

« “It is no secret that women leaders are at the forefront of global climate action, but too often the world fails to adequately recognize their ambitious and important work to create a more sustainable world,” said C40 Chair and Paris Mayor Anne Hidalgo. “As women mayors and leaders across all sectors of society, it’s our responsibility to support and celebrate the talented, intelligent young women leaders of tomorrow. We must nurture their passion, bolster their resiliency and equip them on their journey to shape the future. We need them, and more importantly, our planet needs them.” ». (C40, 2018e, p. 1)

Pour le C40, les femmes doivent donc être au centre de l'enjeu climatique et des processus institutionnels qui entourent cette problématique. Il y a pour le C40 une nouvelle perspective de gouvernance à travers un nouveau paradigme où les femmes prennent plus de place dans les institutions gouvernementales urbaines. Le changement de mentalité est présenté en chiffres et montre une augmentation du nombre de mairesses à hauteur de 300% (de 4 à 16 mairesses supplémentaires) entre 2014 et 2018 dans l'organisation. Le C40 déclare favoriser l'augmentation de cette gouvernance plus féminine pour le C40 à travers des événements comme le Women4Climate. L'organisation ajoute que ces données encourageantes sont le reflet d'une évolution sociétale importante (C40, 2018e, p. 2). Elle s'accorde avec la volonté d'alternance par rapport au modèle de gouvernance patriarcal. Ce changement de mentalité se situe dans la même veine que le mouvement « Me too » qui est mentionné comme le moyen de faire entendre la voix des femmes.

L'engagement citoyen à travers la notion de « Polisdigitocracy » est une des mesures qui laisse par exemple plus de marge à la prise en compte d'une part plus importante de la voix citoyenne au sein du débat (C40, 2015). Des mesures spécifiques de réduction des inégalités nous sont présentées par le C40 comme la décentralisation de la grille énergétique en faveur des communautés marginalisées, la réduction de la dépense énergétique pour les bas salaires ou encore l'amélioration de la mobilité des groupes défavorisés (C40, 2018f, p. 19). Au sein des bénéfices écologiques, les bénéfices sociaux sont également présentés en parallèle. Ils font référence à l'importance d'une action inclusive qui doit prendre en compte dans les données des prochaines recherches le caractère exacerbé des inégalités au sein de l'espace urbain (C40, 2016a, p. 22). La justice sociale sur le plan financier est également mentionnée (C40, 2016c, p. 41; 2018e, p. 1).

Cependant, certains éléments distinguent profondément le C40 de l'éco-féminisme. À travers l'éco-féminisme, le rapport à la terre se fait normalement sur un plan spirituel, quasi amoureux avec les éléments de la Terre (Sauvé, 2005, p. 7). Le positionnement du C40 est plus pragmatique dans le sens où l'organisation valorise grandement la variable économique, le développement financier ainsi que la coopération avec des partenaires corporatifs et privés dans ses communications. Celles-ci mettent en avant la notion de profitabilité ce qui rend une partie de la logique éco-féministe obsolète. De plus dans la « Paris City Hall Declaration », aucune mention n'est faite en ce qui a trait à la justice sociale ou à la réduction des inégalités dans l'espace urbain (CitiesforClimate, 2015). Enfin, on peut aussi se demander si le C40 n'utilise pas la dimension éco-féministe dans une perspective commerciale. Il est juste de se demander jusqu'à quel point le C40 manipule un type de discours écologique populaire et l'utilise comme outil de promotion sans pour autant mettre de côté une perspective économique d'investissement éminemment capitaliste et gestionnaire. Le C40 se rapproche donc aussi d'un autre type d'éthique environnementale par exemple l'éthique de la durabilité.

5.3.1.2 *Éthique de la durabilité*

L'éthique de la durabilité (ou éthique du développement durable) est un type d'éthique de l'environnement que nous avons pu observer au sein des documents du C40. Elle se base sur les trois piliers du développement durable que sont l'écologie, le social et l'économie (Sauvé, 2009, p. 153; Vigneron, 2017). La place de la variable économique est très importante dans ce type d'éthique, notamment à travers le développement d'un système de gestion durable des ressources pour le bien-être humain (Sauvé, 2005, p. 10). La perspective humaine est le point central de ce type d'éthique afin d'assurer la qualité de vie des populations, la solidarité, l'équité intergénérationnelle et le développement du modèle économique à travers la profitabilité durable.

Les rapports du C40 ne sont pas seulement écrits au sein d'une perspective écologique, mais se dévoilent aussi dans le cadre d'une dimension éminemment économique et sociale. Le caractère pragmatique des documents s'exprime à travers l'emphase de l'importance du financement des actions du C40 ainsi que la priorité donnée au bien-être de la population (et de l'humanité plus généralement) dans le discours de l'organisation. Les commanditaires des événements à la conférence « Women4Climate » sont très importants pour le financement des actions et des événements de l'organisation (C40, 2018e). Les partenaires financiers du secteur privé ont une place centrale dans les perspectives de collaboration du C40. Ces partenaires corporatifs financent les conférences, ce qui permet leur en échange de se promouvoir et de créer des relations de partenariats à travers les initiatives de l'organisation, notamment à travers le concours du programme de mentorat « Women4Climate » (2018e, p. 2). Les actions climatiques proposées par le C40 sont liées le plus souvent à une collaboration avec le secteur privé en matière de financement (C40, 2016c, p. 41). Le C40 parle clairement de la nécessité d'apporter du financement privé au sein de villes comme Hô Chi Minh (Vietnam) dû au manque de finance alloué par le gouvernement au niveau urbain (C40, 2016c, p. 43). La perspective sociale est exprimée par l'expression des bénéfices sociaux des actions de l'organisation, notamment en matière de gain économique (C40, 2018f, p. 109). Comme nous l'avons

mentionné précédemment, certains acteurs décisionnels ne se réfèrent pas seulement aux bénéfices écologiques, mais également aux bénéfices sociaux concrets en termes de santé, de pouvoir d'achat et de conditions de vie des citoyens (C40, 2016a, p. 15). Cela sert à convaincre les décideurs les plus sceptiques sur le plan des bénéfices écologiques par la focalisation sur l'interrelation avec les aspects économiques et sociaux (C40, 2018c, p. 6; 2018f, p. 19). Le C40 ne voit pas de problème à faire cohabiter la recherche de la profitabilité économique avec la mise en place d'une action climatique efficace : (C40, 2018f, p. 18). Les ressources naturelles sont des ressources qui doivent être gérées efficacement à travers des initiatives comme l'utilisation des systèmes d'information intelligents ou la collaboration entre les divers acteurs publics et privés pour une meilleure gestion des actions climatiques. La place centrale de la gestion des ressources est également traduite dans notre corpus par l'importance apportée aux données mesurables liées conséquences et aux coûts/bénéfices de l'action et de l'inaction climatique.

Ce type d'éthique est utilisé dans le contexte urbain qui fait lui-même appel à un troisième et dernier type d'éthique identifié au sein de notre corpus, l'éco-citoyenneté.

5.3.1.3 *Éco-citoyenneté, Éco-civisme*

Les deux notions d'éco-citoyenneté et d'éco-civisme émergent également du corpus. Nous avons pu identifier certains éléments qui montrent que certains propos font ressortir l'importance des pratiques citoyennes sur un plan individuel et collectif. Les visions de l'éco-citoyenneté et de l'éco-civisme ont été mises en lumière respectivement par Joël de Rosney et Villemagne (Rosnay, 1994; Villemagne, 2002). L'éco-civisme se concentre sur la mise en place d'une éthique environnementale à travers une prise de conscience de l'espace de vie publique, de notre communauté d'appartenance et des valeurs communes transmises par la société. Cette éthique s'effectue dans un contexte de coopération sociale et de devoir moral avec les autres membres de la communauté (Sauvé, 2005, p. 6).

Le fait même que les documents analysés interpellent la dimension citoyenne des individus à travers l'espace urbain face aux préoccupations environnementales locales et redéfinissent la notion de citoyenneté est déjà un lien avec les deux notions éthiques. L'ensemble des documents du corpus incarnent cette dimension par leurs ancrages au sein de la perspective des villes et d'une prise de conscience de cette responsabilité citoyenne, notamment au sein des groupes urbains. La communauté d'appartenance est ici la communauté urbaine et le contexte d'appartenance territorial est celui des villes. Cet espace urbain est vu en tant que communauté de vie, rendue durable à travers les diverses techniques d'adaptation, d'atténuation et de collaboration mises en place par le C40. Plusieurs extraits mettent l'emphase sur cette notion de citoyenneté:

« Building on C40's Benefits of Climate Action work program, it will be useful to identify delivery mechanisms, tools, and resources that can support cities to deliver information about the benefits of climate change in the most impactful and relevant way possible. This will also involve developing improved understandings of the key priorities and preferred communication methods of stakeholders – including urban citizens. » (C40, 2016c, p. 33)

Une des valeurs qui est communiquée à travers les documents est clairement la collaboration et la création d'un sentiment de citoyenneté à travers l'espace numérique urbain. Le C40 met l'emphase sur la participation citoyenne dans ces communications, notamment à travers la « Polisdigitocracy » (C40, 2015). Il cherche à concrétiser l'engagement citoyen et à mettre en place une vision des valeurs communes à l'ensemble des villes du C40 sur ce que signifie être citoyen urbain. Le citoyen urbain est conscientisé sur les impacts directs et indirects de ses comportements. C'est aussi une personne engagée auprès des institutions et de son lieu de vie à travers les initiatives communes. Ces initiatives sont à la fois mises en place par les institutions de la ville, les entreprises, mais aussi par les influenceurs importants auprès de la population. L'organisation a développé à travers les divers projets des initiatives qui valorisent une implication citoyenne comme les concours mis en place lors de la conférence « Women4Climate », notamment à travers le « Tech Challenge » (C40, 2018e;

Women4Climate, 2018). Il y a une réflexion sur le nouveau rôle du citoyen, et des citoyennes, face aux changements climatiques en tant qu'acteur et partenaire de la transition écologique des villes. Les citoyens sont aussi des partenaires même quand ils ne s'impliquent pas directement. La récolte de données à travers les NTIC et les outils numériques renforce d'une certaine manière le sentiment de communauté d'appartenance à travers une prise de conscience concrète et de l'espace public (C40, 2015, p. 15; 2016a, p. 9). Les nombreuses mises en contexte et l'emphase sur la sphère de proximité nous permettent donc d'identifier l'éco-civisme comme un type d'éthique de l'environnement de notre corpus.

5.3.2 Le discours et les actes du C40 à la suite de l'analyse du corpus textuel : cohérence éthique ?

Quels éléments de réponse pouvons-nous donc apporter à la question suivante : *Comment se traduisent en pratique et sur le plan éthique les tactiques du C40 face aux enjeux climatiques ?*

Il semble tout d'abord important de dire qu'il y a de nombreuses tactiques diverses et variées qui sont appliquées par l'organisation. Le développement de l'éthique par le C40 correspond tout d'abord à la mise en place d'une conscience écologique au sein de l'espace urbain. Au-delà de la perspective plus radicale affichée par Barber, les pistes de solution tactiques du C40 s'inspirent aussi de nombreux travaux plus modérés qui présentent la même structure d'actions tactiques liées au secteur du bâtiment, du transport et de l'énergie (Bulkeley et Betsill, 2005).

L'éthique se concrétise par les tactiques, qui se concentrent de leur côté sur les secteurs du bâtiment, du transport ou encore de l'énergie. Ces actions sont différenciées en fonction des types de villes et de cultures. Cela peut sûrement expliquer la diversité des discours éthiques qui existent au sein des éléments de communication de notre corpus. La diversité des solutions proposées dans les communications de notre corpus concrétise pour le C40 la dimension « globale » à la fois inclusive (participation des

villes) et différenciée (actions diverses en fonction du type de ville) des problématiques climatiques. Le fait de mettre en avant ces diverses solutions pour l'organisation montre qu'il y a une conscience écologique qui considère que l'action doit être sociale, juste, mais aussi centrée sur une cohésion entre l'économie et l'action écologique.

Au sein de la partie sur les tactiques, nous venons de voir diverses mesures de planifications urbaines en matière de bâtiment, de transport et d'énergie. De ces mesures a découlé la conférence « Women4Climate » qui est sur le plan tactique un positionnement communicationnel fort et un moyen d'allier les enjeux d'urbanisation durables à des enjeux sociaux et éthiques auprès d'acteurs féminins gravitant autour de l'organisation. De ces divers rassemblements découlent des accords comme la « Paris City Hall Declaration » qui traduit une volonté tactique de présenter à travers un élément symbolique fort le C40 comme un acteur crédible et incontournable du débat sur les questions climatiques.

Le fait que le C40 mobilise plusieurs éthiques de l'environnement signifie deux choses : le C40 essaye de convaincre des acteurs extrêmement différents sur le plan valeurs et des normes culturelles pour pouvoir se développer, ce qui a pour conséquence d'empêcher la construction d'une identité communicationnelle claire en lien avec les actions menées sur le terrain. Le lien entre tactique et éthique est celui de l'action, mais les divers types d'éthique que nous avons identifiés recommandent en pratique des pistes de solutions très différentes qui sont fondamentalement incompatibles sous certains aspects. La perspective économique est par exemple très critiquée par l'éco-féminisme mais est très utilisée par le C40 malgré sa vision négative du modèle capitaliste dans certains documents. Le risque d'une telle dissonance communicationnelle dans le discours est la mise en danger de la crédibilité même de l'organisation et donc de la mise en place des actions souhaitées par le C40. Il semble ici que la barrière est fine entre l'appropriation du discours écologique social et une réelle action en ce sens.

En pratique, les solutions tactiques se concentrent donc sur la mise en place d'actions variées qui mettent en avant diverses éthiques de l'environnement au

niveau urbain. Ces tactiques diverses montrent à la fois l'ouverture de l'organisation à divers points de vue, mais aussi une certaine incohérence communicationnelle du C40. Cette incohérence montre les limites de l'organisation (et indirectement celles du modèle « glocal ») par les dissensions qui existent entre la volonté de se présenter comme une instance consciente des enjeux sociaux locaux, en décalage avec les actions concrètes majoritairement préconisées et empruntés au monde global de la gestion et de l'économie de marché.

5.4 Conclusion partielle et réponse à la question de recherche

Nous allons maintenant apporter un élément de réponse à notre question de recherche générale : **Comment les dimensions des objectifs, de la stratégie et des tactiques guident la communication du C40 relativement aux enjeux climatiques ?**

Les enjeux liés aux corpus de textes que nous avons pu analyser sont multiples et façonnent la manière dont le C40 *Cities Climate Leadership Group* se présente et présente la problématique environnementale. Afin d'assurer son développement, l'organisation essaye d'établir une relation de confiance au sein de multiples sphères et de montrer que les enjeux liés au climat sont reliés directement et indirectement aux villes. Les documents que nous avons analysés montrent que les enjeux de communications pour le C40 vont bien au-delà de la promotion de l'action climatique par les villes, mais sont aussi guidés par la recherche de financement et la construction d'une relation positive et dynamique qui façonne le nouveau paradigme de gouvernance proposé par l'organisation. C'est cette communication des objectifs par la vision, de la stratégie par la place des divers acteurs et des tactiques par l'éthique environnementale que le C40 semble vouloir faire face à ses propres limites. Le message transmis par le C40 nous apparaît comme ceci : *Une action climatique collaborative, efficace, pour tous et par les villes.*

L'organisation n'est pas exempte de contradictions. Premièrement, en voulant s'approprier plusieurs discours à la fois radicaux et modérés, le C40 manque de cohérence communicationnelle. En effet, certains éléments de son discours et le modèle promu par l'organisation font directement appel à une vision qui ne rassemblera pas les sphères les plus radicales d'un bord à l'autre du spectre de l'action environnementale et se tourne donc vers une dimension plus commerciale afin de répondre à ces besoins financiers de développement. Les incohérences en matière d'éthique, de discours sur les actions à mener ou quant à la direction à prendre limitent

certainement les capacités de collaboration, créent une dissonance et limitent le caractère rassembleur de l'organisation. Enfin, les enjeux de pouvoir entre les villes de l'organisation semble également toucher le C40 et nous rappellent qu'une perspective « globale » n'est pas une solution miracle, mais bien une piste parmi tant d'autres qui concilie difficilement la combinaison des deux dimensions globale et locale.

Cependant, le C40 a le mérite de communiquer la perspective « globale » tout en essayant de se tailler une place en tant qu'institution majeure de l'action climatique aux yeux de tous. De plus, la mise en avant de la perspective urbaine est peut-être le lieu de développement de la conscience écologique active que nous recherchons depuis si longtemps afin de mobiliser les gouvernements, les entreprises, les scientifiques et les citoyens.

CONCLUSION

Le débat sur les enjeux climatiques est constellé de nombreuses perspectives, tant au niveau des problématiques identifiées que des solutions à apporter. Dans cette conclusion, nous allons essayer de résumer nos propos. Nous essayerons ensuite d'identifier les limites de notre travail.

Dans le premier chapitre, nous avons présenté une définition générale de la communication environnementale. Nous avons défini cette communication comme un champ d'études qui regroupe l'ensemble des discours qui touchent de près ou de loin à l'environnement. Lorsque l'on pense à une référence en matière de discours climatique, des conférences telles que la COP sont en général les plus connues. Cette institution est très connue sur la scène globale et occupe une place importante dans l'espace public. Cependant, il semble que le débat sur les enjeux climatiques à travers une telle institution se trouve actuellement dans une impasse qui nuit à une politique d'action efficace pour lutter contre les changements climatiques. Les critiques sont de plus en plus nombreuses et la fenêtre d'action pour mettre en avant une action efficace est de plus en plus réduite. C'est pour cela que nous avons souhaité apporter une nouvelle dimension de réflexion communicationnelle et de compréhension sur ces enjeux. Nous avons souhaité le faire à travers l'action environnementale urbaine et plus précisément à travers une organisation qui incarne cette action, le *C40 Cities Climate Leadership Group*. Le C40 a été créé en 2005 et regroupe aujourd'hui plus de 90 villes, 700 millions de personnes et représente plus de 25% du PIB mondial. À travers ce travail nous avons souhaité comprendre comment sont communiquées les orientations liées aux objectifs, à la stratégie et aux tactiques de l'organisation et la signification communicationnelle et éthique de celles-ci.

Dans notre cadre théorique, nous nous sommes basé sur les principales théories de la communication environnementales afin d'explorer les divers points de vue sur la place du public et de la gouvernance sur la question environnementale. Nous nous sommes aussi concentré sur la notion de risque à travers les risques climatiques liés à la modernisation de nos sociétés.

Nous nous sommes ensuite intéressés aux modèles d'interaction et de construction des savoirs à travers les relations entre les experts et le public. Nous avons présenté 3 modèles d'interaction plus ou moins ouverts au savoir profane et à l'intégration du public dans la construction des interactions, soit le modèle du déficit, le modèle du débat ou le modèle de co-production des savoirs.

Nous avons également vu comment certains travaux se sont penchés sur les interactions entre les acteurs urbains au sein du C40 qui traduisent les rapports de pouvoir et les liens entre les notions d'interaction, d'apprentissage et de collaboration au sein de l'organisation.

En lien avec la perspective communicationnelle de notre travail, il nous a semblé pertinent d'intégrer la théorie du contrat de communication qui témoigne de la diversité des discours existants sur la question environnementale. Elle se traduit à travers 3 modèles de discours, soit le discours militant, institutionnel et commercial.

Nous avons défini ce que nous entendions par orientations à partir d'une définition des objectifs, de la stratégie et des tactiques empruntées au monde de la gestion des organisations. La stratégie a aussi fait l'objet d'un travail d'approfondissement à travers une perspective constructiviste aux vues de son importance dans notre mémoire.

Pour orienter notre interprétation des problématiques environnementales, nous avons décidé de nous baser sur les quatre défis climatiques tirés du travail de Hecht (2012) afin de les définir par la suite à travers les notions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. Les défis climatiques concernent le manque de perceptibilité des changements climatiques, l'absence d'immédiateté de distance temporelle et géographique, des limites cognitives inhérentes au mode de vie et l'incertitude.

Nous avons choisi de mettre en lumière la théorie de Barber qui met en avant une vision de la gouvernance « globale ». La gouvernance « globale » décline une vision de la gouvernance à la fois locale et globale. Cette perspective est soutenue comme modèle de gouvernance capable de renouveler le débat démocratique à travers des acteurs institutionnels plus pertinents, notamment les maires. Cependant cette dimension de la gouvernance fait débat et nous avons aussi présenté une vision plus modérée de la perspective « globale ».

Enfin, diverses théories de l'éthique de l'environnement et une définition de l'éthique de l'institution sont présentées afin de définir ce que nous entendons par ce terme dans notre travail et de voir à quel(s) modèle(s) d'éthique correspond le C40 dans notre analyse. Sept types d'éthiques ont été présentés : l'éthique de la responsabilité, l'éthique post-moderne, l'éthique de la communauté biotique, l'éco-civisme, l'éco-citoyenneté, l'éco-féminisme et enfin l'éthique de la durabilité.

En ce qui concerne la méthodologie, la perspective constructiviste a été privilégiée afin de mettre en avant le lien existant entre objectivité et subjectivité dans nos raisonnements. Le choix de méthodologie s'est porté sur l'analyse d'un corpus varié et composé de rapports, d'un communiqué de presse et d'une déclaration qui provient de l'organisation du C40. Le choix d'un corpus hétérogène a été motivé à la fois par la volonté de présenter une perspective communicationnelle variée afin d'observer la cohérence du discours et l'image qui nous est transmise par le C40. Nous nous sommes concentré sur une analyse de contenu divisé en trois axes.

- Le premier concerne les objectifs et est lié à la déclinaison de la vision de l'action environnementale par le C40 et des défis relatifs aux enjeux climatiques
- Le deuxième axe est lié à la stratégie et cherche à comprendre quelle place les acteurs et les publics ont à travers la stratégie communicationnelle affichée de gouvernance et de promotion du C40.

- Enfin, le troisième axe se concentre sur les tactiques et cherche à voir la cohérence qui existe entre les dimensions éthiques communiquées par le C40 et les pratiques de l'organisation.

La quatrième partie s'est donc concentrée sur l'analyse de notre corpus de textes.

La partie sur les objectifs a permis de recueillir les éléments qui nous ont semblé pertinents et qui traduisent la vision du C40 en la matière. Nous l'avons divisé en deux parties :

- Nous nous sommes concentré sur les aspects qui font référence aux notions d'atténuation et d'adaptation. Nous avons pu voir que la notion d'atténuation était beaucoup plus mobilisée que la notion d'adaptation. Au sein de ces notions, nous avons exploré des dimensions liées à la collaboration, au caractère spécifique des actions, aux moyens de financement de la stratégie d'adaptation et d'atténuation ou encore à l'utilisation des nouveaux outils issus des NTIC liée au « Big Data ».
- Nous avons également présenté des composants qui font référence à la vision à moyen et à long terme du C40 à partir des éléments du document « It's not where you're from, it's where you're at. » de Mark Watts. Ce document présente un rapport avec des élaborations fictives sur la transition de gouvernance ayant eu lieu entre 2014 et 2050.

En ce qui concerne la stratégie, notre analyse s'est concentrée sur trois aspects liés aux éléments d'interaction entre le C40 et les divers acteurs :

- Nous avons tout d'abord mis en avant l'ensemble des références qui ont fait écho dans le corpus aux interactions entre les villes de l'organisation.
- Nous nous sommes ensuite concentrés sur les dimensions d'interactions identifiées entre le C40 et le public citoyen.
- Enfin, la troisième sous-partie nous a permis de présenter les données qui concernent la collaboration entre les experts, le monde scientifique avec le C40.

La revue des données liées aux tactiques a été divisée en trois parties qui correspondent aux divers types de documents de notre corpus.

- La première sous-partie a présenté les actions climatiques communiquées par le C40 au sein des rapports. Nous avons vu que les actions se concentrent principalement sur la planification urbaine, le transport et la transition énergétique.
- La deuxième sous-partie nous a permis de voir les actions mises en place à la suite de la conférence « Women4Climate » à travers le communiqué de presse. De nombreuses initiatives pour renforcer la place des femmes au sein de l'action climatique ont été présentées comme le programme de mentorat du C40 ou le « Tech Challenge ».
- Enfin, nous avons décliné les actions mises en place par le C40 à travers la « Paris City Hall Declaration » en lien avec les rapports de notre corpus, notamment les actions mises en place pour favoriser l'autonomie financière ainsi qu'une meilleure capacité législative des villes au niveau des actions climatiques.

Le cinquième chapitre est celui de l'interprétation et reprend la même structure que la cueillette de données tout en essayant d'apporter des éléments de réponses à nos questionnements et objectifs.

La partie sur les objectifs cherche à répondre au sous-questionnement suivant : *Quelle vision des objectifs relatifs aux enjeux climatiques émerge de l'analyse des défis environnementaux identifiés par le C40 ?* La vision de la gouvernance du C40 nous a permis de mieux comprendre les objectifs du C40 et le but d'une telle vision de la gouvernance en traduisant notamment les défis de conceptualisation d'une solution de gouvernance efficace face aux changements climatiques et au manque de collaboration flagrant. Le C40 cherche donc à concrétiser un nouveau paradigme de gouvernance et à se construire une place au sein de l'échiquier lié aux problématiques environnementales en incarnant un modèle d'alternance efficace et crédible. Pour

l'organisation, la gouvernance « globale » par les villes représente la seule solution à la crise climatique face aux modèles global ou local, jugés défaillants et inefficaces.

La partie sur la stratégie nous a permis de clarifier comment le C40 voit divers acteurs tels que les scientifiques, le public citoyen ou les entreprises, mais aussi les villes membres de l'organisation. Tout cela nous a permis d'apporter un élément de réponse à la question suivante : *Comment la stratégie de gouvernance et de promotion du C40 témoigne de la place des divers acteurs et des publics au sein du C40 ?* Notre réponse est que chaque acteur cité ci-dessus a un rôle plus ou moins important et doit permettre de concrétiser la vision du C40. Le travail du C40 est de convaincre les divers acteurs économiques du sérieux de l'organisation afin de garantir principalement un équilibre financier qui pourra permettre de concrétiser le modèle de gouvernance alternatif voulu. C'est pour cela que l'accent est autant mis sur la collaboration avec les partenaires privés. Malgré leur présence au sein de notre corpus, les citoyens sont relégués le plus souvent à un rôle secondaire à travers une participation numérique indirecte. De plus, les éléments négatifs liés aux enjeux de pouvoir qui existent nécessairement au sein du C40 sont évacués. L'organisation utilise donc majoritairement un discours institutionnel et commercial qui présente le sérieux de l'organisation et sa crédibilité au sein de la sphère institutionnelle dans une perspective de financement de ses actions. L'aspect militant est plus souvent une façade et pose la question des ambivalences des stratégies communicationnelles du C40.

Enfin, la partie liée aux tactiques nous a aidé à formuler une réponse par rapport aux actions de l'organisation et à la dimension éthique sous-jacente du corpus. Cette troisième partie se concentre sur le questionnement suivant : *Comment se traduisent en pratique et sur le plan éthique les tactiques du C40 face aux enjeux climatiques ?* Nous avons identifié trois types d'éthique qui semblent ressortir de nos interprétations soit l'éco-féminisme, l'éthique de la durabilité et l'éco-civisme/éco-citoyenneté. Chaque éthique nous a permis de voir qu'en pratique, l'application des tactiques du C40 fait référence à une dimension sociale, économique et environnementale. Le développement de la dimension éthique cherche à se concrétiser au sein de l'espace

urbain et à différencier ces actions en fonction des problématiques des villes, mais aussi en fonction des normes et des valeurs liées au caractère interculturel de l'organisation. Les actions liées au secteur du transport, du bâtiment et de l'énergie sont différenciées au sein de cadres spécifiques et se rapportent au modèle de gouvernance local de la ville. Face à cette variété, le dénominateur commun reste l'action urbaine et l'augmentation des flux de collaboration. Cependant, le C40 peine à construire un discours clair par rapport aux diverses dimensions éthiques auxquelles fait appel le C40 et éviter la construction des multiples dissensions et incompatibilités de certains éléments de son discours, notamment par rapport à la perspective militante et sociale qu'utilise l'organisation. Cette apparente contradiction montre les limites du modèle « glocal » et de la cohérence entre une communication qui fait appel à des notions qui divergent énormément en matière de solutions concrètes proposées.

Nous sommes conscients que notre travail est limité et peut faire l'objet de critiques. Tout d'abord, les éléments de compréhension ci-dessus se limitent aux documents que nous avons sélectionnés dans notre corpus et ne représentent en aucun cas l'ensemble des orientations du C40. Il nous a été également difficile dans ce travail d'aller dans certains cas dans une analyse profonde compte tenu la grande variété des approches théoriques utilisées et des défis que représente une analyse « globale ». La méthode de l'analyse de contenu nous limite dans l'interprétation que nous pouvons avoir des orientations de l'organisation. Un deuxième travail avec une approche méthodologique et des entrevues pourrait être pertinent pour ouvrir des perspectives de réflexions autres que celle de documents officiels. Nous pourrions dans un second temps effectuer une deuxième recherche plus complète en utilisant la méthode de l'observation lors d'une des conférences de l'organisation. La méthode de l'entrevue pourrait aussi être adaptée afin de recueillir des témoignages de responsables politiques ou organisationnels qui gravitent autour du C40.

De plus, une comparaison avec d'autres organisations et institutions pourrait être pertinente afin d'élargir notre réflexion. Nous avons mentionné diverses organisations

qui ont-elles aussi une vision de l'action climatique urbaine comme le Conseil international pour les initiatives écologiques locales ou l'organisation « Cité et Gouvernements locaux Unis ». Ces différentes pistes pourraient être explorées dans le cadre d'une autre recherche. Une comparaison plus approfondie entre la COP et le C40 *Cities Climate Leadership Group* serait fort instructive.

Le travail de mémoire est aussi un travail de compréhension et se limite le plus souvent à une réflexion personnelle d'élaboration complexe et de formulations de premiers questionnements. Un travail de thèse sur le même sujet pourrait se concentrer davantage sur une perspective qui élabore plus en profondeur sur la recherche de solutions, au-delà du seul objectif de compréhension sur lequel porte ce travail.

D'une manière générale, nous espérons avoir pu apporter une contribution à une compréhension des orientations stratégiques et éthiques des villes en matière d'environnement par l'analyse d'une piste de réflexion communicationnelle encore récente et peu explorée. Nous ne prétendons pas avoir trouvé une solution miracle, mais seulement alimenté une autre avenue de réflexion qui renouvelle le discours environnemental auquel nous nous sommes maintenant habitués et qui possède certains angles morts. Il s'agit en fait de voir la cohérence qui existe entre le discours du C40 et les actes qui sont mis en place par l'organisation en matière de politique environnementale. La communication entre des acteurs différents et géographiquement très localisés est peut-être le vecteur des changements que nous cherchons à apporter depuis des décennies en matière de politique climatique.

ANNEXE A

FIGURE 1 : TROIS MODÈLES D'INTERACTION ENTRE LES SCIENTIFIQUES ET LES CITOYENS (POULIOT ET GODBOUT, 2016)

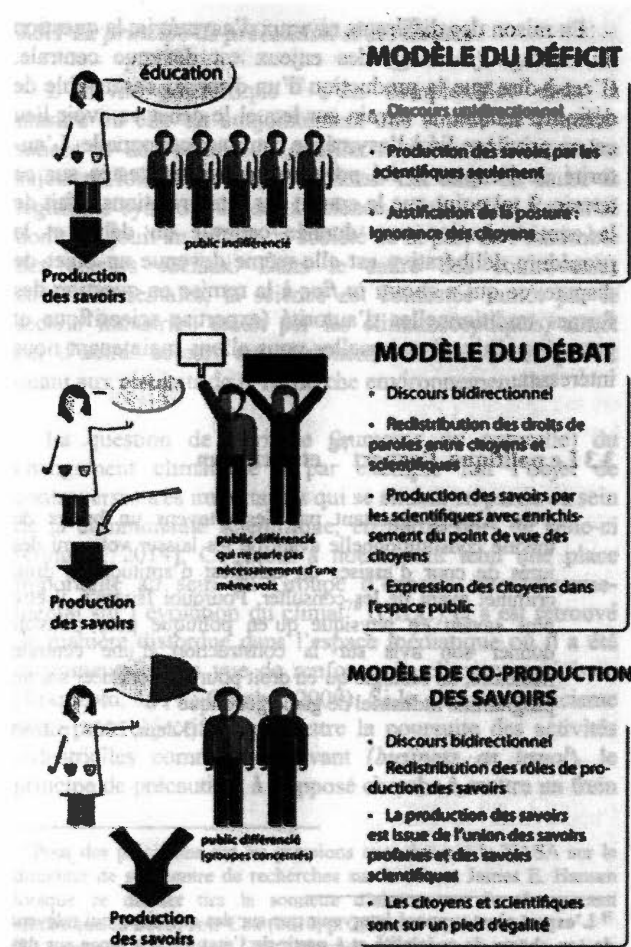
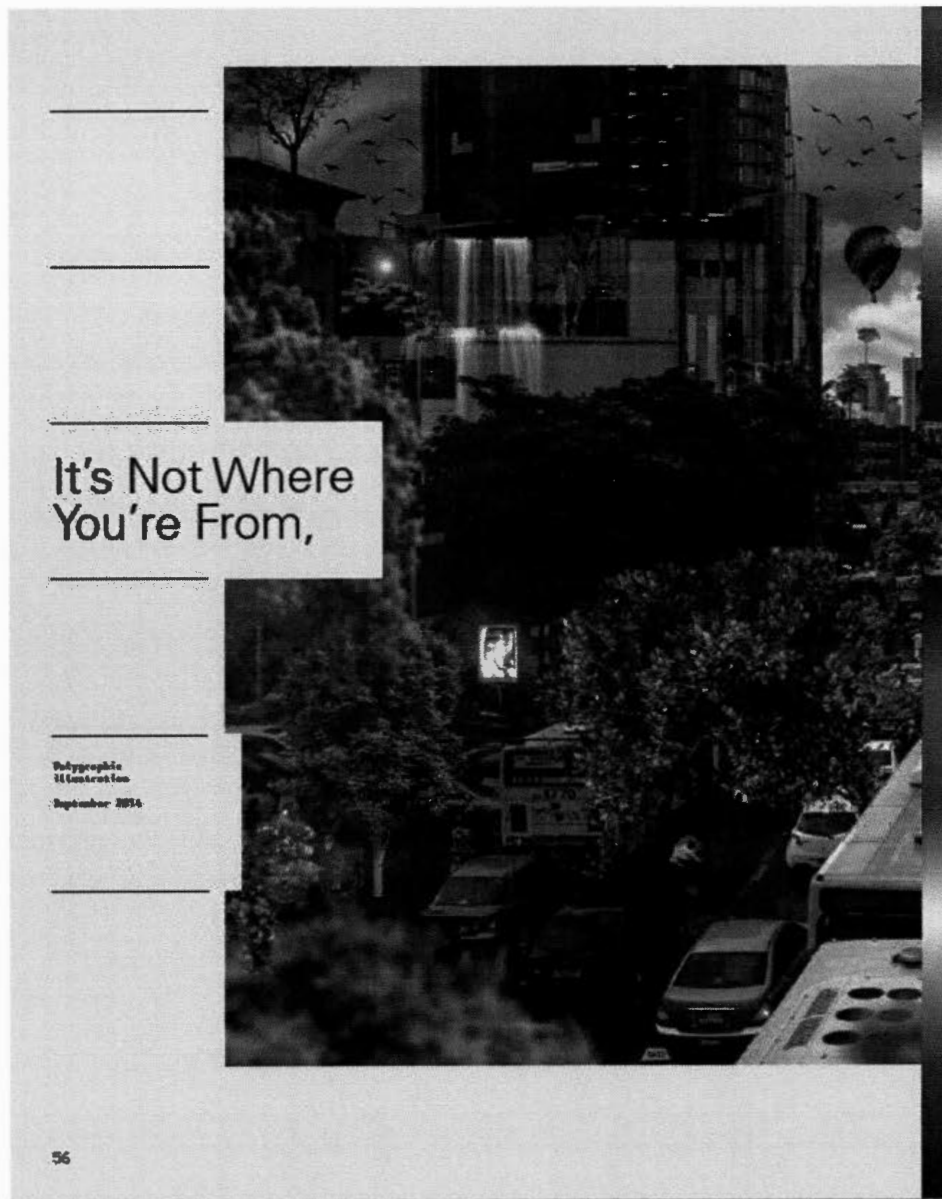


Figure 2 : Trois modèles d'interaction entre les scientifiques et les citoyens
Source : Godbout et Pouliot (2016)

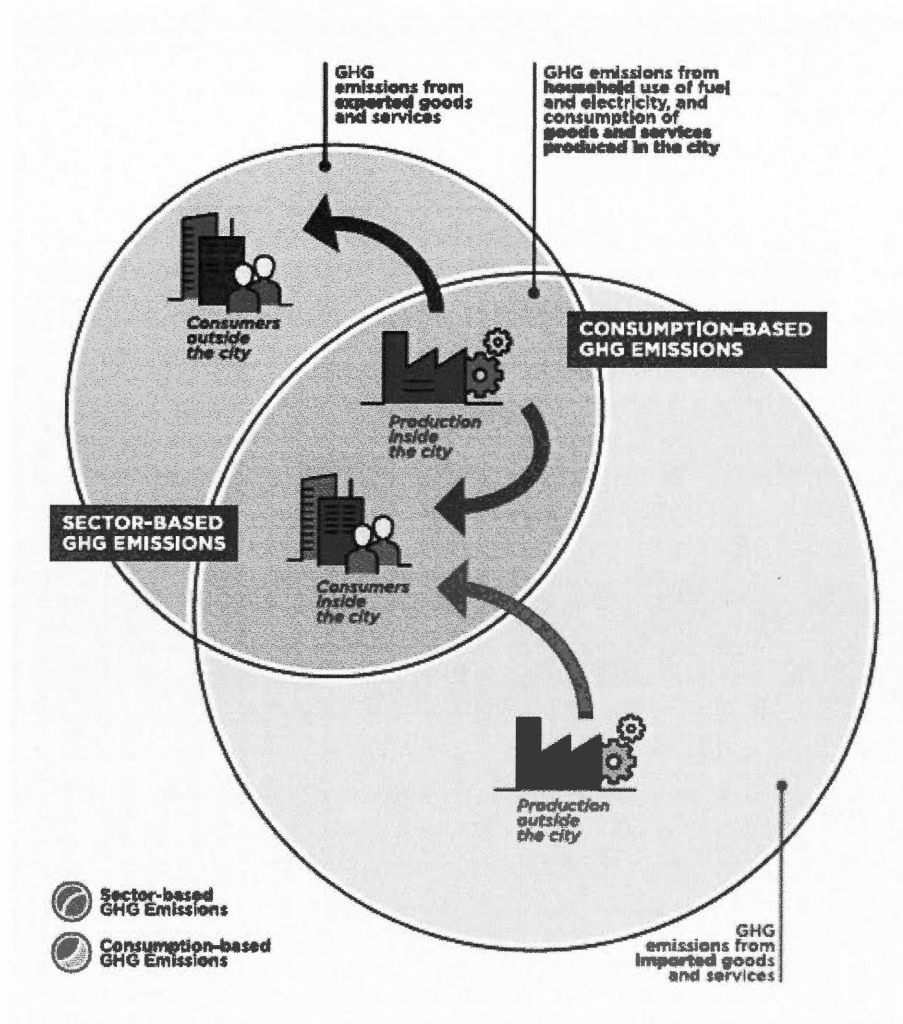
ANNEXE B

ILLUSTRATION 1 : PAGE DE COUVERTURE DU RAPPORT "IT'S NOT WHERE YOU'RE FROM, IT'S WHERE YOU'RE AT" (WATTS, 2014, P. 56)



ANNEXE C

ILLUSTRATION 2 : DIAGRAMME DU CALCUL DES ÉMISSIONS DE GES PAR CONSOMMATION ET SECTEUR GÉOGRAPHIQUES (C40, 2018D, P. 4)



ANNEXE D

TABLEAU 3 : SYNTHÈSE DES SPÉCIFICITÉS DISCURSIVES DES ACTEURS
(BURGUET ET AL., 2008)

Type de discours	Discours militant	Discours institutionnel	Discours commercial
Caractéristiques	La mobilisation citoyenne dans le débat politique et l'action écologique globale.	L'information, l'éducation citoyenne et l'incitation sur le territoire.	Les techniques de gestion environnementale et la consommation éthique.
Univers de référence			
Spécificités énonciatives	Le « nous » fédérateur. L'opposition. Forte implication de la source.	Localisation spatiale. Individualisation du discours. Faible implication de la source.	Le « nous » associé au « vous ». La valorisation de l'individu. Forte implication de la source.
Visions des autres acteurs et du citoyen	Questionnement de l'industrie et du commerce. Interpellation des politiques et des citoyens.	Médiation entre industrie-commerce et militants. Incitation des citoyens.	Prise en compte des associations, partenariats avec institutions. Responsabilisation des citoyens.

ANNEXE E

LISTE DES DOCUMENTS DU CORPUS DE TEXTES ANALYSÉS

C40. (2015). Polisdigitocracy : Digital Technology, Citizen Engagement and Climate Action. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/polisdigitocracy-digital-technology-citizen-engagement-and-climate-action>

C40. (2016a). Benefits of Climate Action : Piloting a global Approach to Measurement. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/measuring-benefits>

C40. (2016b). Deadline 2020. Dans Arup (dir.). C40.org : Récupéré de <http://www.c40.org/researches/deadline-2020>

C40. (2016c). Unlocking Climate Action in Megacities. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/unlocking-climate-action-in-megacities>

C40. (2017, November 2017). Focused acceleration : A strategic approach to climate action in cities to 2030. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/mckinsey-center-for-business-and-environment>

C40. (2018c). Climate Opportunity : More Jobs; Better Health ; Liveable cities. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/climate-opportunity-more-jobs-better-health>

C40. (2018d, mars 2018). Consumption based GHG emissions of C40 cities. C40.org : C40. Récupéré de https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/researches/images/68_C40_GHGE-Report_040518.original.pdf?1529597233

C40. (2018e). Global Women Mayors and Business Leaders Honor Future Climate Leaders in Mexico City at 2nd Annual Women4Climate Conference. 3. C40.org : C40. Récupéré de https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/press_releases/images/201_3_W4C_Conference_Release.original.pdf?1519652413

C40. (2018f). Opportunity 2030: Benefits of climate actions in cities. Dans N. C. Institute (dir.). C40.org : C40. Récupéré de https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/other_uploads/images/1668_C40_Opportunities_2030_report.original.pdf?1520440895

CitiesforClimate. Paris City Hall Declaration A decisive contribution to COP21. (2015, 4 décembre 2015). Uclg.org, p. 1. [Entrée en vigueur le 4 2015].

Gonzales-Zuñiga, S., Höhne, N., Fekete, H., Sterl, S., Hans, F., Warembourg, A., . . . Day, T. (2018). Opportunity 2030: Benefits of climate action in cities Methodologies. Dans N. C. Institute (dir.). C40.org : Récupéré de https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/other_uploads/images/1669_20180226_Opportunity_2030_Methodology_report.original.pdf?1520441174

Watts, M. (2014). It's Not Where You're From, It's Where You're At. (Architectural Design 4) (Vol. 85). Récupéré de <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/ad.1926>

BIBLIOGRAPHIE

- Acuto, M. (2013). The new climate leaders? *Review of International Studies*, 39(4), 835-857. doi: 10.1017/S0260210512000502
- Ademe. (2016). *L'atténuation et l'adaptation*. Récupéré le 5 juin 2018 de <http://www.ademe.fr/expertises/changement-climatique-energie/quoi-parler/lattenuation-ladaptation>
- Aust, H. P. (2015). Shining cities on the hill? The global city, climate change, and international law. *European Journal of International Law*, 26(1), 255-278. doi: 10.1093/ejil/chv011
- Barber, B. (2013a). *If Mayors Ruled the World: Dysfunctional Nations, Rising Cities*. Dans Y. U. Press (dir.), *Benjaminbarber.com*. Yale.
- Barber, B. (2013b). *If Mayors Ruled the World: Dysfunctional Nations, Rising Cities*. Yale .:
- Bardin, L. (2013). Avant-propos. Dans *L'analyse de contenu* (p. 13-14). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.
- Beck, U. (1992). *Risk Society : Towards a new Modernity*. Londres : Sage Publications.
- Berger, P. et Luckmann, T. (1966). *La Construction sociale de la réalité*. New York : Doubleday & Company Inc.
- Besnier, J. M. (2011). *Les théories de la connaissance: « Que sais-je ? » n° 3752* Presses universitaires de France.
- Betsill, H. B. M. (2005). *Cities and Climate Change : Urban Sustainability and global Environmental governance*. Grande-Bretagne .:
- Bliss, L. (2015). *Why Cities Are Key to Success at the Paris Climate Talks*. CityLab.
- Bourdieu, P. (1987). *Choses dites*. Paris : Les éditions de Minuit.

- Bulkeley, H. et Betsill, M. (2005). *Cities and Climate Change : Urban Sustainability and global Environmental governance* Grande-Bretagne .:
- Burguet, A., Marchand, P. et Marty, E. (2008). *La communication environnementale : des discours de sensibilisation ?* CNRS.
- Burnouf, S. (2018). La dégradation des terres a atteint un stade critique. Le Monde Récupéré de http://www.lemonde.fr/planete/article/2018/03/26/la-degradation-des-terres-a-atteint-un-stade-critique_5276647_3244.html#OtHIHiLvPPQqIxxwG.99
- C40. (2015). *Polisdigitocracy : Digital Technology, Citizen Engagement and Climate Action*. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/polisdigitocracy-digital-technology-citizen-engagement-and-climate-action>
- C40. (2016a). *Benefits of Climate Action : Piloting a global Approach to Measurement*. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/measuring-benefits>
- C40. (2016b). *Deadline 2020*. Dans Arup (dir.). C40.org : Récupéré de <http://www.c40.org/researches/deadline-2020>
- C40. (2016c). *Unlocking Climate Action in Megacities*. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/unlocking-climate-action-in-megacities>
- C40. (2017, November 2017). *Focused acceleration : A strategic approach to climate action in cities to 2030*. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/mckinsey-center-for-business-and-environment>
- C40. (2018a). About us. Dans *About C40*. Récupéré de <http://www.c40.org/about>
- C40. (2018b). C40 : Siemens. C40 Récupéré de <http://www.c40.org/tags/siemens>
- C40. (2018c). *Climate Opportunity : More Jobs; Better Health ; Liveable cities*. C40.org : C40. Récupéré de <https://www.c40.org/researches/climate-opportunity-more-jobs-better-health>
- C40. (2018d, mars 2018). *Consumption based GHG emissions of C40 cities*. C40.org : C40. Récupéré de https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/researches/images/68_C40_GHGE-Report_040518.original.pdf?1529597233

- C40. (2018e). *Global Women Mayors and Business Leaders Honor Future Climate Leaders in Mexico City at 2nd Annual Women4Climate Conference* 3. C40.org : C40. Récupéré de https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/press_releases/images/201_3_W4C_Conference_Release.original.pdf?1519652413
- C40. (2018f). *Opportunity 2030: Benefits of climate actions in cities*. Dans N. C. Institute (dir.). C40.org : C40. Récupéré de https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/other_uploads/images/1668_C40_Opportunities_2030_report.original.pdf?1520440895
- C40. (2019, 31 Janvier 2019). Chair of the C40. C40.org : C40.
- Carey, J. (1987). The press and the public discourse. *The center magazine*, 6-15.
- Carey, J. (1989). *Communication as culture*. Boston : Unwin Hyman.
- Carmichael, C., Danks, C. et Vatovec, C. (2019). Assigning Blame: How Local Narratives Shape Community Responses to Extreme Flooding Events in Detroit, Michigan and Waterbury, Vermont. *Environmental Communication*, 1-16. doi: 10.1080/17524032.2019.1659840
- CEO. (2015, mai 27). *COP21 sponsors are not so climate friendly!* Récupéré de <https://corporateeurope.org/pressreleases/2015/05/cop21-sponsors-are-not-so-climate-friendly>
- Chan, D. K. H. (2016). City diplomacy and “glocal” governance: Revitalizing cosmopolitan democracy. *Innovation*, 29(2), 134-160. doi: 10.1080/13511610.2016.1157684
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique : La construction du miroir social*. Paris : Nathan.
- Chasek, P. (2001). *Earth Negotiations: Analyzing Thirty Years of Environmental Diplomacy*.
- Paris City Hall Declaration A decisive contribution to COP21*. (2015, 4 décembre 2015). Uclg.org, p. 1. [Entrée en vigueur le 4 2015].

- COP21. (2015). *Sponsors*. Récupéré de <http://www.cop21paris.org/sponsors-and-partners/sponsors>
- COP23. (2017). Climate Change - It's Time for Action. Youtube : COP23 Fiji. Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=8z3nqQMaDOc>
- Cox, R. (2007). Nature's "crisis Disciplines" : Does environmental Communication Have an Ethical Duty ? *Environmental Communication : A journal of Nature and Culture*, 5 à 20.
- Cox, R. (2010). *Environmental Communication and the public sphere*. Londres : Sage publications.
- D'Eaubonne, F. (1974). *Le féminisme ou la mort*. Paris :
- Damian, M. (2007). Il faut réévaluer la place de l'adaptation dans la politique climatique. *Natures Sciences Sociétés*, 15, 407-410.
- Davidson, K. et Gleeson, B. (2015). Interrogating urban climate leadership: Toward a political ecology of the C40 network. *Global Environmental Politics*, 15(4), 21-38. doi: 10.1162/GLEP_a_00321
- Depledge, J. (2005). *The Organization of Global Negotiations: Constructing the Climate Change Regime*. London : Taylor and Francis.
- Des Jardins, J. R. (1995). *Éthique de l'environnement. Une introduction à la philosophie de l'environnement*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Dewerpe, A. (1996). La « stratégie » chez Pierre Bourdieu. *Enquête [En ligne]*, 3, 191-208.
- Dewey, J. (1927). *The Public and Its Problems*. New York : Henry Holt.
- Dictionnaires, O. (2018, 2018). Définition glocal. Oxford Dictionaries : Oxford. Récupéré de <https://en.oxforddictionaries.com/definition/glocal>
- Dubar, C. (2018). Sociologie - Les grands courants. Encyclopædia Universalis [en ligne] Récupéré de <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/sociologie-les-grands-courants/>

- Fahy, D. (2018). Objectivity as Trained Judgment: How Environmental Reporters Pioneered Journalism for a “Post-truth” Era. *Environmental Communication*, 1-7. doi: 10.1080/17524032.2018.1495093
- Folco, J. D. (2017). *À nous la ville ! Traité de Municipalisme*. Montréal Québec : Écosociété.
- Forchtner, B., Kroneder, A. et Wetzel, D. (2018, 2018/07/04). Being Skeptical? Exploring Far-Right Climate-Change Communication in Germany. *Environmental Communication*, 12(5), 589-604. doi: 10.1080/17524032.2018.1470546
- Francisco, L. et Vigneron, J. (1996). *La communication environnementale*. Paris : .
- Frankel, D., Perrine, A. et Pinner, D. (2016). *How solar energy can (finally) create value* *McKinsey.com*. mckinsey.com : Mc Kinsey.
- Fraundorfer, M. (2017). The Role of Cities in Shaping Transnational Law in Climate Governance. *Global Policy*, 8(1), 23-31. doi: 10.1111/1758-5899.12365
- Gárate-Martínez, I. (2003). 2. Pour une éthique de l'institution. Dans *L'institution autrement* (p. 41-50). Toulouse : ERES.
- Ghiglione, R. (1986). *L'homme communicant*. Paris : Armand Colin.
- GIEC. (2014). *Changements climatiques 2014, rapport de synthèse*. GIEC. Récupéré de http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM_fr.pdf
- Gingras, F.-P. (2003). La théorie et le sens de la recherche. Dans B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données* (4 éd., chap. 5). Montréal : Presse de l'Université du Québec.
- Gingras, Y. (2018). Sciences-Sociologie. Encyclopædia Universalis [en ligne] Récupéré de <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/encyclopedie/sciences-sociologie/>
- Gonzales-Zuñiga, S., Höhne, N., Fekete, H., Sterl, S., Hans, F., Warembourg, A., . . . Day, T. (2018). *Opportunity 2030: Benefits of climate action in cities Methodologies*. Dans N. C. Institute (dir.). C40.org : Récupéré de <https://c40-production->

images.s3.amazonaws.com/other_uploads/images/1669_20180226_Opportunity_2030_Methodology_report.original.pdf?1520441174

- Gréco, P. (2019). Jean Piaget. Dans *Encyclopædia Universalis*. Encyclopædia Universalis [en ligne] : Encyclopædia Universalis. Récupéré de <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/jean-piaget/>
- Greenhill, B., Dolšák, N. et Prakash, A. (2018, 2018/10/03). Exploring the Adaptation-mitigation Relationship: Does Information on the Costs of Adapting to Climate Change Influence Support for Mitigation? *Environmental Communication*, 12(7), 911-927. doi: 10.1080/17524032.2018.1508046
- Guillou, A. S. (2015). *Objectifs, stratégies, tactiques : c'est quoi au juste?* Récupéré le 25 septembre 2018 de <https://www.adviso.ca/blog/affaires/definition-mission-objectifs-strategies-tactiques/>
- Hecht, M. (2012). *Les spécificités théoriques de la communication publique sur l'adaptation aux changements climatiques*. UQAM, UQAM. Récupéré de <http://www.archipel.uqam.ca/5416/1/M12916.pdf>
- IEA. (2016). Decoupling of global emissions and economic growth confirmed. *International Energy Agency* (Newsroom). Récupéré de <https://www.iea.org/newsroom/news/2016/march/decoupling-of-global-emissions-and-economic-growth-confirmed.html>
- IPCC. (2018a). GIEC: Activités. Récupéré de http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml
- IPCC. (2018b). RT.5.4 Perspectives sur le changement climatique et la durabilité. Récupéré de https://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg2/fr/tssts-5-4.html
- Jeffreys, E. et Xu, J. (2018, 2018/07/04). Governing China's Coal Challenge: Changing Public Policy, Debate and Advocacy. *Environmental Communication*, 12(5), 575-588. doi: 10.1080/17524032.2018.1452775
- Jodelet, D. (2005). Formes et figures de l'altérité. Dans P. u. d. Grenoble (dir.), *L'Autre: regards psychosociaux* (p. 24-47). Grenoble : .

- John, C., Dana, N., Sarah, A. G., Mark, R., Bärbel, W., Rob, P., . . . Andrew, S. (2013). Quantifying the consensus on anthropogenic global warming in the scientific literature. *Environmental Research Letters*, 8(2), 024024.
- John, C., Naomi, O., Peter, T. D., William, R. L. A., Bart, V., Ed, W. M., . . . Ken, R. (2016). Consensus on consensus: a synthesis of consensus estimates on human-caused global warming. *Environmental Research Letters*, 11(4), 048002.
- Jonas, H. (1998). *Pour une éthique du futur*. Paris : Éditions Rivages Poches.
- Kane, O. (2016). *La communication environnementale*. Paris : L'Harmattan.
- Kant, E. (1781). *Critique de la raison pure* (A. T. e. C.Pacaud, trad.). Allemagne : PUF.
- Klein, N. (2014). *This Changes Everything: Capitalism vs. The Climate*. New York : Simon & Schuster.
- Kuchinskaya, O. (2018, 2018/05/19). Connecting the Dots: Public Engagement with Environmental Data. *Environmental Communication*, 12(4), 495-506. doi: 10.1080/17524032.2017.1289106
- Kvidal-Røvik, T. (2018, 2018/08/18). Nature Articulations in Norwegian Advertising Discourse: A Depoliticized Discourse of Climate Change. *Environmental Communication*, 12(6), 794-806. doi: 10.1080/17524032.2018.1482835
- L'internaute. (2018). Définition Dissensus. Récupéré de <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/dissensus/>
- Larousse. (2018a). Définition encyclopédique : stratégie. Larousse en ligne Récupéré de <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/strat%C3%A9gie/94034>
- Larousse. (2018b). Définition stratégie. Larousse en ligne Récupéré de <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/strat%C3%A9gie/74818?q=strat%C3%A9gie#73968>
- Lee, T. (2010). *Global Cities and Climate Change*. University of Washington, Washington.

- Lee, T. (2018). Network comparison of socialization, learning and collaboration in the C40 cities climate group. *Journal of Environmental Policy and Planning*, 1-12. doi: 10.1080/1523908X.2018.1433998
- Lee, T. et Koski, C. (2014). Mitigating Global Warming in Global Cities: Comparing Participation and Climate Change Policies of C40 Cities. *Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice*, 16(5), 475-492. doi: 10.1080/13876988.2014.910938
- Lee, T. et Meene, S. (2012). Who teaches and who learns? Policy learning through the C40 cities climate network. *Policy Sciences*, 45(3), 199-220. doi: 10.1007/s11077-012-9159-5
- Leopold, A. (1940). *A Sand County Almanach*. New York :
- Libaert, T. (2010). *Communication et environnement, le pacte impossible*. Paris : Presse universitaire de France.
- Lindenfeld, L. et Smith, H. (2014). Integrating Media Studies of Climate Change into Transdisciplinary Research: Wich Direction Should we be heading ? *Environmental Communication*, 2(8), 179-196.
- Lippmann, W. (1992). *Public Opinion*. New York : Harcourt.
- Marinello, M. (2012, 3 Octobre 202). *C40 Announces New Guidelines for Membership Categories*. C40.org : C40. Récupéré de https://c40-production-images.s3.amazonaws.com/press_releases/images/25_C40_20Guidelines_20FINAL_2011.14.12.original.pdf?1388095701
- Metag, J., Maier, M., Fuchsli, T., Bromme, L. et Schäfer, M. S. (2018, 2018/11/17). Between Active Seekers and Non-Users: Segments of Science-related Media Usage in Switzerland and Germany. *Environmental Communication*, 12(8), 1077-1094. doi: 10.1080/17524032.2018.1463924
- Mongeau, P. (2011). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : Côté jeans et côté tenue de soirée*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mowlana, H. (1997). *Global information and world communication: New frontiers in international relations*. Sage.

- Muir. (1912). *The Yosemite* The Floating Press.
- Nachi, M. (2019). Beck Ulrich - (1944-2015). Encyclopædia Universalis [en ligne] : Encyclopædia Universalis. Récupéré de <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/ulrich-beck/>
- Nahigyan, P. (2015, 12 décembre 2015). After COP21, Cities (Not States) Will Lead the Way on Climate Action. *Huffpost*.
- Nations-Unies. (2018). PARTNERSHIPS FOR THE SDGsGLOBAL REGISTRY OF VOLUNTARY COMMITMENTS & MULTI-STAKEHOLDER PARTNERSHIPS. UN.org : Nations-Unies. Récupéré de <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/?p=1498>
- Olivier, J. G. J., Janssens-Maenhout, G., Muntean, M. et Peters, J. A. H. W. (2016, 2016). *Trends in Global CO2 Emissions 2016 Report*. PBL Netherlands Environmental Assessment Agency & European Commission's Joint Research Centre (JRC).
- Oravec, C. (1984). CONSERVATIONISM VS. PRESERVATIONISM: THE "PUBLIC INTEREST" IN THE HETCH HETCHY CONTROVERSY. *Quarterly Journal of Speech*, 70(4), 444.
- Piaget, J. et Inhelder, B. (1966). *La psychologie de l'enfant*. Paris : Presses universitaires de France.
- Planelles, M. (2018, 8 Octobre 2018). Los expertos de la ONU urgen a tomar medidas drásticas contra el cambio climático. Dans *El País*. [elpais.com : El País](https://elpais.com/sociedad/2018/10/07/actualidad/1538927816_045192.html). Récupéré de https://elpais.com/sociedad/2018/10/07/actualidad/1538927816_045192.html
- Pope, C. et Bloomberg, M. (2017). *Climate of Hope*. New York : St. Martin's Press.
- Pouliot, C. et Godbout, J. (2016). Intégrer les sciences sociales à la formation scientifique. Acfas. Récupéré de <http://www.acfas.ca/publications/decouvrir/2016/03/integrer-sciences-sociales-formation-scientifique>
- Prakash, E. G. e. S. (1998). *Grassroots Post-Modernism. Remaking the soil of culture*. Londres : Zed Books.

- Pruneau, D., Khattabi, A. et Kerry. (2009). Accompagner les citoyens dans les actions d'adaptation aux changements climatiques. *Liaison Énergie Francophone*, 82, 78.
- Revet, S. (2011, mars). Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales. *Critiques internationales*, 52, 157-173.
- Rice, R. E., Gustafson, A. et Hoffman, Z. (2018, 2018/04/03). Frequent but Accurate: A Closer Look at Uncertainty and Opinion Divergence in Climate Change Print News. *Environmental Communication*, 12(3), 301-321. doi: 10.1080/17524032.2018.1430046
- Roger, S. (2018). *Réchauffement : 143 millions de déplacés climatiques attendus en 2050 Le Monde*.
- Rosnay, J. d. (1994). *L'écologie et la vulgarisation scientifique: de l'égocitoyen à l'écocitoyen*. Anjou : Les éditions Fides.
- Russ, J. et Leguil, C. (2012). Morale et éthique chez Jürgen Habermas. Dans *La pensée éthique contemporaine* (p. 25-30). Paris cedex 14 : Presses universitaires de France.
- Saint-Sernin, B. (2018). *Stratégie et Tactique*. Récupéré le 25 septembre 2018 de <http://www.universalis-edu.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/encyclopedie/strategie-et-tactique/>
- Sauvé, L. (2005). L'éthique de l'environnement comme projet de vie et “ chantier ” social : un défi de formation. *Chemin de traverse*, 2.
- Sauvé, L. (2009). Le rapport entre éthique et politique : un enjeu pour l'éducation relative à l'environnement. *Éducation relative à l'environnement : Regards - Recherches - Réflexions*, 8, 147-162.
- Sauvé, L. (2014). Les enjeux éthiques des politiques publiques en matière d'environnement. *Éthique publique [En ligne]*, 16(1).
- Shapiro, M. (2015, 15 octobre 2015). COP21: Cities Move to Climate Talks' Center Stage. *Newsweek Magazine*.

- TalkLondon. (2018). *Help make London greener - Apply for free trees before 5 November 2018*. Récupéré le 6 Février 2019 de <https://www.london.gov.uk/talk-london/help-make-london-greener-apply-free-trees-5-november-2018>
- Tomashow, M. (1995). *Ecological Identity : Becoming a reflective environmentalist*. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.
- Tubiana, L., Gemenne, F. et Alexandre, M. (2010). *Anticiper pour s'adapter: Le nouvel enjeu du changement climatique*. Orléans, France :.
- UNFCCC. (2018). NAZCA : Tracking Climate Action. Récupéré de <http://climateaction.unfccc.int/>
- Vignerou. (2017). *Développement durable*. Récupéré de <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=5333992>
- Villemagne, C. (2002). *Le programme d'action environnementale Éco-quartier : propositions pour l'élaboration d'un cadre conceptuel et théorique*. Montréal : UQAM.
- Walters, H. (2013). Why mayors should rule the world: Benjamin Barber at TEDGlobal 2013. *TEDGlobal 2013*. Ted Blog. Récupéré de <https://blog.ted.com/why-mayors-should-rule-the-world-benjamin-barber-at-tedglobal-2013/>
- Watts, M. (2014). *It's Not Where You're From, It's Where You're At* (85). Récupéré de <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/ad.1926>
- Weikmans, R. (2016, 30 Septembre 2016). Dimensions éthiques de l'allocation du financement international de l'adaptation au changement climatique. *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, 16(2). doi: 10.4000/vertigo.17677
- Women4Climate. (2018). *Women 4 Climate : Tech Challenge*. Récupéré le 24 Janvier 2019 de <https://w4c.org/tech-challenge>
- Women4Climate. (2019a). Doris Sung et Karen Sabath Project : InVert™ Self-Shading Window System, Los Angeles. w4c.com : C40. Récupéré de <https://w4c.org/profile/doris-sung-and-karen-sabath>

- Women4Climate. (2019b). Inna Braverman Project : Eco Wave Power. Dans *Inna Braverman Project : Eco Wave Power*. w4c.org : C40. Récupéré de <https://w4c.org/profile/inna-braverman>
- Worland, J. (2015). How Cities and States Took the Spotlight in Paris Climate Talks. Dans *The Time*. Récupéré de <http://time.com/4140172/paris-cities-states-climate-change/>
- Yamin, F. et Depledge, J. (2004). *The International Climate Change Regime: A Guide to Rules, Institutions and Procedures*. Cambridge : Cambridge University Press. doi: DOI: 10.1017/CBO9780511494659